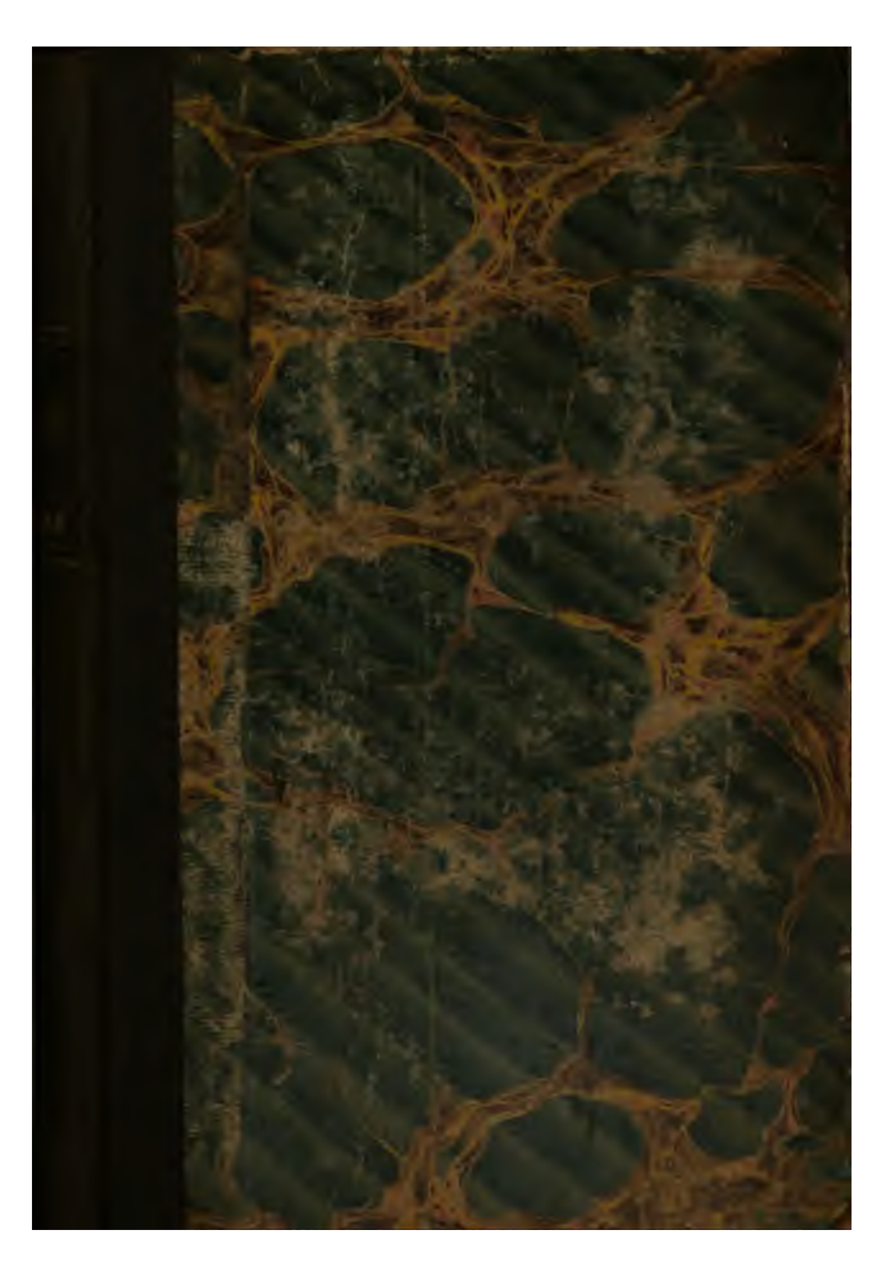


LAMOTHE-LANGON

cc75

Not in B.M

(They have several of ours).

LA PRINCESSE

ET

LE SOUS-OFFICIER.

IMPR. DE BELLEMAIN, RUE SAINT-DENIS, N. 268.

LA PRINCESSE

ET

LE SOUS-OFFICIER,

Histoire Contemporaine,

PAR E. L. B. DE LAMOTHE-LANGON.

Insani sapiens nomen ferat, æquus iniqui,
Ultra quàm satis est, virtutes si petat ipsam.

HORACE, épître VII, livre I.

Le sage cesserait d'être sage et le juste d'être juste s'ils portaient trop loin même l'amour de la vertu.

TOME PREMIER.

PARIS,

LACHAPELLE, éditeur, rue Saint-Jacques, n. 75;
LECOINTE et POUGIN, quai des Augustins;
CORBET, quai des Augustins, n. 61;
PIGOREAU, place Saint-Germain-l'Auxerrois;
Mme veuve BECHET, quai des Augustins;
TENON, rue Hautefeuille, n. 30;
LEVAVASSEUR, Palais-Royal.

1831.

LA PRINCESSE

ET

LE SOUS-OFFICIER.

CHAPITRE PREMIER.

Le Prisonnier.

Ille terrarum mihi præter omnes angulus ridet.

HORACE, liv. II, ode 4.

Ce petit coin de terre m'est plus agréable qu'aucun autre lieu du monde.

« Le jour finit, ma bonne mère, et Paul ne revient pas ; il nous avait pourtant bien promis

de demeurer peu de temps à Toulouse. Il est parti depuis dimanche dernier et nous sommes à vendredi. Comme le temps passe! et pourtant qu'il est pénible et paraît lent quand on a du chagrin!

» — Tu devrais me donner du courage, ma chère Olympe, et te voilà plus faible que moi. Oui, nous avons du chagrin; la position de la France est si affreuse! Mais Dieu viendra à son secours. L'empereur et le maréchal Soult battront les ennemis; notre salut naîtra de l'un et de l'autre.

» — Ces ennemis ont dépassé les frontières; Napoléon les combat dans les plaines de la Champagne,

et le maréchal se retire sur Toulouse. Qui nous aurait dit, naguère encore, que nous entendrions du haut de la montagne Noire le son des canons anglais?»

Il y eut un instant de silence. Madame Meuron soupira profondément et une larme sillonna la joue de mademoiselle Olympe de Marsal. Celle-ci reprenant la parole :

« Je doute que Paul revienne; il voudra aider de tous ses moyens la résistance qui se prépare.

» — Mais, ma belle enfant, la commune a besoin de lui; il commande la garde nationale du can-

de demeurer peu de temps à Toulouse. Il est parti depuis dimanche dernier et nous sommes à vendredi. Comme le temps passe! et pourtant qu'il est pénible et paraît lent quand on a du chagrin!

» — Tu devrais me donner du courage, ma chère Olympe, et te voilà plus faible que moi. Oui, nous avons du chagrin; la position de la France est si affreuse! Mais Dieu viendra à son secours. L'empereur et le maréchal Soult battront les ennemis; notre salut naîtra de l'un et de l'autre.

» — Ces ennemis ont dépassé les frontières; Napoléon les combat dans les plaines de la Champagne,

et le maréchal se retire sur Toulouse. Qui nous aurait dit, naguère encore, que nous entendrions du haut de la montagne Noire le son des canons anglais?»

Il y eut un instant de silence. Madame Meuron soupira profondément et une larme sillonna la joue de mademoiselle Olympe de Marsal. Celle-ci reprenant la parole :

« Je doute que Paul revienne; il voudra aider de tous ses moyens la résistance qui se prépare.

» — Mais, ma belle enfant, la commune a besoin de lui; il commande la garde nationale du can-

de demeurer peu de temps à Toulouse. Il est parti depuis dimanche dernier et nous sommes à vendredi. Comme le temps passe! et pourtant qu'il est pénible et paraît lent quand on a du chagrin!

» — Tu devrais me donner du courage, ma chère Olympe, et te voilà plus faible que moi. Oui, nous avons du chagrin; la position de la France est si affreuse! Mais Dieu viendra à son secours. L'empereur et le maréchal Soult battront les ennemis; notre salut naîtra de l'un et de l'autre.

» — Ces ennemis ont dépassé les frontières; Napoléon les combat dans les plaines de la Champagne,

et le maréchal se retire sur Toulouse. Qui nous aurait dit, naguère encore, que nous entendrions du haut de la montagne Noire le son des canons anglais?»

Il y eut un instant de silence. Madame Meuron soupira profondément et une larme sillonna la joue de mademoiselle Olympe de Marsal. Celle-ci reprenant la parole :

« Je doute que Paul revienne; il voudra aider de tous ses moyens la résistance qui se prépare.

» — Mais, ma belle enfant, la commune a besoin de lui; il commande la garde nationale du can-

de demeurer peu de temps à Toulouse. Il est parti depuis dimanche dernier et nous sommes à vendredi. Comme le temps passe! et pourtant qu'il est pénible et paraît lent quand on a du chagrin!

» — Tu devrais me donner du courage, ma chère Olympe, et te voilà plus faible que moi. Oui, nous avons du chagrin; la position de la France est si affreuse! Mais Dieu viendra à son secours. L'empereur et le maréchal Soult battront les ennemis; notre salut naîtra de l'un et de l'autre.

» — Ces ennemis ont dépassé les frontières; Napoléon les combat dans les plaines de la Champagne,

et le maréchal se retire sur Toulouse. Qui nous aurait dit, naguère encore, que nous entendrions du haut de la montagne Noire le son des canons anglais?»

Il y eut un instant de silence. Madame Meuron soupira profondément et une larme sillonna la joue de mademoiselle Olympe de Marsal. Celle-ci reprenant la parole :

« Je doute que Paul revienne ; il voudra aider de tous ses moyens la résistance qui se prépare.

» — Mais, ma belle enfant, la commune a besoin de lui ; il commande la garde nationale du can-

ton de Revel ; il sait tout ce qu'il doit à la confiance de ses concitoyens.

» — Savez-vous que nous devons avoir de l'orgueil de ce choix honorable ! Paul n'est qu'un sous-officier et on l'a préféré à des militaires d'un plus haut grade... Il aime tant sa patrie!.. Chacun connaît si bien cet amour !... D'ailleurs, décoré de l'étoile de la légion-d'honneur... il serait aujourd'hui colonel et peut-être même général de brigade ; mais cette maudite blessure... Hélas ! faut-il s'en plaindre, elle nous l'a conservé.

» — Voilà, dit en riant madame

Meuron; un frère de lait tendrement aimé. »

Olympe rougit et pencha sa tête sur le métier de broderie placé devant elle, puis la relevant avec une sorte d'assurance, et regardant fixément celle qui lui parlait :

« Et pourquoi n'aimerai-je pas aussi le meilleur, le plus vertueux des hommes? Que manque-t-il à Paul? il adore ses parens et son pays; il est chéri de tous ceux qui le connaissent; il est bon, indulgent, courageux; il sait beaucoup, et puis a-t-il pour moi de l'indifférence? ne mérite-t-il pas amitié pour amitié? n'est-il pas

votre fils? n'êtes-vous plus ma seconde mère, ou, pour mieux dire, ma mère unique, puisque je n'ai jamais connu mes parens? »

Une nouvelle larme brilla dans les yeux de la jeune fille; madame Meuron prit la main qui lui fut tendue, la pressa sur son cœur.

« Chère enfant, dit-elle, je suis heureuse du titre que tu me donnes; oui, je suis ta mère, et celle à qui tu dois le jour n'aurait pu avoir pour toi plus d'amour que je t'en porte. Mais à combien de hautes infortunes dois-je ce bonheur! N'est-tu pas dans une bien chétive position, si tu la compare à celle dont tu aurais joui

sans la révolution? Tu avais un an en 1793; lorsque ton père, ta mère et ses deux aïeuls maternels, tes deux frères et tous tes parens abandonnèrent la France: c'était peu de temps après la mort de Louis XVI, et peut-être à pareil jour qu'aujourd'hui ils te confièrent à mes soins, et depuis lors à peine s'il nous est venu cinq ou six fois des nouvelles de ta noble famille.

» — Oh! que leur importait une fille? Avec une fille on ne perpétue pas un grand nom.

» — Tu as perdu ceux qui t'ont mis au monde. Un de tes frères est mort pareillement. Tes grand-

de demeurer peu de temps à Toulouse. Il est parti depuis dimanche dernier et nous sommes à vendredi. Comme le temps passe! et pourtant qu'il est pénible et paraît lent quand on a du chagrin!

» — Tu devrais me donner du courage, ma chère Olympe, et te voilà plus faible que moi. Oui, nous avons du chagrin; la position de la France est si affreuse! Mais Dieu viendra à son secours. L'empereur et le maréchal Soult battront les ennemis; notre salut naîtra de l'un et de l'autre.

» — Ces ennemis ont dépassé les frontières; Napoléon les combat dans les plaines de la Champagne,

et le maréchal se retire sur Toulouse. Qui nous aurait dit, naguère encore, que nous entendrions du haut de la montagne Noire le son des canons anglais?»

Il y eut un instant de silence. Madame Meuron soupira profondément et une larme sillonna la joue de mademoiselle Olympe de Marsal. Celle-ci reprenant la parole :

« Je doute que Paul revienne; il voudra aider de tous ses moyens la résistance qui se prépare.

» — Mais, ma belle enfant, la commune a besoin de lui; il commande la garde nationale du can-

le gouvernement ; il te les a rendus à ta majorité par un acte légal : tu y joins la fortune considérable de madame de Roumens, ta tante paternelle ; aussi es-tu le plus riche parti du Languedoc, et néanmoins, au lieu d'aller vivre à Toulouse au milieu des plaisirs et dans la compagnie de la noblesse, tu préfères habiter ton vieux château de Montclair.

» — Où serais-je mieux, je vous le demande ? où l'air est-il plus pur, le paysage plus ravissant, la société plus douce et plus intime ? Tout ici me plaît et m'attache. Les objets que je vois ont frappé mes yeux dès mon berceau. Qu'ai-je

besoin d'un monde où je serais étrangère, où l'on chercherait à surprendre mon cœur pour arriver à la possession de ma richesse? Je trouve ici dans vous, dans votre mari, dans Paul, dans Julitte, vos enfans, tout ce qui remplace des distractions bruyantes. N'ai-je pas encore M. Dumart, ce bon curé qui m'a donné dès mon bas âge des leçons dont peut-être je n'ai pas assez profité? Ces personnes ne composent-elles point une société choisie, sans compter M. et madame Delmas, dont je ne parle point, ainsi que Lambert, leur digne fils (ceci fut dit avec une sorte de malice). Vous voyez bien

qu'on n'a pas besoin d'aller à Toulouse; et puis mes pauvres amis du village, les enfans de l'école, que je dirige d'après les conseils du curé; mes beaux pigeons, mes fleurs si fraîches, ma broderie. Ah! ma mère! où peut-on être mieux qu'à Montclair? »

Cette conversation fut interrompue par l'arrivée de M. Delmas : c'était un homme d'environ cinquante ans, à la taille courte et chargée d'embonpoint, à la figure presqu'enluminée et toujours joyeuse, même sans sujet. Le rire ne quittait guère ses lèvres, et pourtant il y avait dans ses yeux quelque chose d'opposé à la fran-

chise de ses manières. Il disait aimer tous ses voisins, et ceux-ci ne tenaient pas le même langage; ils se rappelaient qu'avant la révolution il était pauvre et alors très humble; que devenu jacobin farouche, il avait acquis des biens du clergé et d'émigrés en prêchant l'égalité et toutes les vertus républicaines; il devint à la fois riche et redoutable aux honnêtes gens du pays. Le premier consul s'empara du pouvoir; M. Delmas se fit bonapartiste. Il intrigua si bien, qu'après la création de la noblesse impériale il fut nommé baron. Dès ce moment il parut réservé et superbe envers ses égaux, non pour

cela qu'il perdit une partie de sa jovialité ordinaire, mais parce qu'il la dirigea de manière à lui donner de la supériorité, du moins en apparence, sur ceux avec lesquels il daignait être gracieux.

Sa femme, maigre et sèche créature, avare et médisante, aurait bien voulu que sa position nouvelle la fît marcher de pair avec la noblesse des environs; mais celle-ci qui, dans le Languedoc principalement, garde son rang avec une raideur extrême, repoussa cette famille parvenue. Mademoiselle de Marsal, très indifférente aux lois de l'étiquette, recevait avec bonté la

baronne Delmas, qui dans ses rêves secrets, souhaitait ardemment le mariage de son fils Lambert avec cette auguste héritière; mais à qui aurait-elle osé faire part de ce projet? à personne dans le pays. C'était sa chimère favorite qu'elle caressait sans relâche et dont son fils était le seul confident.

« Je vous présente, Mesdames, mes hommages respectueux, dit M. Delmas en paraissant; eh bien! qu'est-ce, vous êtes ici tristes? Allons, allons, de la gaîté; la journée est belle et la récolte se présente au mieux.

» — Et les ennemis s'avancent, répondit Olympe, et ces moissons

seront peut-être ravagées par eux.

» — Oh! de par tous les diables! (pardon, Mesdames) cela ne sera pas; le maréchal Soult est là avec des gaillards très capables de les battre. Il faut, d'ailleurs, que tout le monde dans le pays prenne les armes. Je serais déjà parti si la goutte ne me menaçait point, et j'aurais envoyé mon fils à l'armée si je n'avais eu trop besoin de lui. Mais qu'importe! faute de deux moines le couvent ne périra pas. Il convient de donner l'exemple, aussi je présume que Paul conduira bientôt à Toulouse notre jeunesse.

» — Nos infirmes, M. Delmas,

dit madame Meuron, car tous les hommes valides sont sous le drapeau.

» — Ah! ah! Madame, pas de propos séditieux, je ne pourrais les entendre; conviennent-ils dans la bouche de l'épouse du maire de Montclair? »

Et un long éclat de rire accompagna cette plaisanterie demi-sérieuse.

« Vous parlez bien à votre aise, M. le baron, répliqua Olympe, en appuyant avec malice sur le titre, d'envoyer ainsi Paul et nos amis où ils n'ont que trop d'envie de se rendre. Je présume que

le chevalier Lambert marchera le premier.

» — La faiblesse de ses yeux s'oppose à l'élan de son héroïsme : il en est désolé ; mais il restera pour vous défendre. Paul n'est donc point encore revenu ?

» — Non, Monsieur, dit madame Meuron.

» — Et votre mari est-il à Castelnaudary ?

» — Oui, il est parti de bonne heure et ne tardera pas à rentrer.

» — Je venais le prévenir, en sa qualité de maire et en ma qualité d'adjoint, que l'on est à la poursuite d'un jeune homme conscrit réfractaire sans doute, qui a

couché avant-hier à Saint-Félix, hier à la Pomarede, qui s'informait de toutes les bonnes maisons du pays, des familles nobles et titrées, de l'opinion publique, et qui même a répandu des proclamations, des appels à la révolte; on le croit agent de Pitt et de Cobourg.

» — Oh! baron, s'écria Olympe, est-ce que ces messieurs continuent à faire de la politique du fond du cercueil où ils reposent?

» — Je me suis trompé, Mademoiselle.

» — Oui, un reste de sa vieille habitude.

» — C'était de Liverpool et de

Meiternich que je voulais dire ; mais quoiqu'il en soit, mon dévoûment à l'empereur ne me permettra pas de demeurer les bras croisés. Dans cette circonstance, j'ai mis tout le village aux trousses de cet émissaire anglais, et certes si j'ai le bonheur de le prendre sur ma commune, je l'expédierai en bonne forme au maréchal ; nous sommes dans un moment où il faut faire montre de fidélité à sa majesté impériale et royale.

» — Et vous feriez votre campagne militaire, M. le baron, dit Olympe ; en traquant un espion ; cela vous vaudra quelque belle récompense.

» — La croix d'honneur, peut-être ?

» — Ah! Monsieur, répliqua mademoiselle de Marsal, l'empereur ne la donne pas ainsi. »

Un paysan parut ; il annonça que l'homme venait d'être arrêté dans le bois qui montait vers le bassin de Saint-Ferréol; il ajouta qu'il s'était défendu avec vaillance au moyen d'une canne ferrée qu'il portait, et qu'on ne doutait pas que ce ne fût un personnage distingué, car il ne parlait pas la langue du pays, et que, quoique vêtu avec simplicité, il avait toute la mine d'un ancien noble.

« Il est donc âgé? demanda madame Meuron.

» — C'est un beau brin de jeune homme, répondit le paysan ; il a vingt-cinq ou vingt-huit ans, peut-être ; au demeurant, Madame, vous le verrez bientôt, car on l'amène ici.

» — Et pourquoi pas chez moi, s'il vous plaît? s'écria le baron Delmas avec mauvaise humeur, ne suis-je pas l'adjoint de la commune?

» — Dam, Monsieur, dit le paysan, la mairie est au château et nous conduisons le prisonnier chez le maire.

» — Vous êtes libre de l'inter-

roger ; Monsieur, ajouta madame Meurou, mon mari n'étant pas à son poste.

» — Soit, reprit le baron, j'aurai fait bientôt son affaire, et le colloque terminé, le procès-verbal clos, je conduirai à Toulouse, moi-même dans ma calèche, un homme qui me paraît très dangereux. »

Le tumulte produit par l'approche d'une foule de personnes marchant vîte et parlant haut, attira l'attention de la compagnie. On regarda par une des fenêtres du salon, et l'on vit au milieu d'un groupe de paysans s'avancer un individu de haute taille, au regard sombre et fier, à la figure jeune

et gracieuse, et qui paraissait supporter avec indignation les injures qu'on lui prodiguait en le qualifiant de traître et d'espion de l'Angleterre. Il ne répondait pas, mais qu'il y avait de colère et d'éloquence dans son silence dédaigneux!

Olympe ne put le voir sans pitié, et la peine qu'elle éprouvait, peut-être le mépris que lui inspirait le rôle que ce personnage paraissait jouer, la portèrent à quitter la place et à se retirer dans une autre pièce de l'appartement. Comme elle sortait par une porte le cortége entrait par l'autre. L'inconnu alors s'adressant à madame Meu-

ron, qu'il vit d'abord, demanda s'il pourrait parler au maire. Elle allait lui répondre lorsque l'ancien jacobin, devenu chaud impérialiste, ne lui en laissant pas le temps, se mit à dire :

« Le maire est hors de la commune; c'est moi qui le remplace, moi, baron Delmas, premier adjoint de la municipalité de Montclair.

» — Puisque c'est vous, Monsieur, qui possédez l'autorité en l'absence de votre supérieur, je vous prie de faire cesser l'injuste arrestation dont je suis l'objet et de me rendre à la liberté....

» — Oh! oh! jeune homme!

comme vous débitez avec assurance ce chapelet! De par tous les diables! on ne va si vîte en besogne par le temps qui court et avec des compères de votre sorte ; avant que de vous relâcher vous me permettrez quelques questions qu'il faut que je vous adresse et auxquelles vous me ferez l'honneur de répondre. Jantet, mon ami, poursuivit M. Delmas en se tournant vers un paysan placé auprès de lui, va chez moi chercher mon écharpe. Eh non! prêtez-moi, madame Meuron, celle du maire, mon supérieur. »

Et il insista sur ces derniers mots pareils à ceux prononcés par

Pinconnu. Celui-ci se tut. Il promena autour de lui un regard calme : on aurait dit qu'il cherchait à reconnaître les lieux. Pendant ce temps madame Meuron avait été elle-même quérir le signe distinctif de l'autorité municipale, et l'adjoint s'étant retiré dans l'embrâsure d'une croisée, se disait à lui-même en se frottant les mains :

« Ou je me trompe beaucoup, ou ce gaillard si résolu voyage pour cause politique. Je suis trop heureux que Meuron ne soit pas ici ; je signerai le procès-verbal et j'en aurai toute la gloire. »

La foule qui composait l'audi-

toire se taisait en grande impatience d'entendre parler le prisonnier. On l'environnait de manière à lui rendre la fuite impossible : il ne paraissait pas tenté de la prendre. Il fit néanmoins un mouvement qui intrigua l'assemblée ; ce fut pour s'approcher d'un fauteuil dans lequel il se jeta sans façon.

CHAPITRE II.

L'interrogatoire.

Vultus loquitur quodcunque tegis.
SÉNÈQUE, *Hercule au Mont OEta*, acte II, chœur.

La figure décèle ce que nous cherchons à cacher.

« Il aime à prendre ses aises, murmura l'adjoint très surpris que la révélation de son titre n'eût pas stupéfié l'inconnu ; je crains qu'il ne les aie pas toutes à la suite de la conversation que nous allons

avoir ensemble; je le serrerai de près, et si je ne puis savoir son secret, il y a des gens habiles à Toulouse qui l'obligeront bien à le leur confier. »

Un domestique du château apporta l'écharpe attendue; madame Meuron revint après lui; l'inconnu se leva, la salua avec une grâce parfaite, et ne se rassit point.

« C'est un noble, dit encore le baron à voix basse, il conserve la politesse d'autrefois. Émigré rentré, selon toute apparence, et attaché à la police de Wellington; tout ceci se présente mal pour lui, et il ne fait aucun cas d'un baron

de l'empire ; il me connaît, je le connaîtrai à son tour. »

Pendant ce monologue intérieur l'écharpe avait été mise, le baron Delmas se plaça dans une des bergères qui touchaient à la cheminée, fit poser une table entre lui, le prisonnier et l'auditoire, et asseoir là le greffier de la commune, survenu à propos pour instrumenter. Chacun alors garda un plus profond silence ; l'adjoint se recueillit un moment, puis prenant la parole et s'adressant au prisonnier :

« Votre nom ?

» — Louis Roger.

» — Votre âge ?

» — Vingt-cinq ans.

» — Le lieu de votre naissance?

» — Paris.

» — Votre profession?

» — Peintre.

» — Où sont vos papiers?

» — Les voici.

» — Un passeport délivré par la préfecture de police de la Seine. Oui, c'est bien cela ; il y est dit que Louis Roger, peintre de paysage, et dont le signalement est conforme au vôtre, se rend à Montpellier ; vous êtes à peu près sur la route, c'est très en règle... le passeport j'entends ; car pour le reste....

» — Qu'y manque-t-il, Monsieur, dit l'inconnu ?

» — Oh ! rien, presque rien, si ce n'est que vous n'êtes pas Louis Roger, le peintre. »

L'inconnu tressaillit involontairement, ce ne fut qu'un éclair ; il se remit tout de suite, et demanda d'une voix ferme la cause du doute qu'on énonçait.

« Elle est bien simple, répliqua le magistrat rural avec son sourire accoutumé, c'est que le passeport désigne le domicile dudit Louis Roger à Paris, rue de l'Échelle, n° 4 ; que c'est dans cette maison où je logeais encore il y a six mois,

à mon dernier voyage dans la capitale. »

Il s'arrêta et regarda avec malignité l'inconnu. Celui-ci alors dit, non sans quelqu'émotion cependant contenue :

« Eh bien, Monsieur !

» — Eh bien ! jeune homme, j'ai eu la douleur d'accompagner au cimetière Montmartre une mère inconsolable qui voulut suivre le cercueil de son fils, et ce fils était peintre et s'appelait Louis Roger. »

L'inconnu, préparé à cette réponse fâcheuse, réprima un mouvement de dépit qui allait lui échapper ; il se contenta de dire :

« Vous devez vous tromper, Monsieur, car je suis Louis Roger, point mort encore, je vous le certifie.

» — Non, vous ne l'êtes pas, je vous le répète. M'avez-vous vu chez vos parens ?

» — Jamais.

» — Veuillez me décrire l'aspect de la maison qu'ils habitaient, me désigner à quel étage était leur appartement, le nombre de pièces qui le composaient, et les divers ameublemens. »

L'inconnu se tut sans chercher cette fois à déguiser la rougeur subite qui couvrit son front ; un murmure défavorable s'éleva au-

tour de lui. Madame Meuron, émue douloureusement, baissa la tête, tandis que le baron Delmas promenait sur l'auditoire un regard de triomphe et de parfaite admiration de soi-même, il dit ensuite :

« Monsieur, vous comprenez que votre déguisement ne peut plus vous être utile ; je vous conseille d'améliorer cette affaire très fâcheuse par des aveux....

» — Je demande, dit l'inconnu, à parler à mademoiselle Olympe de Marsal ».

Jamais toute autre réponse n'aurait causé la surprise que celle-là jeta parmi ceux qui l'entendirent;

les paysans en furent confondus. Madame Meuron se leva vivement de son siége, et sans parler interrogea le jeune homme d'un coup-d'œil inquiet; et quant au baron de l'empire, il doutait s'il était ou non en proie à un songe bizarre; et lui aussi se tut d'abord, mais ne tardant pas à revenir à la situation présente, et par mille raisons ne se souciant pas d'accueillir la prétention du faux Louis Roger:

« Et qu'a de commun, dit-il, une demoiselle respectable et élevée dans la retraite la plus absolue, avec un homme que tout porte à croire être un ennemi du gouvernement? Non, mon ami,

vous ne parlerez pas à cette personne si méritante ; mais demain, et tout à votre aise, vous causerez avec le procureur général impérial de Toulouse, car je vais sur-le-champ vous y conduire moi-même ; la capture est bonne, et certes, on m'en remerciera..... Vous connaissez donc mademoiselle de Marsal ?

» — Je ne l'ai jamais vue.

» — Et alors, pourquoi ?...

» — Ne puis-je la voir un moment en particulier ?

» — Oh ! de par tous les diables ! ceci est pis que de l'audace ; un drôle ose-t-il.....

» — Monsieur, s'écria l'inconnu

en s'élançant vers le magistrat épouvanté de ce geste brusque, faites-moi fusiller, et ne m'insultez pas. »

L'auditoire à ce mouvement s'approcha du prisonnier et l'écarta de la table qu'il touchait presque. Madame Meuren, de plus en plus étonnée, cherchait à deviner ce que pouvait vouloir à sa fille adoptive un jeune homme si élégant de formes et de manières, et dont la figure charmante exprimait tant de noblesse et de vivacité ; elle eut un instant la pensée que c'était peut-être le frère d'Olympe, et tout de suite elle s'y attacha comme si elle eût rencontré la vérité.

« Monsieur, dit-elle, je crains qu'on ne s'oppose à ce que vous arriviez jusqu'à mademoiselle de Marsal; mais si vous avez quelque chose à lui dire, je m'en chargerais volontiers; je suis sa nourrice, je l'aime comme ma fille : on m'a peut-être nommée à vous, je m'appelle Meuron, vous suis-je aussi connue?

» — Non, Madame.

» — Puis-je faire votre commission?

» — Cela est impossible, je ne puis confier qu'à mademoiselle de Marsal ce que j'ai à lui dire de la part d'une personne à qui elle est bien chère. »

Ce dernier propos confirma madame Meuron dans sa conjecture, surprise pourtant que le prince Donatien de Marsal ne la connût pas. N'importe, elle forma le projet de lui être utile, et surtout d'empêcher que M. Delmas ne l'emmenât sur-le-champ à Toulouse, ainsi qu'il paraissait en avoir le projet. Celui-ci, tandis qu'elle faisait ces réflexions, écrivait à la gendarmerie de la ville de Revel, toute proche de la commune de Montclair, pour requérir une escorte, lorsque madame Meuron s'approchant de lui :

« M. le baron, dit-elle à voix basse, ce que ce jeune homme

vient de dire m'intrigue beaucoup.

» — Et moi aussi, Madame.

» — Ne serait-il pas convenable de lui laisser le temps de s'expliquer?

» — Pourquoi cela? qu'il parle ici ou à Toulouse, qu'importe! Nous sommes dans une époque critique; les Anglais travaillent à soulever le midi de la France; nous avons là un de leurs agens, il convient d'agir avec célérité; le moindre retard peut compromettre la chose publique. Il fera des révélations rendu à Toulouse, et je vais l'y mener sans retard.

» — Mais il a prononcé le nom de ma fille.

» — Paroles en l'air! Cet intrigant sait son nom, il veut s'en servir pour gagner quelques heures, un jour peut-être, puis tromper ma vigilance et se sauver : il n'en sera rien. Sujet soumis et dévoué de notre auguste monarque, je ne me laisserai pas surprendre par l'un de ses ennemis.

» — Mais cependant, M. Delmas, si je vous en priais, si je vous engageais à attendre le retour de mon mari, vous ne me refuseriez point, sans doute?

» — Pourquoi attendre? j'ai mes devoirs à remplir; la célérité con-

vient de dire m'intrigue beaucoup.

» — Et moi aussi, Madame.

» — Ne serait-il pas convenable de lui laisser le temps de s'expliquer?

» — Pourquoi cela? qu'il parle ici ou à Toulouse, qu'importe! Nous sommes dans une époque critique; les Anglais travaillent à soulever le midi de la France; nous avons là un de leurs agens, il convient d'agir avec célérité; le moindre retard peut compromettre la chose publique. Il fera des révélations rendu à Toulouse, et je vais l'y mener sans retard.

» — Mais il a prononcé le nom de ma fille.

» — Paroles en l'air! Cet intrigant sait son nom, il veut s'en servir pour gagner quelques heures, un jour peut-être, puis tromper ma vigilance et se sauver : il n'en sera rien. Sujet soumis et dévoué de notre auguste monarque, je ne me laisserai pas surprendre par l'un de ses ennemis.

» — Mais cependant, M. Delmas, si je vous en priais, si je vous engageais à attendre le retour de mon mari, vous ne me refuseriez point, sans doute?

» — Pourquoi attendre? j'ai mes devoirs à remplir; la célérité con-

vient à la circonstance. Cet homme est un fourbe, je l'ai convaincu de mensonge assez adroitement.

» — C'est un hasard bien singulier que celui qui vous a conduit dans la maison où logeait, avant de mourir, le jeune peintre. . . »

L'hilarité habituelle de M. Delmas redoubla à ces dernières paroles; il prit madame Meuron par le bras et l'amenant vers un angle de la salle :

« Et vous aussi, dit-il, avez été ma dupe; je n'ai jamais logé à Paris dans la rue de l'Échelle. J'ai rusé avec ce drôle; j'ai feint une connaissance des localités que je n'avais pas, et tué un gaillard qui

se porte bien peut-être, si tant est qu'il ait jamais existé. Voilà, Madame, comment un homme habile fait la police d'une commune; voilà ce qui, je l'espère, me méritera les éloges du maréchal Soult, que je suis déterminé à aller trouver en quelque lieu du midi qu'il se trouve, s'il n'est pas obligé d'achever sa retraite sur Toulouse. Mais les heures s'écoulent, j'ai dix fortes lieues à faire, les chemins sont abimés; il sera tard demain quand j'entrerai à Toulouse, quoique je parte aujourd'hui avant le coucher du soleil. »

Madame Meuron renouvela ses

instances pour que le voyage annoncé fût retardé. M. Delmas ne se rendait pas, et rempli d'impatience et répétant sa phrase favorite de sujet soumis et fidèle de sa majesté impériale et royale, il s'éloignait, emmenant avec lui le prisonnier qui était rentré dans son silence dédaigneux, lorsque la porte du salon fut ouverte avec vivacité, et un jeune homme d'une taille ordinaire, à la figure douce, pâle et mélancolique, aux yeux noirs et aux cheveux bouclés naturellement, parut aussitôt; il courut vers madame Meuron sans paraître s'apercevoir de la foule présente, et dit avec effusion :

« Bonjour, ma mère, votre santé est-elle bonne? et Olympe, où se cache-t-elle? mon père où est-il? »

A la suite de ces questions rapides, et tandis que madame Meuron y répondait, il fit attention à la personne de l'adjoint en costume, aux paysans, qui à sa vue se rapprochèrent de lui particulièrement, et à l'étranger retenu parmi eux. Tout ceci le frappa d'étonnement; il répliqua avec plaisir aux félicitations de la foule par un mot de politesse, au compliment hautain du baron de fraîche date, et puis s'adressant au prisonnier:

« Ah ! vous voilà, Monsieur ! et que faites-vous ici en cette nombreuse compagnie?

» — J'y suis venu par force, répliqua l'inconnu avec une expression sèche et mécontente. Arrêté malgré des papiers très en règle..»

Il hésita.

Paul dit :

« J'en suis fâché. »

Et la conversation entr'eux se termina là.

« Vous avez donc vu Monsieur ailleurs qu'ici? demanda madame Meuron.

» — Oui, à Toulouse, à l'hôtel de France, où nous avons mangé

quelquefois ensemble, répartit Paul.

» — Et Monsieur, dit le baron Delmas, s'est nommé à vous?

» — Il n'a pas jugé à propos de le faire.

» — Vous avez causé tous les deux?

» — Oui.

» — A-t-il manifesté ses opinions? »

Paul hésita..., se tut, et puis s'adressant à sa mère :

« Mon père tardera-t-il à revenir? »

Le baron, croyant n'avoir pas été entendu, renouvela sa question; Paul alors lui dit :

» En peinture, en architecture, et en tout, les miennes diffèrent de celles de Monsieur.

» — Mon cher Paul, reprit l'interlocuteur, avez-vous des commissions à me donner pour Toulouse ?

» — J'arrive et n'ai besoin de rien. Vous y allez donc ?

» — Je pars tout à l'heure ; il faut que je conduise directement ce Monsieur au maréchal.

» — Ah !... La chose est-elle donc aussi grave ? répliqua Paul Meuron avec regret.

» — Comment, grave ! répéta le baron ; un homme parcourt la contrée, s'informe de l'esprit public,

fait des questions sur tout le monde, fait circuler des proclamations incendiaires, cherche à ébranler la fidélité due au souverain, prend un faux nom, se sert de faux papiers ; tout cela vous semble-t-il une plaisanterie ?

» — Non, dit Paul avec encore plus de gravité ; mais je pense que mon père verra ce qu'il faut faire, car vous l'attendrez, je pense?

» — Je n'en ferai rien, riposta le baron, je suis premier adjoint, la police est dans mes attributions, et je ne m'en départirai pas.

» — Gardez-la tout entière, reprit le jeune Meuron avec une sorte d'ironie ; mais le cas actuel

demande plus de solennité. Un individu soupçonné de mauvaises intentions est arrêté dans cette commune; mon père, premier magistrat, est absent pour quelques heures, il faut qu'on attende son retour; cela convient, cela doit être. »

Le baron Delmas, complétement alors de mauvaise humeur, et prévoyant ce qui arriverait, se mit à dire :

« Je sais, M. Paul, je sais que votre père est le premier magistrat de Montclair, et cela au détriment des personnes titrées de l'endroit, et vous n'avez pas besoin de

me le rappeler ; mais je sais aussi que des égards me sont dus.

» — Vous ai-je manqué? répliqua Paul avec une franchise impétueuse ; dans ce cas je vous en demande pardon. Est-ce l'avoir fait, que de réclamer pour mon père le droit de parler à Monsieur?

» — Il y a là quelqu'un, dit le baron Delmas en accompagnant ses paroles d'un gros rire dont la malignité cachée se réfléchissait dans ses yeux, il y a ici quelqu'un, répéta-t-il, que ce Monsieur préférait entretenir tête-à-tête.

» — Qui? demanda Paul.

» — Qui? non pas madame vo-

tre mère, mais bien mademoiselle de Marsal.

» — Vous vous amusez, M. Delmas.

» — Je rappelle un fait. Monsieur a souhaité avoir une conversation particulière avec mademoiselle Olympe; j'ai cru devoir m'y opposer. »

Paul ne dit rien, il parut réfléchir; ses yeux cependant se portèrent avec une vivacité extrême sur ceux de l'inconnu, qui, en ce moment, relevait son front avec une hauteur toute féodale. Les deux jeunes gens s'examinèrent ainsi pendant l'espace de quelques

secondes, puis Paul Menon s'approchant du prisonnier.

Monsieur, dit-il, je suis persuadé que mon père vous accordera ce que monsieur l'adjoint, étranger à notre famille, n'a point pris sur lui d'autoriser, et ce que la prudence de ma mère aura réfusé peut-être ; mademoiselle de Marsal est majeure depuis quelques mois, et parfaitement maîtresse d'elle-même et de ses volontés, et si vous voulez avoir des rapports avec elle, ce ne sera pas à nous de la détourner de vous ouïr si elle désire le faire. D'après cela, monsieur Delmas, vous devez comprendre plus que jamais combien

sée sous des formes joviales, en fut singulièrement choquée; elle lui inspira même la pensée de s'y opposer, mais il ne la conserva pas longtemps. M. Delmas, comme tous ceux qui vont par des routes obliques, sentait la force qu'inspire une conduite franche et droite; il connaissait l'ascendant positif du jeune militaire sur tous ses concitoyens, et il voyait aussi qu'en cas de résistance, lui ne serait pas appuyé, bien que sa qualité de fonctionnaire renforçât ici son titre, encore nouveau, de baron de l'empire. La nuit d'ailleurs approchait, et le maire, son supérieur, ne devait pas tarder à revenir de Castel-

naudary, où, selon l'usage de tout le pays, il allait au marché chaque semaine de l'année.

Persister à partir pour Toulouse en ce moment aurait trop fait connaître le motif secret du voyage. Le baron impérial céda donc de mauvaise grâce sans doute, et avec une solennité analogue à la circonstance.

« M. le chevalier Meuron, dit-il (et le titre donné à Paul, en vertu de sa décoration, annonçait son désapointement), vos prières sont des ordres auxquels j'obtempère, dans le but de vous prouver combien je désire vous être agréable. Vous voulez que ce prisonnier

demeure ici jusqu'à demain, soit, je le veux aussi ; mais je me décharge sur vous de sa garde : s'il disparaît, on vous en demandera compte, et à votre père aussi. »

Après ces derniers mots, M. Delmas quittant son écharpe, salua madame Meuron et s'éloigna, ramenant sur son visage obscurci l'éternel sourire qui en avait disparu un instant. La foule des paysans s'en fut avec lui ; il n'en resta plus que deux avec le garde champêtre, auxquels le prisonnier était particulièrement confié. Paul alors s'adressant à celui-ci :

« Monsieur, dit-il, vous m'avez entendu ; c'est à vous à décider de

quelle manière on doit ici agir envers vous.

» — Je préférerais, pour me maintenir dans la position favorable de l'illégalité de mon arrestation, que la force veillât sur ma personne, répliqua l'inconnu, si j'avais réellement les projets hostiles qu'on me suppose; mais, comme un motif particulier me conduisait dans ce pays, je ne vois point pourquoi je n'accepterais pas votre offre bienveillante. Recevez donc, Monsieur, la parole d'honneur que vous exigez : je ne ferai aucune tentative pour m'échapper. »

Paul aussitôt fit un signe au

garde champêtre et à ses deux compagnons : tous les trois se retirèrent ; il ne resta plus dans la salle que madame Meuron, son fils et l'inconnu. Le sous-officier alors s'adressant à sa mère, la pria de lui donner les clefs d'une chambre du château, et les ayant reçues, il s'y dirigea accompagné de son hôte, et l'y ayant installé en lui donnant un domestique pour l'y servir, il le quitta précipitamment, sans lui avoir rien dit d'affectueux et sans en avoir été mieux traité.

Il trouva, en entrant dans le salon, sa mère, Julitte, sa sœur, et mademoiselle de Marsal, à qui

madame Meuron racontait déjà ce qui venait de se passer, et quoiqu'elle cachât la conjecture importante qu'elle avait imaginée sur le compte de l'inconnu, il y eut joie extrême, tendresse non moins vive dans la manière avec laquelle Olympe reçut le sous-officier. Celui-ci, digne de cette amitié si douce, en témoigna sa satisfaction, et tous les deux, lui et Olympe, cessèrent de s'occuper de ce qui frappait tant madame Meuron et Juliette.

Cette dernière, jeune fille âgée d'environ 18 ans, avait autant de beauté que de grâces; son caractère possédait cette naïveté si piquante lorsqu'elle est relevée par de l'es-

prit naturel ; bonne, douce et sensible, gaie cependant, elle charmait ceux qui vivaient avec elle dans un commerce intime ; singulièrement attachée à ses parens et à son amie Olympe, elle ne s'occupait que de leur bonheur. Quelque peu de curiosité formait la partie faible de cet ensemble agréable ; elle tenait à savoir, dans les moindres détails, ce qui se faisait autour d'elle ; questionnant avec insistance avide de nouvelles, de propos commérеurs, ayant enfin ce défaut trop commun à son sexe et aux habitudes de la campagne.

Aussi tandis que son frère et Olympe ne se ressouvenaient plus du prisonnier, elle ne cessait d'y

rêver, attachait à cet incident toutes les facultés de son ame, et impatiente déjà de quitter sa famille pour aller en causer avec les domestiques de la maison.

« Eh bien! mon fils, dit madame Meuron, le maréchal Soult continue-t-il sa retraite?

» — Oui, ma mère, répliqua Paul en soupirant, la fortune de la France est compromise. Le nombre des ennemis l'emporte sur les talens de notre général et sur la bravoure de mes frères d'armes. Ils seront à Toulouse très incessamment.

» — Et la guerre s'approchera de nos paisibles contrées! ajouta

Olympe avec non moins de chagrin.

» — Elle est inévitable, et si le maréchal Suchet n'envoie pas de Perpignan les renforts qu'on lui demande, je crains que le duc de Dalmatie ne soit obligé d'abandonner la position de Toulouse et de se replier sur la montagne Noire. Ah! pauvre France! est-ce que le génie de ton empereur ne te sauvera pas?»

Olympe rougit de plaisir à cette exclamation passionnée du jeune homme; elle lui prit la main, et la serrant dans les siennes:

«Ce cher frère, dit-elle, comme il aime son pays!

» — Autant que mes parens me sont chers, repartit Paul, autant que vous me l'êtes vous-même, ma patrie est l'objet aussi de mon affection. Ah! pourquoi n'ai-je pu la servir plus longtemps !

» — Quand on a fait les campagnes d'Austerlitz, d'Iéna et de Wagram, reprit la jeune fille avec une sorte d'emphase amicale, on a rempli sa tâche, surtout lorsque des blessures graves ont arrêté le héros au commencement de sa course. »

Paul approcha de ses lèvres les jolies mains qui retenaient les siennes. Olympe ne les retira point, ne se montra pas plus émue : cette

marque d'attachement lui était familière.

Sur ces entrefaites le domestique compagnon de voyage de M. Meuron à Castelnaudary, revint seul; il apportait une lettre de son maître, qui prévenait sa famille de la prolongation de son absence jusqu'au lendemain. Il avait à terminer, chez un notaire, une transaction importante dans l'intérêt de mademoiselle de Marsal, et afin de la conclure sans retard, il s'était décidé à coucher à Castelnaudary. Ce fut avec chagrin que cette famille si unie reçut cette nouvelle. Cependant le retard était trop peu prolongé pour qu'on

s'en inquiétât beaucoup. Paul engagea le valet à ne point dire dans le village que M. Menron ne revenait pas le même soir, afin que le baron Delmas négligeât de nouveau de faire valoir son droit municipal; mais de dire, au contraire, que son maître, arrêté à la ville par quelque soin du moment, arriverait incessamment. Cette précaution prise, il se tourna vers Olympe :

« Ma belle amie et seconde sœur, lui dit-il, pardonnez-moi si dans la conjecture présente je me permets de vous donner des conseils. La personne que l'on a arrêtée, et qui me semble très suspecte, désire,

a-t-elle dit, vous parler sans témoin. Je ne m'y oppose pas; je crois seulement convenable que vous ne devez lui permettre de paraître devant vous qu'après qu'elle aura été vue de mon père. »

Olympe, qui s'occupait moins de l'inconnu que de Paul, trouva tout simple l'avis de ce dernier, et elle remit volontiers au lendemain une entrevue à laquelle, malgré sa singularité, elle n'attachait aucune importance. Il n'en fut pas de même de Juliette Meuron, très empressée d'abord de faire connaissance avec cet étranger mystérieux, et ensuite de s'instruire de ce qu'il pouvait vouloir à son amie. Aussi

fut-elle la seule qui manifesta de l'impatience d'un retard qui importunait sa curiosité. Ne pouvant être satisfaite sur ce point, elle demanda à son frère des détails sur l'inconnu, puisqu'ils s'étaient rencontrés ensemble à Toulouse.

« Il seront bientôt racontés, répondit Paul; j'ai soupé vendredi dernier avec ce Monsieur; nous mangeâmes ensemble pendant le samedi et le dimanche suivans; nos opinions politiques n'étaient pas les mêmes; il formait des vœux qui me paraissaient des crimes, ce qui nous éloigna de tout rapport qui eût pu conduire à de l'amitié. D'ailleurs il partit le lundi matin,

et je l'ai seulement rencontré ici. »

Jullite dût se contenter de ce peu de renseignemens sur lesquels néanmoins elle bâtit un superbe château en Espagne. Ce jeune homme devait être un envoyé secret de l'Angleterre chargé de soulever le midi; de grandes négociations s'attacheraient à sa personne, lorsque lord Wellington le saurait arrêté, et peut-être enverrait-il à sa délivrance un fort détachement de son armée, dont la présence dans le pays romprait la monotonie de la vie ordinaire qui s'écoulait au château de Montolair. Elle ne confia pas à d'autres le soin de faire préparer le souper du pri-

sonnier, et même, sous la protection de la femme de charge, non moins curieuse qu'elle de savoir ce qu'on leur dérobait, elle osa arriver jusqu'à la porte de la chambre de l'inconnu.

Celui-ci qu'on pouvait apercevoir, parce qu'il avait laissé sa porte toute grande ouverte, se montra le dos tourné et les mains appuyées contre l'immense manteau de la cheminée qui, construite dans les proportions anciennes, s'élevait à six pieds de hauteur; quatre colonnes de marbre rouge du midi supportaient son couronnement, au milieu duquel deux lions gigantesques et pareillement en marbre,

tenaient dans leurs fortes griffes l'écusson colorié selon les règles de l'art héraldique, de l'illustre maison de Marsal.

L'inconnu paraissait l'examiner avec attention à la clarté d'une lampe qui brûlait sur une commode voisine, toute en marqueterie et ornée de cuivre doré avec magnificence, selon la mode du temps. Il se détourna de ses occupations en entendant les pas des deux femmes qui s'approchaient, et à la vue de la charmante Juliette il accourut, manifestant de sa présence une joie non équivoque, et avant que la jeune fille stupéfaite eût pu se retirer, il lui dit :

« C'est sans doute, je présume, à la princesse Olympe de Marsal que je parle maintenant ? Ah ! combien j'avais hâte de me rapprocher d'elle et de lui apprendre.... Il allait poursuivre et peut-être révéler ce que Jullite avait tant envie de savoir, mais il y avait trop de délicatesse dans le cœur de la jolie curieuse, pour qu'elle consentît à se satisfaire en gardant le silence et en laissant l'inconnu dans son erreur ; et faisant néanmoins un effort qui lui fut pénible :

» — Vous vous trompez, dit-elle, je ne suis point celle que vous croyez ; monsieur Meuron, son in-

tendant, et naguère son tuteur, est mon père. Je suis venue savoir si vous désiriez quelque chose qu'on n'eût pas songé à vous offrir. »

Un désapointement extrême parut sur le visage de l'inconnu, quoiqu'il manifestât en même-temps l'admiration que lui faisait éprouver la beauté peu commune de la jeune fille; il la remercia de son obligeance en termes choisis, se déclara content et sans désir quelconque, ajouta-t-il, que celui de parvenir à voir, le plutôt possible, la princesse de Marsal, car il insista à donner ce titre à Olympe, dont personne ne se servait autour d'elle en lui parlant.

Julie répondit que ceci ne rentrait pas dans ses attributions de ménagère ; car elle partageait avec sa mère le gouvernement de l'intérieur du château ; et honteuse de prolonger cette conversation qui lui pesait, elle se retira, laissant la femme de charge poser le linge qu'elle portait pour le service de l'inconnu.

Paul ne parut point chez lui pendant la soirée ; mais, sans se montrer, il veilla à ce qu'il fût pleinement satisfait ; il se passait en Paul quelque chose d'extraordinaire et dont il ne se rendait pas compte au sujet de cet étranger. Le désir qu'il avait exprimé touchant ma-

demoiselle de Matsal, la fierté et la grâce de ses manières, la mission coupable qu'il paraissait remplir dans le midi de la France, le lui rendaient presqu'odieux. Cependant il se serait blâmé de ne pas renfermer ces sentimens hostiles jusqu'après une plus ample explication qu'il se promettait d'avoir avec ce personnage mystérieux avant qu'il lui permît de s'éloigner.

Mais d'autres intérêts réclamaient aussi les instans du jeune militaire. Il était revenu de Toulouse porteur d'ordres du préfet pour l'organisation plus étendue de la garde nationale du canton de

Revel. Paul devait la réunir presque tous les jours dans chacune des communes où il se rendrait successivement, veiller à ce qu'elle pût devenir utile, et prendre à ce sujet toutes les mesures commandées par les circonstances, qui de jour en jour augmentaient de gravité. Il était passé à Revel avant d'arriver à Montclair, avait donné ses ordres en conséquence, et employa une partie de la nuit avec Jantet, son domestique de confiance, à écrire les circulaires qu'il enverrait aux maires voisins dès le jour suivant.

Olympe néanmoins ne sortait pas de sa pensée ; il l'aimait de la

passion la plus pure, la plus ardente; déjà dès son enfance il s'était accoutumé sans peine à la regarder comme sa sœur chérie, et maintenant il désirait la saluer d'un autre titre, que jamais il n'oserait prononcer le premier.

Paul, quoiqu'accoutumé à vivre dans une intimité complète avec Olympe, à se douter à peine de la distance du rang qui les séparait, voyait pourtant combien la jeune personne lui était supérieure, soit par la naissance, soit par la fortune; trop désintéressé pour mettre de l'intérêt dans son amour, il possédait assez de loyauté pour craindre de ne pas être digne

de tant d'avantages ; il se créait des obstacles, des difficultés que mademoiselle de Marsal n'apercevait pas.

C'était bien elle qui, ayant pris des idées nouvelles, ne se formait point une idée juste de sa brillante position. Indifférente aux attraits de l'orgueil nobiliaire, la splendeur dont ses aïeux avaient joui, leur suprématie dans la province, l'illustration de deux alliances brillantes, tout cela était sans prix devant elle. Loin de se rappeler sa généalogie, elle cherchait à l'oublier, tout occupée de bonnes œuvres positives, de vivre simplement et en remplissant à-la-fois,

avec la même exactitude, ses devoirs envers Dieu et envers la société. Elle se savait riche, et par conséquent se connaissait de grands devoirs, ceux qui lui enjoignaient de partager ses biens avec les malheureux. Aussi, dès le jour de sa majorité, elle s'était empressée de fonder à Montclair un hospice et une école; elle était sans trève à la recherche des infortunés, des nécessiteux. Ses vertus, ses bienfaits lui acquéraient le titre que la voix unanime du peuple lui accordait, celui de la providence visible de cette contrée, qui chaque jour apprenait davantage à la bénir.

Habituée à voir Paul depuis qu'elle était née, le regarder comme son frère et son meilleur ami, elle avait fini par identifier tellement leurs existences, qu'elle ne concevait pas que leur mariage, quand il aurait lieu, pût éprouver des obstacles ou causât la plus légère surprise; non que le mariage fût décidé, nul encore n'en avait parlé : la famille Meuron, par un sentiment noble, et la jeune princesse parce qu'elle en faisait sa pensée unique; elle croyait qu'il s'effectuerait aussitôt que la paix donnée à la France permettrait d'accorder au plaisir particulier

des instans alors tous employés dans l'intérêt de la chose publique. On pensait en 1814, à la suite de la révolution et de l'empire, autrement qu'aujourd'hui.

CHAPITRE IV.

L'inconnu devient un parent.

Il ne peut déguiser l'éclat de ses aïeux,
Son rang brille en ses traits, dans son port, dans ses yeux.

Tragédie manuscrite.

Le lendemain on se leva de bonne heure dans le château de Montclair. Le sous-officier en sortit pour aller passer la revue de la garde nationale de Revel, ce qui devait le retenir au moins jusqu'à l'heure du dîner. Sa sœur Jullite vint dans la chambre d'Olympe,

et là entama une longue conversation sur l'inconnu et sur ce qu'il avait à dire à son amie. On causa longtemps sur ce sujet sans y rien comprendre, car les deux jeunes personnes ne pouvaient établir d'une manière satisfaisante les rapports qui devaient exister entre l'une d'elles et cet étranger.

Olympe se prêtait à ces conjectures avec beaucoup d'indifférence; elle était peu intriguée et de ce qu'on lui disait, et moins encore touchée de la bonne mine et du grand air de l'inconnu, que Julie avait examiné avec une attention extrême.

Toutes les pensées de mademoi-

selle de Marsal se rapportaient uniquement sur Paul, sur ce qui la rapprochait de cet ami tant aimé. Elle ne se tourmentait guère de la demande d'un homme qui ne l'avait jamais vue, et l'active Jullite ne concevait pas sa tranquillité sur ce point.

M. Meuron arriva vers les onze heures ; sa femme s'empressa de lui faire part de l'événement de la veille, et du désir manifesté par le prisonnier. Dès qu'elle eut achevé, M. Meuron monta sans plus attendre dans la chambre où celui-là restait encore, et il y entra après avoir légèrement frappé à la porte. L'inconnu lisait, il ferma le

livre, se leva, et rendit avec une froideur cérémonieuse le salut que lui faisait le survenant.

« Monsieur, dit ce dernier, vous avez été arrêté dans la commune dont je suis maire, muni d'un faux passeport, et vous avez sollicité aussitôt un entretien secret avec mademoiselle de Marsal; voudriez-vous bien vous expliquer avec moi sur les deux points qui m'intéressent, en ma double qualité de fonctionnaire et de tuteur?

» — Je croyais, dit l'inconnu, la princesse de Marsal majeure.

» — Aussi l'est-elle; mais son amitié me conserve un titre que je

mérite encore par mon zèle à en remplir la charge, quoique là loi ne m'y oblige plus.

» — C'est possible, Monsieur, fut-il répliqué avec froideur. Il est vrai que le passeport que j'avais ne m'appartenait point; je sens les conséquences d'un pareil aveu, et je m'y soumets : vous n'aurez pas de ce côté à exiger davantage. Quant à la conversation que je voulais avoir avec la princesse de Marsal, j'obéissais à l'ordre du chef de sa famille, qui m'avait engagé à venir de sa part trouver sa petite-fille. Ceci vous paraîtra-t-il coupable également? »

Il y avait quelque chose d'amer

dans le ton de ces paroles, plus que dans les paroles mêmes, qui fut remarqué de M. Meuron. Ne pouvant y assigner une cause, il se contenta de répondre :

« Je suis fâché, Monsieur, qu'ayant à remplir une mission si respectable, vous vous soyez arrêté à paraître ici sous un nom d'emprunt, qui vous expose à des soupçons pénibles, qui vous place dans une position périlleuse, lorsqu'il eût suffi du vôtre, très honorable sans doute, pour obtenir l'accueil que vous méritez certainement.

» — Mon nom me sera ici plus dangereux peut-être que tout au-

tre. N'importe, je le ferai connaître à la princesse, si on juge convenable de m'autoriser à m'approcher d'elle ; et puis je ne le tairai pas non plus aux autorités devant lesquelles on me renverra.

» — Je souhaiterais, répartit M. Meuron avec une bienveillance très prononcée, que les choses n'eussent pas besoin d'aller jusques-là ; je tâcherai de les arranger de la manière pour vous la moins désagréable, si après avoir vu mademoiselle de Marsal vous consentez à vous ouvrir avec moi en toute franchise.

» — Grand merci, Monsieur, de votre obligeance ; je verrai s'il

me convient d'y avoir recours lorsque j'aurai vu ma.... mademoiselle de Marsal, ainsi que vous l'appelez. Quant à moi, je ne sais que lui donner le titre qui lui appartient par le droit de sa naissance.

» — Les lois de l'empire ne le lui reconnaissant pas, dit avec douceur M. Meuron, et le danger qu'il y avait à s'en servir pendant le règne de la république, ne nous ont pas permis de l'employer jamais. Si vous voulez me suivre vous trouverez ma pupille dans le salon, où elle attend que je revienne. »

Un geste annonça l'acquiesce-

ment de l'inconnu qui, prenant son chapeau, suivit M. Meuron; tous les deux descendirent en silence le grand escalier du château; ils traversèrent une vaste galerie tapissée de portraits de famille, cachés avec soin pendant le régime de la terreur, et replacés depuis l'avénement de Napoléon à l'empire. La vue de ces tableaux parut étonner l'inconnu, qui ne dit rien néanmoins. On arriva au salon, Olympe y était seule; M. Meuron en entrant lui dit:

« Ma chère enfant, voici Monsieur qui réclame de vous un entretient secret de la part de votre grand'père maternel, le marquis

de Puylaurens, je me suis hâté d'y consentir : vous écouterez librement ce qu'on peut avoir à vous dire.

A ces mots prononcés, M. Meuronse retira ; Olympe avait à peine aperçu la veille cet étranger ; il était d'ailleurs presqu'entraîné par la foule des paysans, tandis qu'à l'heure actuelle, libre dans ses mouvemens, il se présentait fier et en déployant la richesse de sa taille et l'élégance de son maintien. Elle ne douta pas que ce ne fût un homme appartenant à cette haute classe dont elle faisait partie, et que néanmoins elle avait peu vue.

Mais combien de son côté l'inconnu demeura frappé à l'aspect séduisant de la jeune personne, quand il contempla sa beauté entraînante, les charmes qu'elle possédait! tout en elle devait plaire et séduire; ses moindres gestes enivrait; il y avait tant d'harmonie dans cet ensemble, tant de perfection dans chaque détail, qu'on ne pouvait contempler Olympe sans éprouver le besoin de l'aimer et le désir de lui plaire.

L'inconnu surpris de cette réunion de tout ce qui attache, demeura un instant immobile; mais bientôt revenant à lui, et s'approchant avec précipitation :

« Enfin, ma chère cousine, il m'est permis de vous exprimer combien je souhaitais cette heureuse entrevue ! je vous appartiens par les liens du sang ; ma mère était sœur de votre père, je suis le duc Silvère de Montmaure, et je viens à vous au nom des parens qui vous restent, et qui vous chérissent autant que vous le méritez. »

C'était la première fois de sa vie qu'Olympe se trouvait en présence d'un aussi proche parent ; séparée depuis 1793 des membres de sa famille, elle n'avait vécu que parmi des étrangers. A peine si dans l'espace de vingt-une années quelques lettres était venue lui rap-

peler qu'il existait en Angleterre des personnes de son nom. On lui avait annoncé successivement, et avec solemnité, la mort de son père, de sa mère et du plus jeune de ses deux frères, et cela par des phrases laconiques et remplies de sécheresse; il en était résulté naturellement que sa tendresse n'avait pu se développer avec énergie pour des parens qui faisaient si peu de compte de son existence, et qu'elle en parlait sans émotion, comme elle y pensait sans grand désir de se rencontrer avec eux. La fierté de son cœur sensible était blessée de cette indifférence manifeste; aussi loin de répondre à

la vivacité de son cousin, elle lui répliqua tranquillement qu'elle était charmée de faire sa connaissance, et de recevoir par lui des nouvelles de son aïeul, de son aïeule et de son frère.

Ce ton calme et sans expansion blessa le jeune homme, qui déjà vivement épris d'Olympe, espérait de sa part plus de chaleur et sentiment à l'heure de leur réunion; il ne put taire sa pensée, et il l'exprima avec sincérité.

« Et que puis-je dire à mon tour, répliqua mademoiselle de Marsal, de ce long silence gardé par tous mes proches? faut-il pour qu'ils se souviennent de moi, que

de grands malheurs pèsent sur la France? »

» — Les calamités qui la frappent aujourd'hui, répartit le duc de Montmaure, sont peut-être les préliminaires d'un meilleur ordre de choses, qui sera surtout favorable aux personnes de notre rang. Le chef du gouvernement français lutte avec des forces inégales contre toutes les armées de l'Europe; enveloppé au nord, à l'est et au midi, il est impossible qu'il ne succombe pas, lorsque surtout on a renoncé à traiter avec lui, et la preuve en est dans l'apparition sur le territoire des princes du sang royal. Le comte d'Artois se mon-

tre en ce moment dans la Lorraine, le duc d'Angoulême accompagne le général Wellington et marche sur Bordeaux, où il entre peut-être aujourd'hui même. Je faisais partie de sa suite. J'ai accepté, non l'odieux emploi d'espion, mais la mission honorable de rallier à sa cause les Français qui n'ont pas perdu le souvenir de leurs maîtres légitimes; mais, ajouta le duc en souriant et avec un accent plus animé encore, je ne puis taire que le désir de me rapprocher de vous, ma charmante cousine, et de vous apporter cette lettre de votre aïeul, m'ait donné plus de vivacité à mon désir de

servir la cause royale, que j'ai d'ailleurs éprouvé du bonheur en foulant la terre sacrée de France : je m'en étais éloigné depuis ma première jeunesse, et le retour m'est bien doux. »

Le duc ensuite apprit à sa parente comment, muni d'un passeport fabriqué par des agens anglais habiles à contrefaire ce genre de pièce si utile à un voyageur, il s'était hasardé à se séparer du duc d'Angoulême dès Bayonne, et à traverser l'armée française, afin de parvenir dans l'ancien comté de Lauraguais.

Il parlait bien ; Olympe l'écouta avec plaisir ; il termina en lui don-

nant la lettre annoncée qu'il avait cachée jusque-là dans un pli de son carrick de voyage, et qu'il venait d'en retirer pendant qu'il donnait à sa cousine les détails répétés plus haut. Olympe, émue cette fois, brisa le cachet avec plus d'empressement qu'elle n'en avait mis encore dans ses rares relations avec sa famille, et lut à voix basse la missive du marquis de Puylaurens, ainsi conçue :

« Mademoiselle ma petite-fille
» et princesse de Marsal. Enfin les
» portes de la France s'ouvrent
» aux soutiens du trône et de l'au-
» tel; la révolution va être vain-
» cue, et la noblesse, ainsi que le

» clergé, reprendront leurs rangs
» et leurs droits. Je désire que
» sitôt l'heure venue de ce chan-
» gement glorieux, et sans atten-
» dre que je me rende moi-même
» auprès de vous, vous rentriez dans
» votre autorité sur nos vassaux,
» et obligiez ceux qui retiennent
» nos terres, à nous les restituer
» sans retard. Vous vous entendrez
» à cet effet avec votre cousin-ger-
» main, le duc de Montmaure,
» que j'investis de tout mon pou-
» voir : il me représentera. D'ac-
» cord avec vous, il sera votre
» directeur naturel, en attendant
» que d'autres nœuds vous atta-
» chent l'un à l'autre. Je sais tout

» ce que vous avez dû souffrir pen-
» dant la durée de nos malheurs;
» à quelles indignités vous avez dû
» vous soumettre en la compagnie
» de la famille infidèle en qui mon
» gendre avait si mal placé sa con-
» fiance. Je me flatte, mademoi-
» selle ma petite-fille, qu'on n'aura
» pu vous inculquer des principes
» au-dessous de votre naissance;
» que vous repousserez avec nous
» tout rapport avec des gens qui,
» par leur conduite, manifestent
» assez la bassesse de leur origine.
» Votre premier devoir sera de
» vous séparer d'eux et de les faire
» sortir de votre château. Je me
» réserve celui de les livrer à la

» justice bottée, que S. M. Louis
» XVIII rétablira certainement.

» Bonjour, je vous embrasse avec
» un vif désir de vous donner bien-
» tôt ma bénédiction, et suis,
» mademoiselle ma petite-fille et
» princesse de Marsal, votre af-
» fectionné grand'père,

» Marquis de PUYLAURENS.

» *P. S.* Votre grand'mère et le
prince Donatien, votre frère, vous
font leurs amitiés. »

A mesure qu'Olympe lisait cette
lettre extraordinaire, une foule de
sentimens divers remplissaient son
cœur; elle se demandait qui avait
donné naissance à cette haine in-

juste que son aïeul portait à la famille Meuron ; à ce besoin de la punir de tant d'affection, de soins rendus à son enfance ; de cette généreuse restitution de tous les biens patrimoniaux de la maison de Marsal ? C'étaient des énigmes pénibles dont elle souhaitait d'obtenir l'explication.

Elle n'était pas accoutumée non plus à ces formes solennelles, à ce désir de se montrer à ses concitoyens dans toute la splendeur d'un rang que désormais on voudrait soutenir avec rigueur, à cette indifférence des siens, qui éclatait jusque dans cette circonstance, où un post-scriptum d'une ligne

suffisait à l'entretenir des sentimens de son aïeule et de son frère; mais plus encore combien elle fut douloureusement affectée de la phrase relative à ses rapports à venir avec son cousin! elle annonçait positivement un projet de mariage, et certes une telle union ne se présentait pas sous un doux aspect à la pensée d'Olympe. Elle attira sur son front une vive rougeur que mademoiselle de Marsal essaya de dérober à son jeune parent derrière le papier de la lettre, car elle craignait que le porteur de celle-ci ne fût instruit de ce qu'elle contenait par le marquis de Puylaurens.

Tandis qu'elle lisait, et avec lenteur, à cause de la mauvaise écriture de son grand'père, le duc l'examinait avec un nouveau plaisir, et s'estimait heureux d'être rapproché d'une parente aussi belle. Il éprouvait un amour qui, bien qu'à sa naissance, avait déjà de l'ardeur et les impétuosités accoutumées. Il lui tardait de pouvoir l'expliquer à sa cousine, et cela avec d'autant moins de retenue qu'il savait en effet que sa main lui était destinée par arrangemens de famille, et afin de lui assurer, dès sa rentrée en France, une grande fortune réunie à celle qu'il retrouverait certainement

dès que les biens des émigrés leur auraient été rendus.

Olympe, embarrassée de ce qu'elle dirait, essaya d'éloigner le moment inévitable de la conversation attendue, en reprenant la lettre. Dès le premier mot, elle arriva pourtant à la fin, et alors comprenant qu'il serait plus dangereux de se taire, elle dit à son cousin :

« J'acquiers avec un chagrin extrême la certitude que mes parens ont été trompés pendant leur absence, sur la conduite de personnes qui me sont bien chères. Loin que M. Meuron et sa femme, mon excellente nourrice, méri-

tent de ma part le plus léger reproche ; je leur dois de l'amour, de la reconnaissance, et c'est une double dette dont mon cœur s'acquittera toujours.

» — De l'amour ! de la reconnaissance ! répéta le duc avec autant de mécontentement que d'ironie ; en faut-il beaucoup envers des gens avides qui se sont emparés de vos biens, de ceux de vos proches ; qui en jouissent insolemment, et qui vous ont réduite à un demi-état de domesticité ?

» — Votre erreur est grande, Monsieur, et j'apprécie alors celle de ma famille. Non, je ne suis pas ici la servante des Meuron, j'y

suis la maîtresse, la dame, la princesse, si cela vous convient mieux; mon enfance, mon adolescence, ma jeunesse ont été entourés des soins les plus tendres; on m'a traitée avec autant de respect que d'égards; on m'a inspiré le besoin de la vertu; on a nourri mon ame des meilleures maximes, et les miens, grâce à Dieu! le reconnaîtront. Quant à l'acquisition révolutionnaire de tous les biens de nos ancêtres, le fait est vrai, je ne le conteste pas; mais il convient d'ajouter que le lendemain du jour où l'an dernier j'ai atteint ma vingt-unième année, M. Meuron m'a cédé, par acte valable, tout

ce qu'il avait acheté dans le seul désir de conserver à ma famille des propriétés que sans cela elle aurait perdu irrévocablement. »

Ce que mademoiselle de Marsal confiait à son cousin produisit sur lui l'effet opposé à celui qu'elle attendait. Les traits du duc de Montmaure se rembrunirent ; il baissa les yeux et se tût d'abord, puis rompant ce silence bizarre :

« Voilà qui est superbe, ma cousine; voilà un désintéressement rare et auquel on ne peut qu'applaudir. La nouvelle ne nous en était point venue, et vous auriez dû la communiquer à vos parens.

» — Et pouvais-je le faire, igno-

rant leur demeure? Il y avait quatre ans que nul d'entr'eux ne m'avait écrit; on m'abandonnait, et on était injuste à l'égard de ceux qui conservaient pour moi une si généreuse affection. . . . .

» — Vous faites bien de les défendre, et vous avez raison de nous accabler. . . . . . .

» — Je ne vous place point parmi les coupables; vous ne me deviez rien, Monsieur, peut-être même soupçonniez-vous à peine mon existence. . . . .

» — Oui, ma cousine, ceci est vrai. Mon père, dans son émigration, se dirigea vers la Russie, où je me trouvais encore lors de la

grande catastrophe des Français, auprès du duc de Richelieu, ami et parent de ma famille. Il m'envoya en Angleterre, à la suite de l'incendie de Moscou. Là je rencontrai les vôtres, je sus que vous étiez en France, et votre nom me fut prononcé pour la première fois! Ah! soyez persuadée que si plutôt j'en avais eu connaissance, j'aurais plutôt bravé les périls pour arriver jusqu'à vous. »

Cette explication fut prononcée avec tant de véhémence, qu'Olympe en éprouva encore plus d'embarras. Aussi, et afin de le dissimuler, reprenant la parole avec une égale chaleur:

« Mais mon aïeul, mais surtout mon frère, s'est-il inquiété de ma position? a-t-il cherché à m'en délivrer, puisqu'il la croyait si fâcheuse? Ni lui, ni le marquis de Puylaurens n'y ont songé; ils ne s'en ressouviennent que lorsqu'ils pensent à la possibilité du retour. N'ai-je pas le droit d'être chagrine d'une telle indifférence, surtout lorsque je la rapproche de l'amitié parfaite que depuis tant d'années la famille Meuron m'a prodiguée? »

Le duc de Montmaure fit ici un geste d'impatience et de douleur; Olympe poursuivit:

« Monsieur et cher parent, j'ai

à vous demander une grâce : c'est quand vous reverrez le marquis de Puylaurens, mon aïeul, et mon frère, de leur faire connaître combien je dois de reconnaissance et d'attachement à ceux qui m'ont si bien servi de père et de mère ; que sur ce point je ne changerai jamais, et que je me flatte qu'eux-mêmes avoueront la grandeur du bienfait, en traitant avec la distinction qu'ils méritent, des êtres au-dessus de ce qu'on appelle leur rang.

» — Je vous obéirai, ma cousine, je rendrai hommage à la vérité, lors même qu'elle pourra m'être fâcheuse. Je vois que cette famille

est véritablement la vôtre, et qu'elle saura vous séparer de nous.

» — Jamais, Monsieur, jamais tant qu'elle sera traitée convenablement par la mienne. Mais laissons ce point maintenant et parlons de vous, qui, arrêté à une époque critique et avec la charge d'une mission périlleuse, affrontez peut-être quelques dangers.

» — Ne vous en occupez pas, Mademoiselle, répliqua le duc avec une sorte de dépit, laissez-moi courir en plein ma dcstinée : il y a une heure que je tenais à la liberté, à la vie. Je ne sais ce qui m'est agréable aujourd'hui ; il y a des illusions qu'on se forme trop

douces, auxquelles on s'attache dès quelles jouent devant nous, et qui disparaissent trop vite pour ne pas laisser après elles des regrets amers. »

Olympe, par un instinct de sympathie, ne voulut pas traiter ce point avec ce jeune émigré; elle revint à celui principal qui avait trait à la sûreté personnelle du duc, et l'assura que s'il lui permettait de le faire connaître à messieurs Meuron, elle était persuadée que dès-lors il ne courrait plus aucun danger.

« Ah! ma cousine, répondit-il, n'est-ce pas assez de la dette que votre famille a contractée en-

vers celle-là pour votre propre compte, faut-il que je sois aussi leur obligé? je ne m'en sens pas l'envie, et ce serait trop pénible pour moi.

» — Et pour moi trop affreux, repartit Olympe avec chaleur, si je vous laissais partir pour Toulouse; qui sait comment on vous traiterait dans cette ville? Il ne faut pas que votre retour me coûte des pleurs.

» — Mon sort vous intéresserait-il à ce point? serai-je assez heureux...

» — Les nœuds du sang qui nous lient sont sacrés, et mes parens auront toujours à ce titre des droits

puissans aux affections de mon cœur.»

Ceci fut dit avec une solennité si froide, que le duc ne put en remercier sa cousine, qui, se levant, s'approcha de la cheminée et tira le cordon de la sonnette; un domestique se présenta.

« Priez monsieur Meuron, lui dit-elle, de prendre la peine de venir ici, il me rendra service. »

CHAPITRE V.

L'adjoint tient à faire le maire.

Ut fama est homini, exin solet pecuniam invenire.

PLAUTE, *La Martellière*, a. II, s. I.

Le crédit qu'un homme obtient est proportionné à sa réputation.

Le duc de Montmaure, tandis que mademoiselle de Marsal donnait cet ordre, se rapprocha d'une fenêtre et se mit à regarder la campagne. Un horizon immense se déroulait devant lui, s'étendant de la gauche aux montagnes de

Castres, présentant en face ces collines élevées qui portent sur leurs cîmes Puylaurens, Montgey, Saint-Julia, Saint-Félix, Saint-Paulet, et vers la gauche se prolongeant jusqu'aux crètes neigeuses des Pyrénées; paysage immense, enrichi de toutes les beautés pittoresques de la nature, qui attire l'attention des plus indifférens, et auquel le duc ne donna même pas un coup-d'œil rapide. Il y avait dans son cœur, épris subitement de sa cousine, quelque chose qui lui faisait craindre qu'elle ne partagerait point sa tendresse. Rien encore ne lui apprenait la vérité, il n'avait surpris entre Olympe et

Paul Mouron, ni regard, ni geste, ni parole animée, puisqu'ils ne s'étaient point réunis devant lui ; et pourtant une voix intérieure lui disait que la vivacité avec laquelle mademoiselle de Marsal défendait son tuteur, provenait moins de sa reconnaissance, en retour d'une conduite si honorable, que par suite de l'affection plus ardente qu'elle éprouvait pour le fils de la maison.

Élevé dans toutes les idées de sa caste, corroborées de celles des étrangers sur ce point, et de la sorte de haine involontaire que les émigrés à leur retour portèrent aux Français, qui les avaient vain-

cus, le duc de Montmaure, à part le sentiment subit que la vue de sa cousine lui inspirait, ne pouvait voir qu'avec peine, et même soupçonner avec dépit une cause à ce dévoûment pour des *gens de basse classe*, qui lui paraissait humiliante pour lui et pour ses parens. Déjà, et sans s'en rendre compte, Paul Meuron lui était désagréable, et l'espèce d'éloignement qu'il lui avait inspiré lors de leur rencontre à Toulouse, par suite de leurs opinions politiques si différentes, prenait une extension plus considérable et pouvait conduire à un éclat fâcheux.

Olympe, d'une autre part, était

charmée de terminer un entretien dans lequel son parent pouvait faire encore mieux connaître, et la pensée secrète, et la volonté du marquis et de la marquise de Puylaurens. Olympe, jusqu'à cette heure, n'avait pas jugé la force de son amour; elle s'abandonnait à la confiance que rien ne la retiendrait, et lorsque par l'effet subit de l'apparition du duc de Montmaure il lui était donné de prévoir des obstacles dans l'avenir, faisant alors un retour sur elle-même, elle comprenait combien Paul lui était cher, et combien plus encore elle ne pourrait consentir à s'en détacher.

Elle possédait, parmi ses qualités brillantes et nombreuses, cette force qui ajoute tant de prix aux vertus. Ayant dépassé la première époque de la jeunesse, elle entrait dans celle où l'ame, complétement mûrie, peut prendre des résolutions fermes et motivées; elle savait quelle conduite il lui fallait tenir, et comment il faudrait s'y prendre pour satisfaire également ses devoirs envers ses proches, et son amour envers l'ami de ses jeunes ans. Elle aussi, dans ce moment pénible, gardait le silence, très occupée sans doute à s'éclairer sur l'agitation de son cœur, mais attendant avec impatience que son tuteur arrivât.

Il était en ce moment dans une aile opposée du château, où le domestique dut aller le chercher ; car ni lui ni sa femme n'avaient songé à épier leur pupille bien-aimée. Il revint donc en toute hâte, et dès qu'il fut entré :

« Mon cher tuteur, dit mademoiselle de Marsal, ce personnage mystérieux, et que l'on accuse déjà de conspirer contre notre gouvernement, n'est pas venu ici avec des intentions aussi hostiles ; un autre soin plus convenable l'attirait à Montclair, celui de m'apporter des nouvelles de ma famille, dont lui-même fait partie. Vous voyez devant vous le duc de

Montmaure, mon cousin-germain. »

M. Meuron s'inclina à ces mots devant l'émigré, et lui adressa les complimens d'usage. Le duc y répondit avec politesse, mais brièvement. M. Meuron reprenant la parole, exprima ses regrets de n'avoir pas su plutôt la qualité de son hôte, ce qui l'avait empêché de lui rendre les honneurs dus à son rang et à la proximité de sa parenté avec mademoiselle de Marsal.

Ceci obligea le duc à des remercîmens qui lui étaient pénibles, et qu'Olympe abrégea en demandant à M. Meuron de quelle manière il fallait s'y prendre pour empêcher le voyage à Toulouse que le baron

Delmas ne manquerait pas de provoquer.

« Ceci, répondit M. Meuron, présente quelqu'obstacle. Déjà, et d'après la réquisition impatiente de mon adjoint, la gendarmerie de Revel sait qu'on a fait l'arrestation d'un personnage suspect dans cette commune, et deux cavaliers de cette arme viennent d'arriver à l'instant même pour escorter le prisonnier jusqu'à Toulouse.

» — Et vous n'empêcherez point ce départ funeste? dit Olympe avec anxiété.

» — Cela sera difficile, répondit M. Meuron; je le tenterai cependant, car dès que le motif du

voyage de M. le duc est connu, il ne reste plus contre lui que la charge de s'être servi de papiers qui ne lui appartenaient pas : c'est un tort sans doute, mais on ne le jugera point sévèrement.

» — Je ne pouvais, Monsieur, dit alors le duc, me présenter dans la partie de la France non occupée par les alliés sous mon nom véritable, maintenu par Bonaparte sur la liste des émigrés. Il y aurait eu trop d'imprudence à paraître sans déguisement.

» — Et il y en a eu plus encore, permettez-moi de vous le reprocher, répliqua M. Meuron, à vous cacher ; c'était faire naître la pen-

sée de vous découvrir, et peut-être inspirer l'idée que vous veniez.... »

Il s'arrêta en hésitant.

« Achevez, Monsieur, dit le duc.

» — J'en serais fâché, car je ne veux pas vous être désagréable. Nous sommes au plus fort d'une guerre acharnée; l'armée dont vous faites partie conduit avec elle un prince de la maison de Bourbon; elle annonce par là des projets plus qu'hostiles, puisqu'elle veut tenter de changer la dynastie fondée nouvellement. Vous êtes, M. le duc, l'un des partisans les plus chauds de cette famille respectable. Vous dépassez les lignes françaises, vous venez, sous un nom d'emprunt,

dans un pays qui est le vôtre; on vous reproche des propos malveillans, on vous signale comme ayant répandu les proclamations du duc d'Angoulême: toutes ces choses ne rendent pas votre position facile, et je voudrais pour beaucoup qu'on n'eût à excuser le duc de Montmaure que d'avoir témoigné de l'empressement à revoir la terre natale.

» — Je vous entends, Monsieur, reprit l'émigré avec hauteur: on me flétrit ici d'une qualification infâme.

» — Cela ne peut être, s'écria Olympe vivement agitée.

» — Cela n'est que trop vrai malheureusement, dit M. Meuron avec

un accent profondément ému; mais j'espère que tout s'accommodera; les intérêts d'un aussi proche parent de ma pupille deviennent les miens dès ce moment, et certes, je m'imputerais à crime de lui laisser courir le moindre péril. Je tenterai tout ce qui sera propre à le lui faire éviter. »

La vivacité sincère avec laquelle M. Meurou prononça ces paroles produisit son effet. Le duc de Montmaure en fut touché jusqu'au plus profond de son cœur; et malgré son éloignement involontaire pour les membres de cette famille, la franchise de son chef lui parut respectable, et il avoua

que de tels bourgeois valaient peut-être bien des nobles orgueilleux. Cependant en vertu de cette fausse honte, de cette vanité inhérente à la faiblesse humaine, il ne put se décider à manifester tout ce qu'il éprouvait; il se contenta de remercier froidement son protecteur, et rentra bientôt dans la méditation à laquelle il se livrait lorsque M. Meuron avait paru dans la salle.

Celui-ci s'adressant à Olympe lui demanda des nouvelles de ses parens avec autant de simplicité que d'affection. Le duc alors se mêlant à la conversation, leur apprit à l'un et à l'autre que le mar-

quis et la marquise de Puylaurens ayant quitté l'Angleterre en même-temps que S. A. R. le duc d'Angoulême, étaient maintenant a Pampelune, où ils attendaient ce que les événemens décideraient de la France. Quant au prince Donatien, ajouta-t-il, il prend part aux actes de l'armée anglaise à la tête d'un régiment étranger qu'il commande; je n'ai pas eu le même courage, et aussi je suis prisonnier.

« Puisque vous n'êtes pas au service actif de l'Angleterre, dit M. Meuron, il nous sera plus facile de vous retirer de la position où vous êtes.

» — Oh! dit Olympe à son tour et en couvrant ses yeux de ses mains blanches et bien dessinées, pourquoi mon frère n'a-t-il pas fait comme vous?

» — L'amour de la gloire.

» — Y en a-t-il, Monsieur, répondit sévèrement Olympe, à porter les armes contre sa patrie? »

Le duc ne répliqua pas. On entendit alors quelques personnes s'approcher. Bientôt on vit paraître le baron Delmas, son fils Lambert et le brigadier de la gendarmerie. Olympe à leur aspect tressaillit. M. Meuron ne cacha pas sa peine, et l'émigré les regarda

avec le dédain qui lui était habituel.

« Enfin, s'écria le baron Delmas, vous voilà de retour mon cher Meuron et très honoré maire; on réclamait tant hier votre présence, à tel point on doutait ici que je pusse remplir convenablement mes fonctions. Vous avez vu le procès-verbal, l'interrogatoire que vous savez que ce Monsieur a subi, un faux nom, qu'il a répandu dans les communes voisines de fausses nouvelles, que c'est un émissaire des Anglais...

» — M. le baron Delmas, répondit M. Meuron en l'interrompant au milieu de sa phrase accu-

satrice; tout ce que vous alléguez n'est pas prouvé. Monsieur a des torts, sans doute, mais les explications qu'il donne sont satisfaisantes. Il y a eu, s'il me permet de le dire, plus de légèreté de sa part que de mauvaises intentions. Des motifs particuliers et tous personnels l'ont amené parmi nous, et il ne convient pas de répéter sans certitude complète les exagérations de gens accoutumés à tout grossir.

» — Non pas en ce cas, s'il vous plaît, reprit le baron quelque peu fâché de la réplique du maire; on n'accuse ce prisonnier que de ce qu'il a dit et fait; j'ai dû agir en

conséquence, et sujet soumis et dévoué à sa majesté impériale et royale, aucune considération n'a pu me faire dévier de la route de mon devoir. D'ailleurs, Monsieur, si cet individu peut se justifier je ne demande pas mieux, mais il le fera seulement à Toulouse; c'est là qu'il doit se rendre, et j'aime à croire qu'ayant égard au fait de son arrestation, que j'ai décidée par mon activité, par mon zèle, vous me chargerez du soin de le conduire et de le présenter moi-même au duc de Dalmatie, qui, dit-on, arrive demain ou après-demain au chef-lieu de notre département.

» — Avant que de faire partir

Monsieur, répondit le maire, je veux écrire au procureur-général, lui exposer le cas et lui demander ses ordres.

» — Vous prenez là, répliqua M. Delmas, une grande responsabilité! savez-vous si cet agent n'est pas à la tête de quelque conspiration formidable? s'il n'a pas autour de nous des complices prêts à tenter sa délivrance? Croyez-moi, mon cher Meuron, débarrassez-vous de sa garde sur ces deux Messieurs (en montrant les gendarmes), et sur un fonctionnaire dévoué au meilleur des gouvernemens. Nous allons partir sur-le champ pour Toulouse, et là on éclaircira ce

que présente d'obscur la venue parmi nous de cet étranger.

»—M. le baron, reprit le maire, je vous remercie de la peine que vous voulez bien prendre; mais j'ai à cœur de vous l'éviter. Notre prisonnier demeurera provisoirement ici, et l'un de ces messieurs partira seul pour aller porter au préfet et au maréchal les lettres que je vais écrire.

» — Prenez garde à ce que vous faites, riposta M. Delmas; vous compromettez la sûreté de l'empire, et je me croirai obligé en ma qualité de sujet soumis et dévoué...

» — Je vous laisse libre de me dénoncer, Monsieur, dit très sé-

chement le maire, si cela peut aider à vos intérêts. »

La phrase était dure, elle blessa sans doute le baron de l'empire; mais il n'en fit rien connaître, et se récria sur ce qu'on manquait à l'amitié, multiplia des protestations d'affection dont on le tenait quitte, et parut chercher à faire oublier ce que son insistance avait eu de désagréable. M. Meuron eut l'air aussi d'écouter avec plaisir cette explication, et on convint alors que le prisonnier continuerait de séjourner à Montclair jusqu'au retour du gendarme. Celui-ci, en attendant les dépêches dont il devait être le porteur, se retira ainsi

que son compagnon. Le duc de Montmaure demanda la permission de rentrer dans sa chambre, et cela du ton d'un véritable détenu; et M. Meuron mit à lui répondre une obligeance respectueuse dont le baron Delmas fut frappé.

Olympe de son côté se retira, ayant le désir d'aller apprendre à sa mère de nourrice et d'adoption quel était cet inconnu qui occupait tant Jullite, et M. Lambert passa dans le jardin, sur un signe que lui fit son père.

CHAPITRE VI.

Deux rivaux en présence.

Il est difficile à contraindre
L'amour heureux ou rebuté,
Et tandis qu'il s'efforce à feindre
Il brille par quelque côté.
Romance inédite.

Monsieur Delmas demeuré seul avec M. Meuron, lui dit :

« Maintenant que personne ne nous écoute, me ferez-vous connaître quel est ce prisonnier mystérieux?

» — Qui peut vous faire soup-

gonner que je sais qui il peut être?

» — Vos égards pour lui, la manière dont vous lui avez parlé, votre résistance à mon désir de le conduire à Toulouse; c'est donc un personnage de bien haut rang?

» — Vous ne vous trompez pas dans cette croyance, répartit M. Meuron; cet étranger que vous prenez pour un agent d'insurrection employé par l'Angleterre, est un de nos compatriotes, un proche parent de ma pupille, et sa famille a toujours occupé la première place parmi la noblesse du Languedoc. Il a commis la faute de se cacher, lorsque peut-être il aurait obtenu du maréchal Soult une permission

d'arriver jusqu'à nous. C'est là tout son crime ; soyez-en persuadé.

— Et voilà pourquoi il réclamait hier un entretien particulier avec mademoiselle de Marsal ! Ma foi, mon vieux pêcheur, je me suis imaginé quelque passion cachée, un amant déguisé, et dans ce cas je n'étais pas fâché de l'éloigner du château.

» Dans quel but, je vous prie ? demanda d'un ton simple M. Meuron.

— Ah ! mais afin de préserver votre belle pupille. Devrait-elle prendre un époux hors du cercle de ses amis ?

— C'est un point, reprit grave-

ment d'interlocuteur, que je n'ai pas encore discuté, ni avec elle, ni avec moi-même; je me serais fait un scrupule de diriger son choix, dans la crainte de ne pas bien le désigner. Si ma pupille se marie, ce sera par le libre effet de sa volonté, et jamais avec mon consentement, si elle n'obtient celui de sa famille.

— De sa famille! s'écria le baron, la comptez-vous pour quelque chose? où est-elle? Des émigrés, des ennemis de l'empereur peuvent-ils d'ailleurs, à une telle distance, décider d'un fait qui leur est étranger? Mort civilement aux yeux de la loi, ils n'ont aucun droit

sur votre pupille; elle seule peut disposer de sa main; elle devrait la donner à un jeune homme bien élevé, possesseur d'une belle fortune, qui aura un titre un jour, car il y en a un dans sa famille. Nous reparlerons de ceci très incessamment, mon cher Meuron; vous aurez en moi de la confiance, car je vous estime beaucoup, et on pourrait arranger si bien les choses..... Mais enfin quel est notre prisonnier?

» — Le jeune duc de Montmaure, dont les terres sont voisines de celles de mademoiselle de Marsal.

» — Qui ne lui appartiennent,

plus, M. Meuron, et cela en vertu de la loi sur la vente des propriétés nationales. Je crois en avoir acquis une partie et de la première main. Et que vient faire ici ce personnage?

» — Mais peut-être s'arranger avec vous afin de retirer des domaines qui ne vous ont pas coûté bien cher.

» — Que dites-vous? je les ai payés deux fois leur valeur; et vous croiriez que cet émigré ne conspire pas le retour de l'ancien régime? cela est impossible.

» — Tranquillisez-vous, M. le baron; il ne songe pas à vous tourmenter; son voyage n'a pour but

que d'apporter à ma pupille la bénédiction de ses parens, et de régler avec elle des intérêts de famille relativement aux biens que je lui ai rendus, et dont on voudrait qu'une portion retournât au profit du seul frère qui lui reste.

» — C'est à quoi certainement vous ne consentirez pas, répliqua le baron avec feu; vous devez empêcher la diminution d'une brillante fortune que mademoiselle de Marsal doit apporter intacte à son futur époux.

» — Comme celui-ci m'est inconnu, repartit M. Meuron en riant, je songe peu à ses intérêts et beaucoup à conserver pleine et

intacte la belle réputation dont jouit ma pupille. Voudriez-vous qu'elle se montrât inférieure à son tuteur, et qu'elle retînt à son profit ce que je n'ai pas gardé pour moi ?

» — Oh ! vous êtes un homme très délicat, très admirable, et en rendant à mademoiselle Olympe les biens de sa famille, vous avez agi fort noblement ; mais elle était Française, tandis qu'elle enrichira un ennemi de l'empereur.

» — Un frère.

» — Celui qui deviendra son mari vous aura peu d'obligation de cet acte de prodigalité folle ;

que des secours soient accordés, à la bonne heure.

» — Si vous présumez que ceci doive m'attirer des reproches, je tâcherai, pour les éviter, de donner à ma pupille un mari qui possède mes sentimens.

» — Oh! vous le rencontrerez; je vous en proposerai un; mais puisque vous tenez à ce qu'un partage soit fait, il convient au moins qu'une balance égale en devienne le résultat.

» — Mon intention n'est pas de rétablir ici les anciennes lois sur le droit d'aînesse; au demeurant, comme le point n'intéresse directement ni vous ni moi, nous

pouvons nous dispenser de le traiter ensemble. Ma confianee en vous, M. Delmas, me fait espérer que vous n'insisterez plus sur la translation dans les prisons de Toulouse du duc de Montmaure, et que, déchirant le procès-verbal que vous avez dressé; vous me permettrez d'y substituer celui que je ferai moi-même.

» — Je souhaiterais vous satisfaire, répliqua le baron non sans embarras, mais la chose n'est plus possible.

» — Et pourquoi, s'il vous plaît?

» — Attendu que, hier au soir, ayant à envoyer quelqu'un à Revel, j'ai profité de la circonstance pour

adresser un double de cette pièce importante à M. le procureur-général.

» — Voilà, dit M. Meuron, en frappant le parquet du pied, un empressement très extraordinaire; vous pouviez attendre que je vous eusse parlé.

» — Ah! Monsieur, rempli de dévoûment et de zèle....

» — Le mal est fait, répondit le maire, je dois le réparer, et je vais m'en occuper tout de suite. Permettez-moi de vous quitter; trop de soins me réclament pour que je me gêne avec un voisin. »

En conséquence de ce congé formel, le baron Delmas se retira en

traversant le jardin où son fils était à l'attendre. M. Meuron, peu d'instans après, partit pour Revel afin de rejoindre Paul, qu'il rencontra sur la route revenant à Montclair. Ils causèrent quelque temps ensemble, puis se séparèrent, l'un poursuivant son chemin vers le château et l'autre tournant bride vers Castelnaudary. Dès qu'il fut dans cette ville, il fit mettre des chevaux de poste à sa voiture, et vers le milieu de la nuit parvint aux portes de Toulouse.

Paul, de retour auprès de sa famille, se hâta de la prévenir qu'une affaire subite et toute politique appelait son père au chef-lieu du département; qu'il prolongerait son

absence pendant cinq ou six jours, et qu'il donnerait exactement de ses nouvelles. Il fallut cette assurance pour calmer l'inquiétude de madame Meuron principalement; elle savait que le maréchal Soult se repliait sur Toulouse avec l'armée française, et que celle des alliés ne tarderait pas à les investir. Elle craignait que dans ces pénibles conjonctures son mari ne courût quelque danger. Paul lui certifia qu'il n'en serait rien, et que des communications seraient toujours ouvertes entre Toulouse et le Lauraguais.

Ce soin pris, il se rendit dans la chambre du prisonnier.

« Monsieur le duc, dit-il en l'abordant, mon père a quitté le château sans pouvoir prendre vos ordres; il m'a chargé de le remplacer auprès de vous, et certes je ne démentirai pas sa confiance.

» — J'en suis certain, Monsieur, repartit le duc, car depuis le peu de temps que je me trouve au milieu de votre famille, j'ai appris à la mieux connaître, et je commence à l'apprécier dignement.

» — Je dois vous rappeler, dit Paul, que prisonnier sur parole vous êtes libre de vos mouvemens, et vous inviter à venir prendre place à la table de la famille, car vous

n'êtes plus un étranger pour elle.

» Je voudrais être son ami, répondit le duc, si rien ne s'y oppose.

» — Pas au moins de ma part, répliqua le sous-officier avec vivacité.

» Plaise au ciel qu'il en soit ainsi ! Quant à moi, Monsieur, si ma façon de penser diffère de la vôtre, si même à Toulouse nous ne nous sommes pas vus avec plaisir, ici j'ai changé complètement ; ma reconnaissance de la conduite des vôtres envers ma cousine. . . »

Paul l'interrompant :

« Ah ! Monsieur, ne nous adressez pas une offense aussi étran-

nant de ce que les miens ont rempli fidèlement leurs devoirs.

— Ce n'est pas mon intention ; mais il me semble convenable d'avouer ce qui vous est dû. »

Paul, afin de mieux détourner une conversation qui lui pesait, engagea le duc à descendre, car l'heure du dîner arrivait. Ce repas a lieu dans tout le pays de la montagne Noire, ainsi que dans tous les villages environnans, entre midi et une heure. Ce jour-là, par extraordinaire, on l'avait retardé de deux heures, et cela faisait un événement dans le château. Le duc suivit Paul, et lorsqu'il entra dans la salle à manger, où les trois

dames de la maison s'étaient déjà rendues, il se fit présenter en forme par sa cousine à madame et à mademoiselle Meuron.

Jullite, dans sa simplicité, voyait dans un duc, surtout appartenant à l'ancien régime, un être fort au-dessus de ses égaux. Accoutumée dès son enfance à la principauté endormie d'Olympe, elle ne s'en étonnait pas; mais le titre de Silvère de Montmaure, rehaussé par une figure charmante et des manières à l'avenant, la frappait au point d'augmenter sa timidité. A peine si à la dérobé elle osait regarder le parent de son amie; elle se taisait, elle qui

chaque jour, par sa vivacité gracieuse, animait le repas du matin.

Olympe à son aise, et néanmoins autant réservée dans ce moment, cherchait à se dérober aux soins empressés de son cousin, que Paul remarquait trop et qui appelaient parfois un nuage sombre sur sa figure ouverte et douce. Olympe voulait éviter une jalousie réciproque, dont elle craignait les éclats. Elle appartenait au sous-officier par les affections de l'ame et par l'habitude de toute sa vie, et c'était à cette dernière heure qu'elle commençait à s'apercevoir de l'énergie de cette tendresse qui, jus-

que-là, lui avait paru si agréable et peu impétueuse.

Paul, de son côté, éprouvait du chagrin à la vue des manières passionnées de Silvère de Montmaure; il tâchait de le renfermer dans le fond de son cœur, de ne point le laisser deviner surtout; car lui aussi aimant Olympe de toutes les facultés de son être, s'était retenu jusque-là à manifester son amour respectueux et sincère. Mademoiselle de Marsal avait pu comprendre qu'il l'adorait depuis long-temps, qu'elle était l'objet unique de ses pensées et de ses espérances; mais aucun aveu direct, aucune parole précise

n'avait servi à dévoile
qui n'en éclate que
est comprimé. Pau
sédait trop cette déli
la vertu, qui interd
moins coupables. I
remords si par ses
aidé à allumer un
pouvait un jour lui ê
il connaissait l'éno
que le rang et le mo
entre lui et madem
sal ; il savait que si
vait au bonheur d'ob
il s'élèverait nombr
justes qui le calomnie
cusant d'avoir profi
dre à ces superbe nuptia

dant de ses proches sur la riche et noble héritière ; il voulait du moins être en paix avec sa conscience, et que celle-ci ne le tourmentât pas avec raison. Il avait en conséquence réglé sa conduite de manière à ne pas rougir avec lui-même, et à pouvoir ne mériter jamais les reproches de sa femme, si jamais mademoiselle de Marsal consentait à le devenir. Maintenant une autre inquiétude le tourmentait : elle résultait de la venue inopinée du duc de Montmaure ; il voyait en celui-ci tant de perfection physique, une telle supériorité sociale, des qualités au moins égales aux siennes, qu'il ressentait les

premières atteintes de cette jalousie à laquelle il n'avait pas été livré jusque-là. Une voix intérieure lui disait que cet émigré n'était point venu à travers tant de périls pour établir seulement de nouveaux rapports entre Olympe et ses parens, mais qu'on l'avait envoyé pour obtenir sa main, et peut-être pour l'enlever à la France et à l'attachement de ses amis.

Eh bien! ces funestes pensées qui dans un autre cœur auraient allumé des sentimens de haine contre le duc, présumé son rival, se liant aux vertus qu'il possédait avec tant d'énergie, lui imposaient une modération douloureuse, une

sagesse qui lui coûterait peut-être le bonheur de sa vie.

« Non, se disait-il, je ne lutterai pas avec lui : il sera libre de chercher à plaire. S'il triomphe, mon désespoir n'aura pas de bornes ; mais du moins je pourrai sans rougir atteindre la dernière heure de ma carrière alors empoisonnée par tout ce qui jette dans le malheur.

Le duc également redoutait une concurrence déplaisante avec ce jeune homme, dont encore il n'appréciait pas le caractère, et qu'il ne devait bien connaître que plus tard. Il lui paraissait impossible que Paul eût pu voir Olympe

chaque jour sans l'aimer d'abord, et puis sans essayer de lui plaire; y serait-il parvenu à titre d'amant, ou n'avait-elle pour lui que cette amitié fraternelle née par la longue habitude de se voir et qui ne ressemble pas à l'amour, quoique souvent elle en ait l'apparence?

CHAPITRE VII.

Le double aveu.

Il aime sans être aimé, elle aime,
et sera-t-elle heureuse?

RÉTIF DE LA BRETONNE, *Contemporaines*.

Quelques jours s'écoulèrent. On apprit la venue à Toulouse de l'armée française, poursuivie dans sa retraite par celle des coalisés. M. Meuron, qui donna ces détails, ne parla point de son retour. Ce silence troubla sa famille : elle

avait à craindre particulièrement pour son chef, tandis qu'elle était épouvantée des malheurs positifs qui de toutes parts fondaient sur la France.

Une sombre tristesse régna donc au château de Montclair. Paul employa ce temps à consoler sa mère, sa sœur et Olympe, et à parcourir les diverses communes du canton pour animer les gardes nationales et pour les préparer à faire prochainement leur devoir. Il fut obligé souvent de laisser le duc de Montmaure seul avec mademoiselle de Marsal, et s'il en ressentit une jalousie pénible, elle ne le détourna pas du moins des soins qu'il

se donnait dans l'intérêt de sa patrie.

Mais Olympe, sans être convenue avec lui qu'elle s'éloignerait de son cousin, évitait toutes les rencontres avec ce dernier et ne venait jamais à lui qu'en la compagnie de madame Menrou ou de Jullite; elle faisait surtout de sa jeune amie sa garde perpétuelle, ne la quittant plus, allant avec elle à la promenade, à l'hospice, à l'école, et jusque chez le curé, M. Dumart, auquel Olympe était dans l'habitude de faire une visite chaque jour.

Le duo s'impatientait de ces obstacles qui ne lui permettaient pas

de s'expliquer librément, et déjà la contrainte sur ce point lui était insupportable. Ne pouvant même plus se contenir, il se décida à tenter une attaque directe puisque le hasard ne le favorisait pas. La matinée fut assez belle; le soleil se montra lumineux et presque chaud; il était onze heures, et déjà les trois femmes du château travaillaient dans le salon, lorsque le duc y parut; il vint à mademoiselle de Marsal et lui demanda la faveur de faire avec elle quelques tours dans le parterre voisin.

« Très volontiers, répondit-elle; aussi bien ne serais-je pas fâchée

de montrer à Juliite à quel point nos rosiers seront précoces cette année.

» — Vous ne le ferez pas maintenant, ma chère cousine, répartit le duc, car mon intention est de causer avec vous d'affaires de famille, et je suis obligé de solliciter de nouveau la faveur d'un tête-à-tête qui pour cette fois n'étonnera personne ici; je suis au désespoir de vous séparer momentanément de mademoiselle Meuron, mais je tâcherai d'être bref, et vous ne tarderez pas à reprendre votre liberté. »

Olympe ne pouvait raisonnablement refuser la prière du jeune

émigré, et bien qu'elle en éprouvât une vive inquiétude, car elle prévoyait quel genre de conversation son parent désirait entamer, force lui fut de contenir son émotion, qui cependant éclata par une rougeur subite dont son visage fut couvert. Elle se leva lentement, mit plus lentement encore un châle sur ses épaules, et se couvrit d'un chapeau qu'elle fut longtemps à attacher. Ses gands l'occupèrent encore ; elle ne finissait pas, et son cousin manifestait une impatience extrême de ses retards dont il apercevait le but. Ils prirent fin, et les prétextes manquèrent à la jeune personne, bien qu'elle eût

souhaité en trouver de nouveaux. Oh! avec quelle joie aurait-elle accueillie alors une visite de la famille Delmas, du curé ou de quelqu'autre voisin! mais nul ne parut, et elle dut se résigner et prendre le bras qui lui était offert depuis plusieurs minutes avec un empressement non déguisé. Dès que tous les deux eurent descendu la rampe qui de la terrasse supérieure conduisait dans le parterre, et que par conséquent ils furent libres de parler sans qu'on pût les entendre, le duc ne se contenant plus :

« Enfin, ma cousine, dit-il, voici depuis mon arrivée le seul instant où je suis véritablement avec

vous. Une armée peu nombreuse sans doute, mais très fidèle à veiller sur vous, ne m'a jamais permis aucune intimité; elle aurait néanmoins pour moi tant de charmes que vous eussiez bien dû me la procurer quelques fois.

» — Je suis si accoutumée, répondit Olympe et presqu'en tremblant, à passer toutes les heures de ma vie avec madame Meuron et sa fille, que leur présence ne me gêne jamais.

» — Oh! quant à moi qui les connais beaucoup moins, je ne pourrais les avoir sans cesse entre vous et moi sans en être contrarié péniblement. Je les respecte, les

estime beaucoup ; mais comme elles ne font point partie de ma famille, il est des sujets de conversation que je me refuserais à traiter devant elles, et ceux-là néanmoins ne seraient pas ceux que je voudrais négliger. »

Olympe ne répondit rien ; le duc lui aussi garda un instant le silence. Si mademoiselle de Marsal l'eût regardé alors, elle aurait reconnu sur ses traits tout ce qui agitait son ame. Mais trop craintive et redoutant ce qui suivrait ce début, elle tenait ses yeux attachés sur la terre, et certes ne songeait pas à les porter vers lui. Le duc ne pouvant plus se contraindre,

s'arrêta tout-à-coup, et pressant légèrement le bras passé dans le sien :

« Ma cousine, dit-il, avez-vous lu dans toute son étendue la lettre du marquis de Puylaurens? »

Olympe fit la faute de ne pas répondre; elle continue de se taire, trop d'oppression pesant sur son cœur. Le duc attendit encore un peu de temps, et puis recommença la question qu'il venait de faire. Un oui mal articulé sortit des lèvres de mademoiselle de Marsal.

« Vous avez dû y voir, reprit

alors le duc, que votre aïeul désire.... Ah! ma cousine! ce qui est pour lui une chose de pure convenance et tout selon le monde, sera dorénavant pour moi le point le plus capital de ma vie. Je venais ici en jeune homme soumis chercher avec indifférence la femme que ma famille me destinait, et maintenant que je l'ai vue, je ne cesserai de la chérir et de l'adorer. Oui, vous serez l'objet désormais de mon amour; il se conservera pour vous sincère, constant et soumis. Je n'eusse osé vous le faire connaître si à l'avance il m'eût manqué le consentement de vos parens; mais puisqu'il a devancé

ma tendresse ; il servira d'excuse à l'impétuosité de mon aveu. »

A mesure que le duc parlait, mademoiselle de Marsál tournait sa tête, cherchant à dérober la peine et les larmes qui soudain remplirent ses yeux. L'émotion, qui déjà donnait un faible tremblement à son corps, augmenta de violence, et malgré le désir extrême qu'elle aurait eu de marcher vite, comme si par cette course elle se fut dérobée à la conversation qui lui pesait tant, la force lui manqua et elle dut s'arrêter en s'appuyant contre un arbre voisin. Le duc, qui l'examinait avec non moins d'attention, s'aperçut de

cette défaillance subite : il s'en montra alarmé, et voyant qu'Olympe persistait à garder le silence :

« Oh! s'écria-t-il, je suis bien malheureux de vous inspirer ainsi tant d'horreur!

» — Vous êtes injuste, répondit Olympe d'une voix tellement faible qu'à peine si elle se faisait entendre, est-ce un tel sentiment que vous devez m'inspirer?

» — C'est au moins, reprit le duc, plus que de l'indifférence ; la surprise seule ne se manifeste pas ainsi.

» — Je n'étais pas préparée... je ne savais pas... et Olympe s'arrêta.

» — Pouviez-vous penser, poursuivit le duc non sans montrer de l'humeur, que je vous verrais avec indifférence ? que venant ici dans le dessein de solliciter un titre cher et sacré, titre que déjà les vôtres me donnent, je changerais d'avis en vous voyant ? était-ce ce triste effet que vous deviez produire ? Non, non, ma cousine, votre aspect en amènera toujours un bien différent ; il sera impossible de vous approcher sans ressentir aussitôt l'amour tel qu'il doit résulter de la réunion complète de tant de beautés et de tant de vertus. Le mien, quoiqu'il ne fasse que de naître, ne finira plus ; tout

me l'assure ; votre rigueur même ne le détruirait pas ; mais je me flatte que libre de votre personne, vous ne rejetterez pas d'abord mes soins, que vous me permettrez de vous les offrir, et qu'avec le temps peut-être.... car ce n'est pas une réponse précise que je réclame maintenant, ce n'est pas une violence que je veux vous faire en tyrannisant votre cœur ; je n'accepte pas les droits que notre famille m'a donnés ; je ne tiendrai rien que de vous, heureux si par mes soins, si par ma tendresse, je me rends digne un jour de vous appartenir !»

Quels que puissent être les dis-

positions d'Olympe dans ce moment, elle dut reconnaître dans la manière franche et noble avec laquelle le duc lui parlait combien était délicate et élevée l'ame de celui-ci ; peut-être lui aurait-elle voulu plus d'égoïsme afin d'avoir moins de peine à le combattre ; mais il se présentait non en adversaire fort de sa position, mais en vaincu désarmé qui sollicite une grâce. Il était peut-être convenable de lui répondre évasivement, de ne lui donner ni de lui ôter l'espérance ; une femme rusée aurait agi ainsi ; mais Olympe, trop simple, trop sincère, ne songea pas à se sauver au moyen d'un pa-

reil détour. Faisant un grand effort sur elle-même, et recommençant à se promener sans quitter le bras du duc :

« Mon cousin, lui dit-elle en tâchant de se faire entendre, à tel point sa faiblesse agissait, vous avez entamé bien promptement un sujet qui ne peut que nous faire à tous les deux une peine extrême; si vous eussiez attendu quelques jours encore, vous auriez évité l'embarras d'un aveu et la douleur d'un refus.

» — D'un refus, Mademoiselle?

» — Oui, Monsieur le duc, d'un refus; non que je le prononce sans regret, mais parce qu'il aidera sans

doute à éteindre une flamme trop nouvelle pour avoir déjà tant de vivacité. Je ne puis être à vous, il me serait impossible de faire votre bonheur. . . . .

» — Et pourquoi suis-je si peu digne de votre attachement? Il est vrai. . . . .

» — Oh! n'ayez pas recours à cette modestie inutile; vous ne possédez que trop les avantages qui inspirent l'amour que vous demandez; les qualités brillantes et solides sont loin de vous manquer, et certainement il m'eût été doux de les apprécier de façon à vous satisfaire; mais déjà, et avant de vous connaître, ma détermina-

tion était prise, j'avais disposé de ma personne et de mon cœur.

» — Et vous me le dites! s'écria impétueusement le duc de Montmaure, et ne craignez pas d'avouer qu'entraînée par une séduction coupable.....

» — Je me suis mal expliquée, répondit Olympe en l'interrompant, puisque je vous amène à former des soupçons.....

» — Ne m'avez-vous pas dit ici et tout-à-l'heure que vous ne vous apparteniez plus?

» — Oui, Monsieur.

» — Et n'était-ce pas alors m'apprendre qu'on a cherché à éblouir votre amé, que la ruse a été em-

ployée pour vous décider à un mariage indigne de vous, que l'avidité la mieux calculée s'est parée des dehors de la vertu, que vous êtes la victime des combinaisons exécrables d'une famille?...

» — N'allez pas plus loin, mon cousin; j'ai tort d'ailleurs de vous permettre des calomnies que ma reconnaissante amitié souffre trop à entendre. Vous dépassez le but que je vous ai montré, en donnant à mes paroles une extension qu'elles n'ont pas. Je vous ai dit, avec toute franchise, que j'ai disposé de ma personne et de mon cœur. Ceci est vrai, tout ce que vous ajoutez ne l'est pas. Dieu est té-

moin, et certes ma bouche ne s'adresse à lui qu'avec respect; que depuis ma naissance, et dans la maison que j'habite, nul n'a cherché subjuguer mes sentimens, m'inspirer telle ou telle passion, et employer l'influence que de grands services et une véritable affection auraient rendue souveraine. Non, mes amis avaient trop de vertu; un mot, un acte quelconque ne l'ont point flétri : ils sont dignes de mon amitié, de mon estime, de mon respect.

» — Vous me surprenez, et cependant...

» — Celui que j'aime, si ce que j'éprouve est de l'amour, car à mes

yeux il y a dans ce sentiment quelque chose de plus divin; celui-là, dis-je, toujours admirable dans sa conduite, ne m'a jamais mieux traitée que sa sœur; il a conservé à mon égard ces formes délicates et pures qui annoncent tant de générosité. Je crois bien qu'il n'ignore pas l'affection que je lui porte, et cependant aucune parole téméraire ne lui est encore échappée; il ne s'est exprimé que par ses regards. J'ai conservé aussi la même retenue, aussi ni l'un ni l'autre n'avons à rougir, et aucun remords ne se mêle aux douces pensées que nous devons avoir.......

» — Plus je vous écoute, dit le

due avec une mélancolie doulou-reuse, et moins je vous comprends. Est-il croyable qu'une tendresse aussi contenue ait autant de viva-cité ? ne provient-elle pas en vous d'une exaltation magnanime, d'un désir irréfléchi de prouver votre reconnaissance ?...

» — Non, non, répliqua Olympe en secouant la tête, tandis qu'une nouvelle rougeur colorait son visage charmant, ceci est l'affaire de toute ma vie. J'ai aimé Paul dès ma première enfance ; je sais ce que me coûta de chagrin son départ pour l'armée, où il voulut aller servir en qualité de simple soldat ; d'inquiétude son

absence, de douleur la nouvelle qu'il était blessé, et de joie son retour. Je le vois sans cesse, et chaque jour je l'apprécie davantage; il possède tout ce qui inspire de l'amour et de l'amitié.....

» — Ah! par grâce, ma cousine, épargnez-moi son éloge, c'en est bien assez de la peinture de la tendresse que vous lui portez. Mais pensez-vous qu'elle sera couronnée par l'union à laquelle vous tendez? vos parens donneront-ils leur consentement? Ne vous en flattez pas, la révélation de ce qui se passe dans votre cœur et du désir qu'il forme, les plongera dans une douleur profonde, les portera à une

colère dont vous ressentirez les effets : ils n'ont ni votre passion ni votre enthousiasme, ni cette reconnaissance qui, quoique vous puissiez dire, a tant d'influence dans tout ceci ; ils ne verront l'affaire qu'en personnes du monde et ne comprendront jamais la nécessité d'une alliance entre la princesse Olympe de Marsal et le sous-officier Paul Meuron.

» — J'espère que s'ils m'aiment véritablement ils se montreront moins injustes, et qu'ayant égard d'ailleurs à la distance qui nous sépare, à la position des choses qui, en France, a tellement rapproché les rangs.....

» — Sortez d'une erreur dans laquelle vous perpétue votre ignorance de ce qui se passe en ce moment. L'empire de Bonaparte touche à son terme : encore quelques semaines, et l'édifice révolutionnaire n'existera plus. La coalition a maintenant un but avoué, celui de replacer la maison de Bourbon sur le trône de France ; ce grand ouvrage sera terminé incessamment : alors se releveront plus fortes que jamais les barrières que les convenances, et en quelque sorte les lois du royaume plaçaient autrefois entre des naissances inégales ; vos parens de retour prendront sur vous tout pouvoir, et

leur opposition formelle et irrévocable détruira le rêve que vous carressez, et qui disparaîtra devant la réalité. »

CHAPITRE VIII.

Le rendez-vous donné.

Il est des cas où la confiance en un amant dédaigné est la meilleure preuve de l'estime qu'il inspire.

LE NOBLE.

Mademoiselle de Marsal écouta son cousin lui expliquer les probabilités de l'avenir avec une terreur inexprimable. Remplie de confiance dans le génie, dans la force de l'empereur, jamais il n'était entré dans sa pensée que ce colosse

pût être brisé aussitôt. Combien plus encore prendrait-elle un vif intérêt à sa chute, si celle-ci devait amener le retour de sa famille et apporter des obstacles à son mariage avec Paul Meuron ! Elle redoutait trop un pareil malheur pour ne pas ouvrir son ame à la crainte; elle oublia le point principal de la conversation qu'elle avait avec le duc, pour s'attacher à le questionner sur les résultats possibles que pourrait amener la politique européenne. Le duc s'y prêta volontiers; quoiqu'il ne fit qu'esquisser à grands traits ce qui se passait dans ce moment en-dedans et en-dehors de la France, il montra

celle-ci touchant à l'heure d'une régénération complète ; la chute de Napoléon certaine et le retour des Bourbons prochain. Il espérait par là effrayer sa cousine sur les suites d'un amour que le succès ne couronnerait pas. Il connaissait peu encore la force de cette ame passionnée et vertueuse tout à-la-fois. Quand il eut achevé, Olympe reprenant la parole :

« Ce que vous m'apprenez est probable ; oui, le grand homme qui nous gouverne avec tant de gloire touche au moment de son infortune, et ce sera celui du retour de mes parens : ils me trouveront heureuse de les revoir, mais

déterminée à n'écouter que les inspirations de mon cœur, je vous le répète quoiqu'avec peine ; mais afin que vous, demeurant bien persuadé que je ne changerai pas, deveniez auprès d'eux mon protecteur ; ce sera un dur sacrifice, et pourtant je le demanderai à votre générosité !

» — Il serait affreux ! et vous, ma belle cousine, bien cruelle si vous persistiez à l'exiger. Aurai-je la force de m'y résoudre? Ah ! ne l'espérez pas ! je porte trop d'envie au bonheur de celui que vous me préférez.

» — C'est un bonheur, puisque

vous l'appelez ainsi, dont il ignore l'étendue. Je vous le répète, Monsieur, jamais entre nous il n'a été parlé des projets d'une vie future; nous nous sommes toujours réfugiés dans le présent, afin de nous dérober sans doute aux séductions de l'espérance d'un plus heureux avenir. Mais, croyez-moi, retournons au château; il m'est douloureux de vous être opposée: je voudrais que vos désirs pussent être satisfaits par le don de la fortune que mon tuteur m'a si loyalement conservée; une telle indemnité ne conviendrait pas à votre délicatesse: je n'ai donc que mon amitié à vous offrir.

» — Elle ferait ma consolation si elle pouvait me suffire ; cela ne se peut aujourd'hui. Ah ! ma cousine, pourquoi vous ai-je connue ?

Olympe ne répliqua pas, et pressant le pas elle rejoignit madame et mademoiselle Meuron au moment où Paul arriva de son côté. Une profonde inquiétude se peignait dans ses traits ; il rapportait de Revel de fâcheuses nouvelles. On exagérait la position de l'armée française dans le midi ; on disait déjà Toulouse investie : ce fut ce qu'il dissimula à sa famille, afin de ne pas augmenter son effroi. Le dîner s'acheva silencieusement ; nul n'avait envie de parler. Le duc

et Olympe étaient trop occupés de leur conversation de la matinée. Quelque chose de particulier agissait sur l'esprit du sous-officier. Madame Meuron et Jullite regrettaient l'absence du chef de la famille : nul n'était tranquille.

Comme on sortait de table, le baron, la baronne Delmas et leur fils arrivèrent; deux ou trois autres voisins les accompagnaient, tous préoccupés de la marche des événemens, et sachant M. Meuron à Toulouse, venaient apprendre au château ce qu'il pouvait mander. Le duc, à la vue de ce monde qui l'importunait, et dont il ne partageait pas les sentimens, se retira

dans sa chambre. Il avait d'ailleurs besoin de solitude pour raffermir son cœur contre le coup que la franchise d'Olympe lui avait porté.

Dès son départ on causa de ce qui intéressait toute la France, de l'approche des ennemis, de la bataille qui, selon toute apparence, serait livrée prochainement sous les murailles de Toulouse. On ne s'attendait pas au repos du général anglais, repos néanmoins qui eut lieu, car il ne se décida à combattre que le 10 avril suivant. Chacun racontait sa nouvelle fausse, ou vraie. M. Delmas se montrait toujours dévoué à la cause de sa ma-

jesté impériale et royale, dont encore il ne soupçonnait pas la détresse.

Paul demeurait inattentif ; ses yeux se portaient vaguement d'un côté et d'un autre. Il répondait parfois au hasard et comme s'il n'avait pas entendu la question qu'on lui adressait. Olympe qui ne le perdait pas de vue, sans avoir l'air cependant de l'examiner trop, s'aperçut facilement qu'il n'était pas dans son assiette ordinaire. Quelque motif particulier le troublait-il en ce moment? Elle s'imagina qu'ayant appris par sa sœur le long entretien que le duc de Montmaure avait eu tan-

tôt avec elle Olympe, il en ressentait de la jalousie et la manifestait par cette contenance inquiète qui ne lui était pas naturelle. Elle forma le projet de le rassurer; d'ailleurs tout ce que lui avait appris son cousin lui inspirait la pensée de hâter le moment d'une union que l'on pourrait bien empêcher de se conclure; mais que rien ne saurait détruire lorsqu'elle aurait été consacrée par les lois de l'empire et les bénédictions de l'église.

Profitant d'un moment où la compagnie se leva pour recevoir un habitant de Revel qui venait en visite, Olympe passa auprès

du sous-officier et lui dit à voix basse :

« Il faut que je vous parle ce soir, et dans *la salle des Rois*. »

Le lieu qu'elle désignait sous ce titre était une pièce immense située dans une partie écartée du château, où l'on n'allait jamais que pour la montrer aux curieux. Les portraits en pied des plus illustres souverains des temps anciens et modernes la décoraient. On avait enlevé pendant la révolution ceux des cinq ou six monarques français qui y prenaient leur place, et on les y reposa lors de l'avénement de Napoléon à l'empire. Olympe

aimait souvent à se réfugier dans la salle des Rois, bien sûre qu'on ne viendrait pas l'y chercher tant la route en était peu usitée, et en la circonstance présente elle crut ne pouvoir mieux choisir pour dire à Paul tout ce qui pesait sur son ame.

Le jeune homme surpris d'un tel rendez-vous et de la manière mystérieuse avec laquelle mademoiselle de Marsal le lui avait donné, se livra dès ce moment à d'étranges conjectures. Jamais jusqu'alors leurs conversations n'avaient eu besoin d'être secrètes; l'un et l'autre se parlaient librement en présence de tous les ha-

bitans de la maison. Paul se demandait ce qu'Olympe pouvait avoir à lui dire, et certes, quelque pût être l'étendue de son amour, ce ne fut pas sur ce point qu'il se reposa pour trouver la solution d'un tel problême.

Olympe avait oublié de désigner l'heure; elle se le rappela, et allant sans affectation vers la pendule de la cheminée, elle posa sa main sur neuf heures, moment qui suivait celui du souper et où souvent on rentrait chacun dans sa chambre particulière, car on veillait peu au château de Montclair.

Le duc reparut comme on allait

servir le repas du soir; sa physionomie était sombre, et il laissait lire sur ses traits le chagrin qui agitait son cœur; il avait beaucoup à faire pour retenir les regards de colère qu'il aurait malgré lui dirigés sur Paul, s'il se fût abandonné à la violence de sa passion maltraitée, et maintenant le séjour de Montclair lui devenait insupportable. Il pensait qu'il souffrirait moins s'il lui était permis de s'en éloigner.

Le même silence qui avait régné pendant le dîner se prolongea jusqu'à cet autre repas; chacun encore éprouvait le besoin de se recueillir, et dès que l'on eut cessé

de manger on se sépara sans prolonger une conversation qui vingt fois avait été reprise et interrompue.

Ce ne fut pas sans émotion qu'Olympe se dirigea vers la salle des Rois, alors ensevelie dans une obscurité profonde, dissipée très imparfaitement par la clarté de la lampe renfermée dans une petite lanterne que mademoiselle de Marsal portait avec elle. Cette lampe fut posée sur un riche meuble de Boule, et la jeune fille s'appuyant contre un fauteuil voisin demeura pendant quelques minutes ensevelie dans une foule de pensées bien

propres à tourmenter son cœur. Elle s'étonnait parfois de la hardiesse de sa démarche, et puis se rassurait au souvenir de l'amour respectueux de celui qu'elle venait chercher. Elle s'attachait encore à pénétrer au travers des voiles de l'avenir, à s'encourager dans sa résolution extrême par le tableau des contrariétés qui la menaçaient si un nouvel ordre de choses s'établissait en France.

« Oui, se disait-elle, mon bonheur exige que je me montre reconnaissante ; je suis accoutumée à la vie tranquille de cette contrée ; je ne pourrais me faire à celle qui me jetterait dans le tourbillon

du grand monde. Il ne me faut pas plus de considération que celle dont je jouis parmi mes voisins. Le prestige d'un rang pompeux n'a point enivré ma tête. Je connais Paul, je l'apprécie, et je sais ce qu'il sera toujours. »

Elle fut interrompue dans son monologue par les pas précipités d'une personne qui s'avançait rapidement. Elle courut à la rencontre du sous-officier : elle se trouva en présence du duc de Montmaure. Tous les deux témoignèrent une égale surprise d'une rencontre aussi imprévue. Le duc prétendit s'être égaré dans les vastes appartemens du château, et

Olympe, préoccupée du malheur qui pouvait résulter du rapprochement des deux rivaux, ne veilla pas assez sur sa force morale, qui l'abandonna tandis que son cousin lui parlait, et cela à tel point qu'un éblouissement subit la priva presque de l'usage de ses sens; elle se laissa tomber sur le fauteuil contre lequel son corps était appuyé, et fermant les yeux elle se mit à fondre en larmes.

Le duc plus encore étonné de cet incident, et néanmoins ne voyant qu'à moitié l'état physique d'Olympe, s'approcha d'elle pour la secourir ou pour la rassurer.

« Oh! répondit-elle en joignant

les mains et avec un accent chaleureux, oh ! Monsieur ! retirez-vous je vous prie; laissez-moi seule : votre présence me donnera un coup mortel.

» — Est-ce tant de haine que je vous inspire? et suis-je si malheureux que vous ne puissiez plus me voir auprès de vous?

» — N'interprétez pas ainsi mes paroles et mon accablement; un autre motif... Ah! partez! partez tout de suite! chaque minute ajoute à ma torture cruelle; ayez, ayez pitié de moi!

» — Comment vous laisserai-je quand vous me paraissez affaissée

sous le poids d'un mal subit? souffrez que je vous ramène vers votre chambre; il y aurait de la folie à vous abandonner maintenant.

» — Il y aura peut-être du sang répandu si vous persistez à demeurer malgré ma volonté.

» — Ah! ma cousine! qu'entends-je? est-ce donc un autre que moi que vous attendiez? et tantôt m'aviez-vous trompé en soutenant que jamais un amour qui fait mon désespoir ne s'était découvert à celui qui en est l'objet fatal?

» — Et je n'ai dit alors que la vérité, et jamais, jusqu'à cette heure, il n'avait été dévoilé; vous

me flétrissez d'un soupçon odieux; vous flétrissez encore davantage le plus généreux des hommes. Eh bien! pour sa justification, pour la mienne, faites un appel à votre courage, à votre raison; demeurez ici le témoin caché d'une entrevue qui sera la première; et si par cas elle blesse péniblement votre cœur, du moins le fera-t-elle rougir des reproches qu'il m'adresse.

» — Que me demandez-vous? s'écria le duc en se reculant de sa cousine.

» — Ce que je suis en droit d'exiger, maintenant, ce qu'il ne

vous appartient plus de me refuser. Oui, Monsieur, je veux que vous assistiez à tout ce que vais dire ; il le faut pour vous, pour moi, pour ma famille et pour celle de mes amis, que l'on a calomniée si cruellement. Vous connaîtrez enfin qui nous sommes, et vous apprécierez ce que l'on doit attendre de mon avenir! »

Le duc, confondu par cette détermination extraordinaire, par cette volonté ferme et inattendue, ne sut quelle résistance opposer. Olympe lui apprit rapidement que pour la première fois elle avait souhaité parler à Paul hors de la

présence des personnes de sa famille; qu'il allait venir, ne sachant encore ce qu'elle voulait; que le témoin de cette entrevue devait prendre sur lui assez d'empire pour ne pas la troubler, pour tout entendre sans manifester sa douleur ou sa colère, et que ceci devenait une circonstance où une ame magnanime était appelée à montrer toute sa grandeur. Olympe termina sans laisser au duc le loisir de lui répondre, pour le conduire derrière les amples rideaux de velours rouge d'une des croisées de cette salle immense, et quand elle l'eut ainsi placé, elle

se rapprocha de la porte, où elle n'attendit pas longtemps, car le sous-officier arriva presqu'aussitôt.

FIN DU PREMIER VOLUME.

LA PRINCESSE

ET

LE SOUS-OFFICIER.

Pour paraître le 25 décembre.

LE PRINCE

ET SON VALET DE CHAMBRE,

MÉMOIRES CONTEMPORAINS, PAR MAIRE.

4 *vol. in*-12.

Le 15 *janvier.*

LE DIABLE,

PAR LE BARON DE LAMOTHE-LANGON.

5 *volumes in*-12.

IMPR. DE BELLEMAIN, RUE SAINT-DENIS, N. 268.

LA PRINCESSE

ET

LE SOUS-OFFICIER,

Histoire Contemporaine,

PAR E. L. B. DE LAMOTHE-LANGON.

Insani sapiens nomen ferat, æquus iniqui,
Ultra quàm satis est, virtutes si petat ipsam.

HORACE, épitre VII, livre I.

Le sage cesserait d'être sage et le juste d'être juste, s'ils portaient trop loin même l'amour de la vertu.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,

LACHAPELLE, éditeur, rue Saint-Jacques, n. 75;
LECOINTE et POUGIN, quai des Augustins;
CORBET, quai des Augustins, n. 61;
PIGOREAU, place Saint-Germain-l'Auxerrois;
Mme veuve BECHET, quai des Augustins;
TENON, rue Hautefeuille, n. 30;
LEVAVASSEUR, Palais-Royal.

1831.

LA PRINCESSE

ET

LE SOUS-OFFICIER.

CHAPITRE IX.

Un sous-officier vaut un duc.

Quod non vetat lex, hoc vetat fieri pudor.

SÉNÈQUE, *la Troade*, act. III, sc. I.

La délicatesse interdit souvent ce que la loi autorise.

Olympe, dans la situation pénible où elle se trouvait, rendait cependant grâce au ciel de la do-

cilité qu'elle avait rencontrée dans son parent, et frémissait en se retraçant la scène qui aurait eu lieu peut-être si le duc avait refusé de lui obéir. Tout ceci répandait sur ses traits une agitation extrême, qui aurait été certainement aperçue de celui qui survenait, si la lampe éclairant seule la salle n'y eût projeté une lumière trop faible; à peine si elle laissait la faculté de discerner parfaitement les objets placés auprès d'elle. Les autres, plus éloignés, demeuraient enveloppés dans une obscurité presque totale. Le trouble que ressentait Olympe ne pouvait être remarqué par Paul, par elle aussi

était cachée dans ces ténèbres visibles si favorables aux mouvemens de son cœur.

Paul venait sans lumière, la sienne s'étant éteinte dans une des salles qui précédaient celle-là; mais le rayon douteux de la lampe d'Olympe se projetant jusque sur son front, laissait y lire non moins d'étonnement, de gravité, que d'embarras; il était certain que son ame, violemment émue, avait besoin d'être rassurée, et que de sa part il se livrait également à des pensées étranges sur la cause de ce rendez-vous mystérieux. Il s'avança lentement les bras croisés, et lorsqu'il se fut approché de ma-

demoiselle de Marsal, il la salua avec autant de plaisir que de respect, employant même en cette circonstance des formes cérémonieuses dont il ne se servait pas dans l'intérieur du château, où il régnait plus de familiarité que d'étiquette.

Ces manières imitées ne rendirent pas à Olympe la tranquillité dont elle avait besoin; un sentiment irréfléchi l'avait entraînée à prendre l'initiative d'une démarche peu convenable sans doute à son sexe et à son âge, et elle croyait en apercevoir la censure dans la sévérité de l'abord de son frère de lait, regrettant déjà ce qu'elle avait

fait, et rougissant aussi de ce qu'elle allait dire. Sans prendre plus de courage au souvenir du témoin qu'elle s'était donné, mademoiselle de Marsal demeurait immobile et cherchait vainement les expressions propres à faire connaître toute l'étendue de sa pensée.

Ce silence aurait pu être prolongé, si Paul Meuron ne l'eût trouvé trop pénible. Il éprouvait une impatience réelle d'entendre ce que la jeune fille avait à lui dire, et voyant qu'elle persistait à se taire :

« Me voici, Olympe, dit-il, prêt à vous écouter, car certainement ce n'est pas pour une chose

ordinaire que vous m'avez appelé ici.

» — Non, en vérité, mon ami, répliqua la jeune fille en essayant de sourire afin de prendre quelque peu d'assurance. Le motif de ce rendez-vous est bien grave, il l'est à tel point que je ne sais comment le faire connaître ; il y a même quelque temps que j'étais plus hardie, mais à cette minute actuelle plusieurs causes ont abattu mon courage, et, Paul, il m'en faut beaucoup cependant.

» — On est, répondit le jeune homme, à une époque où nous devons tous faire preuve d'énergie, même vous autres, Mesdames ; car

qui sait ce que l'avenir nous prépare?

» — Des malheurs, mon ami, des bouleversemens qui mêleront tout, si j'en crois ce qu'on débite. Ah! dans une telle catastrophe qu'un protecteur est nécessaire, et qu'il est heureux d'en rencontrer un qui possède toute notre confiance! Vous serez le mien, Paul, vous ne m'abandonnerez jamais.

» — A moins que je ne devienne un cadavre insensible; car jusqu'à ce moment aucune puissance humaine ne me séparera vous, ma chère sœur, de ma mère et de mes autres parens.

» — Oui, Paul, vous ne me

manquerez pas, je l'espère; mais moi ne puis-je venir à vous manquer? Il est à craindre que telle circonstance impérieuse m'éloigne de vous et de ceux qui me sont encore si chers.

» — S'il faut fuir, si les ennemis pénètrent dans cette contrée, dit le sous-officier trompé sur le sens caché qu'Olympe attachait à son discours, je ne vous laisserai point partir sans vous suivre. Quel autre veillerait mieux à votre sûreté?

» — Oh! personne assurément, reprit Olympe en prenant le bras du jeune homme, et en se promenant avec lui dans l'étendue de la

salle, et croyant par là se donner plus de résolution pour achever ce qui lui restait à dire. Vous êtes ma garde naturelle, vous ne me tromperez pas; mais la victoire passant aux alliés ramènera peut-être des querelles de parti qui n'existent plus, les familles se diviseront...

» — Toutes peut-être, hors la nôtre.

» — Oui, si elle ne se composait que de vos parens et de moi; mais j'en ai une aussi, Paul, une qui reviendrait avec des idées qui ne sont pas les miennes, avec des préjugés que je ne conçois pas; et si elle se plaçait entre nous?

» — Et pourquoi le ferait-elle? quelle faute aurions-nous commise pour mériter un tel châtiment?

» — Aucune, mon ami, aucune. Eh bien! si pourtant la chose arrivait, que deviendrai-je, moi qui ne consentirai jamais à vous quitter?

» — Ni moi non plus, ni mes parens, bonne Olympe! Mais ne vous créez pas des pensées aussi tristes; c'est votre cousin qui vous les inspire; lui parti, vous ne vous en rappelerez plus.

» — Écoutez, Paul, ce que j'avais à vous dire, ce qui pèse sur mon cœur, ce que ma bouche de-

vrait taire, et néanmoins ce qui ne me fera pas rougir. Vous avez été mon gardien dans ma première enfance; vous êtes devenu plus tard mon précepteur en quelque sorte, vous voilà aujourd'hui mon ami!.... »

Elle s'arrêta, quitta brusquement le bras du jeune homme et cacha son visage dans ses mains, et puis, poursuivant d'une voix étouffée: « Achevez de me guider dans la carrière de la vie; j'ai tant à faire pour récompenser vos parens de tout ce que je leur dois!

» — Olympe! Olympe! s'écria Paul tout hors de lui, quelles paroles prononcez-vous? que préten-

dez-vous faire? qu'ai-je entendu! Est-ce un rêve, un délire? êtes-vous là? suis-je ici?... Mon Dieu! mon Dieu! c'est une épreuve. Ah Mademoiselle! fallait-il la diriger contre moi?

» — Une épreuve, Paul! à quoi me servirait-elle? Je pense ce que je dis.

» — Cela est impossible, car je mourrais de bonheur; mon existence entière ne suffirait pas à payer vos paroles bienfaisantes. Mais non, je suis la dupe d'une illusion fatale. Le réveil me sera bien affreux!

» — Vous ne dormez pas, enfant que vous êtes, répliqua Olympe

avec un sourire enivrant, ce qui se passe entre nous n'a rien d'imaginaire ; vous eussiez dû pourtant m'épargner la honte du premier aveu. »

Ces derniers mots, qui auraient dû achever l'enivrement de Paul, produisirent un effet contraire. Ils le retirèrent du monde fantastique dans lequel il était jeté, et en rentrant dans celui-ci, il retrouva la vertu de son caractère.

« C'est vous, Olympe, répondit-il, qui êtes l'enfant que vous me reprochez d'être ; vous badinez avec mon cœur, vous en jouez comme s'il était une poupée, et il est douloureux pour moi ce diver-

tissement où vous vous complaisez.

» — Paul, n'évitez pas la solution du problême que je vais vous donner à résoudre. Comment dois-je m'y prendre pour assurer irrévocablement le bonheur de vos parens et le mien?

» — Que je vous répondrais vite, repartit le sous-officier avec véhémence, si je n'avais à consulter que mon cœur! mais dois-je m'adresser à lui? est-ce lui qu'il faut que j'écoute? Hélas! il peut me perdre aussi bien que le vôtre vous égarera si vous lui accordez trop de confiance.

» — J'avoue, répliqua Olympe avec une sorte de dépit, que je n'ai pas votre raison froide, ou plutôt cette indifférence pour ce qui touche à mes vœux les plus chers ; il me semble qu'acquérir la certitude de rendre heureux ceux qui m'environnent, que m'assurer de les quitter jamais, m'inspireraient des paroles plus ardentes, et laisserait paraître plus de satisfaction sur mes traits.

» — Eh ! qui vous a dit, injuste fille, que je n'emploie pas toute ma force à dissimuler ce qui se passe en moi ? que je suis sans aucune lutte avec un sentiment profond dont je me défie, et cela en

raison de votre confiance, de votre abandon vertueux? . . . . .

» — Dans un temps ordinaire, moi aussi, reprit Olympe avec plus de solennité, j'aurais rempli mon rôle, celui de mon sexe, je vous aurais attendu; mais aujourd'hui, Paul, où tant d'événemens nous menacent, où des causes majeures peuvent nous séparer, je me mets à votre place, je dis ce que vous devriez me dire, et je vous offre ma main, ainsi que déjà vous avez mon cœur. » . . . . . .

A ces mots positifs, et qu'il était loin d'attendre, Paul, frappé comme d'un coup de foudre, tomba aux genoux de mademoiselle de

Marsal, et saisissant ses mains, les couvrit de baisers respectueux.

« Vous avez décidé, lui dit-il ensuite, de me précipiter dans un abime de contentement afin que le retour me soit plus pénible. Est-il vrai, Olympe, que votre amour répondrait au mien, et que je goûterais en réalité cette chimère toujours présente à ma pensée? Ah! depuis longtemps la douce amitié que je vous portais s'est changée en une flamme que rien ne saurait éteindre. Vous étiez ma sœur, encore que j'avais déjà fait de vous mon amante bien-aimée; et si cet aveu peut vous dé-

dommager du vôtre, croyez à sa sincérité.

» — Je n'en douterais pas, car je vous connais : vous êtes de ces hommes en qui l'on peut prendre confiance ; aurai-je avoué à d'autres ce que je vous ai appris sans remords? Non, Paul, ma conduite à leur égard aurait été différente. Je me serais humiliée en m'abaissant devant eux, tandis qu'en vous révélant ma tendresse la première, je me suis élevée à votre hauteur.

» — Vous êtes, Olympe, la meilleure des femmes! vous avez eu pitié de moi. Je ne sais si je me serais trouvé assez de hardiesse

pour faire ce que tout autre peut-être aurait fait à ma place ; votre générosité m'évite une prolongation de souffrance, mon cœur nage dans la joie depuis le moment où vous l'avez instruit de l'amour céleste dont le vôtre est rempli.

» — Maintenant que nous sommes d'accord, dit Olympe en reprenant le bras du jeune homme avec une familiarité fraternelle et qui ne tenait pas de l'amour, je pense qu'il est inutile de vous engager à confier notre secret à vos parens, vous n'aurez pas besoin de mes instances, et demain vous serez le premier à leur demander leur consentement.

» — C'est un point, répondit Paul, que je traiterai avec eux, et qui leur procurera le bonheur que j'éprouve; mais avant tout il sera bon que vous vous en expliquiez aussi avec le duc de Montmaure, et que vous en écriviez à votre famille, car je ne sais si la mienne osera prendre ce parti.

» — Ma famille, Paul, en ai-je une? où est-elle? D'ailleurs ne vaut-il pas mieux que je devienne d'abord votre femme?

» — Non, cher Olympe, le consentement de vos parens est nécessaire, bien que les lois françaises ne leur accordent sur vous aucun pouvoir par le fait de leur émigration;

mais ils ne doivent pas moins vous être respectables, et il convient de s'adresser à eux. Le duc de Montmaure est ici, il peut vous servir d'intermédiaire; pressez-vous seulement de lui parler, il est possible que d'un moment à l'autre il s'éloigne.

» — Je ne ferai rien de ce que vous me dites, repartit Olympe en secouant sa tête, ce serait le moyen de ne jamais vous appartenir. Ma famille, mon cher ami, a dû conserver toutes ses idées anciennes; elle forme peut-être pour mon mariage des projets qui ne nous conviendraient pas. Croyez-moi, ne nous adressons pas à elle.

— Olympe, répliqua le sous-officier avec autant de fermeté que d'émotion, avez-vous pu croire que mon père et moi voudrions vous faire entrer dans notre maison d'une manière clandestine et comme par séduction ou entraînement? Plus la destinée vous aura placée dans une sorte de dépendance envers nous, moins nous devons en profiter. Aux yeux du monde, notre mariage serait calomnié dans ses motifs : il faudra, pour qu'on le respecte, qu'il soit sanctionné par le consentement de votre aïeul et de votre frère.

— Dans ce cas, il n'aura lieu jamais, car un refus formel sera leur réponse.

» — Il déchirera mon cœur, chère Olympe, et néanmoins je m'y soumettrai, car autant que mon amour est extrême, autant je tiens à conserver l'honneur de mon père et le mien.

» — Vous seriez capable d'agir ainsi? vous compromettriez notre bonheur à tous? songez-y bien, Paul!

» — J'y songe, et pourtant je ne me dédierai pas de ce que j'avance.

» — Alors, renoncez à moi.

» — Ne vous formez pas une si fâcheuse idée de vos proches. Etes-vous certaine d'une réponse défavorable?

» — Oui, Paul, je sais ce qu'ils pensent. Un autre mariage est arrêté pour moi; ils m'en ont écrit, et demandent que je m'y soumette.

» — C'est un cruel coup dont ils m'accablent, dit Paul avec l'accent d'un profond désespoir et en frappant ses mains l'une contre l'autre.

» — Et qui doit être repoussé, ajouta Olympe, et que j'aurais dû vous cacher; mais j'ai cédé au désir de vous prouver combien nous avons à craindre un refus de leur part.

» — Vous avez bien fait de parler avec franchise, me tromper

aurait été affreux! Olympe, notre position n'est pas ordinaire : mes parens vous ont élevée, vous ont conservé une grande fortune, vous ont en quelque sorte retenue constamment sous leur influence, puisque vous ne les quittâtes jamais. Tous ceux qui nous connaissent sont persuadés positivement que vous voyez, pensez et agissez uniquement par l'impulsion que les miens vous donnent. Changeront-ils de croyance quand ils vous verront devenir ma femme contre la volonté expresse de votre famille? ne nous accuseront-ils pas de vous avoir, ou séduite, ou violentée? que sais-je jusqu'où ils

pousseront des soupçons indignes de vous et de moi? Dans une telle occurrence, relevons-nous à leurs propres yeux, prouvons-leur que de ma part il n'y a jamais eu d'arrière-pensée; que mon père n'a pas été généreux à mon avantage, et que sa conduite n'est nullement le résultat d'un coupable timidité.

— Mais, Paul, je vous le répète, mon aïeul a fait un choix, un choix redoutable, car il sera approuvé de tous. Et lui aussi disposera de ma main sans mon consentement, et à plus juste titre que ne l'aurait fait votre père.

— Je vous avais déjà entendue, répondit le sous-officier dont la

douleur augmentait, et vous faites mal de retourner le poignard dans la blessure. Oui, je savais aux premiers mots que vous aviez prononcés, que votre cousin le duc de Montmaure est le mari que votre famille vous destine. Vous me placez vis-à-vis de lui dans une situation bien étrange, vous allumez contre lui le feu de ma jalousie, et pourtant je ne devrais pas le haïr.

— Aussi n'en faites rien. Il n'a pu se refuser au projet de mon aïeul avant que de m'avoir connue.

— Et maintenant qu'il est ici, soyez persuadée qu'il ne renoncera point à vous; je l'ai peu vu, mais

je dois avouer qu'il me présente l'apparence d'un homme d'honneur, et que les vertus de son ame répondent aux qualités extérieures que la nature s'est complue à lui départir.

Ah ! Monsieur, dit en se montrant tout-à-coup le duc de Montmaure, il y a de votre part trop de grandeur d'ame à faire mon éloge en ce moment.

La surprise de cette apparition imprévue arracha une exclamation d'étonnement au jeune Verron, qui portant à-la-fois ses regards sur Olympe et sur son rival, leur demanda sans parler une explication que le duc s'empressa de

donner. Il conta avec rapidité comment, par suite de son ignorance des passages du château, il était arrivé tantôt dans la salle des Rois, comment il y avait rencontré sa parente, et comment celle-ci avait exigé cruellement qu'il demeurât le témoin d'une entrevue qui tout à-la-fois avait brisé son cœur, en l'obligeant à accorder la plus haute estime à celui que peut-être il voudrait détester ; il acheva en rendant à la vertu de Paul un témoignage complet, et dans ces paroles franches, rien n'annonça qu'il conservât une méfiance injurieuse au héros du moment.

Paul le laissa parler sans l'inter-

rompre, quoique sa modestie eût à souffrir; il avait besoin de ce délai pour reprendre quelque peu d'empire sur son ame, pour achever de se décider au sacrifice pénible que l'honneur lui imposait; enfin, prenant à son tour la parole, tandis qu'Olympe, vivement agitée, s'asseyait forcément dans un fauteuil, tant elle cédait à une faiblesse physique et à des souffrances de l'ame non moins accablantes, il dit:

« Monsieur le duc, Mademoiselle vient de me mettre à une rude épreuve; je rends grâce à Dieu d'en être sorti pur et sans avoir aucun reproche à me faire. Que se-

rais-je devenu si, me laissant aller à l'entraînement le plus doux et le plus puissant à la fois, j'avais accepté le don de cette main qui m'est si chère, en abusant d'un amour qui ne se cache pas, et d'une générosité poussée trop loin peut-être? Mais par bonheur pour mon père et pour moi que si notre famille manque d'illustration nobiliaire, elle possède des sentimens que les premières maisons de France ne désavoueraient : c'est orgueil que de le dire.........

» — Et c'est vertu que le prouver comme vous le faites, ajouta le duc en interrompant Paul. Permettez-moi cet éloge mérité à

tant de titres, quoique je me récuse quand au reste de la question. Ma cousine vous a dit la vérité; je suis venu à Montclair avec le consentement de sa famille et avec la promesse de sa main, et ainsi que vous l'avez dit tantôt, maintenant que je l'ai vue, il me sera difficile de renoncer à ce droit qui m'est si précieux. Cependant, Monsieur, je me garderai de me placer au-dessous de vous dans cette lutte fâcheuse, vous égaler sans doute est tout ce qu'on peut faire, et je tâcherai de me maintenir à cette hauteur. »

Le duc s'arrêta, Paul garda le silence. Olympe alors s'adressant au premier :

« Mon cousin, lui dit-elle, pardonnez-moi ce que je vous ai contraint d'entendre; mais dussai-je achever de vous accabler, recevez le serment que je fais de n'être jamais qu'au seul homme auquel votre honneur rend dans cet instant un si beau témoignage.

» — Je n'accepte point cet engagement, dit Paul avec vivacité.

» — Quant à moi, répliqua le duc du ton de la souffrance la plus profondément sentie, je prends à mon tour Dieu à témoin que si jamais je suis votre époux, ma chère cousine, ce ne sera que du consentement volontaire de M. Meuron accompagné du vôtre, et qu'avant

d'arriver là, j'aurai épuisé tout ce qui sera en mon pouvoir afin d'obtenir de votre aïeul et de votre frère qu'ils vous donnent à celui qui est le plus digne de vous.

» — Ah ! Monsieur le duc, s'écria Paul, que vous reprenez bien votre avantage !

CHAPITRE X.

Un duc vaut un sous-officier.

On contraint un grand cœur à d'illustres efforts.
T. Corneille, *Ariane*, act. 1, sc. 1.

Olympe, se levant avec vivacité, courut au duc, et lui prenant la main :

« Vous êtes aussi le meilleur des hommes, et Dieu vous récompensera de tant de magnanimité.

» — Je suis, lui répliqua Silvère, le plus faible de mon sexe, car je sens quels combats je me

livre, et si je ne succombe pas c'est parce que je suis ici ; mon ame est remplie de cette exaltation qu'inspirent le courage et la vertu. Ma cousine, je reconnais maintenant où gît la vraie noblesse; M. Meuron la possède à plus de titres que beaucoup d'entre nous.

» — Est-ce donc, répondit Paul, une action si extraordinaire que de refuser d'accepter la main d'une jeune fille sans le consentement de ses parens?

» — Demandez-le à votre cœur, répliqua le duc impétueusement; à votre cœur, où tant d'amour s'allie à des qualités si supérieures ; à lui qui, seul peut-être en France,

n'a pas balancé entre tout ce qu'offrent de plus flatteur le rang, la fortune, la beauté, la tendresse et des égards envers une famille qui ne les mérite pas. Non, Monsieur, poursuivit Silvère avec plus de véhémence encore, la famille de mademoiselle de Marsal est sans droit réel sur sa personne et sur ses volontés; elle l'a abandonnée pendant plus de vingt ans, s'est à peine occupée d'elle, en a disposé comme par une sorte de marché, a voulu même l'amener à de l'ingratitude; et par-là a dégagé complètement ma cousine de tout le respect qu'elle lui devait; elle est donc libre à mes yeux, soit par son âge, soit

par le fait de la loi, soit plus encore par le délaissement absolu de ses proches; elle a le droit entier de choisir son époux, et si elle veut que je représente à l'autel son aïeul et son frère, je suis prêt à me charger de ce soin. »

Paul, par un entraînement subit auquel il ne put opposer de la résistance, s'approcha du duc et le serra dans ses bras.

« Oh! Monsieur, s'écria-t-il, je suis vaincu, et sans doute que votre cousine vous a laissé remporter la même victoire. Oui, plus que moi vous êtes digne de la posséder, et que la noblesse est véritablement respectable si elle

inspire cet héroïsme dont vous m'écrasez !

» — Elle apprend du moins, reprit le duc, à se maintenir dans la ligne de l'honneur, quelque mal qu'il puisse en arriver. On lui doit des pensées fortes et souvent des résolutions pénibles : mais terminons un entretien qui le devient trop pour nous. Il y a maintenant dans nos ames une exaltation qui nous entraînerait loin ; nous ne sommes plus capables d'écouter la voix de la raison : un peu plus tard, devenus calmes..... Croyez-moi, ma cousine..... retirons-nous.

» — J'ai à vous parler encore,

M. le duc, répondit Paul, mais c'est un autre sujet qu'il s'agit de traiter ensemble, et pour lequel j'aurais été cette nuit même troubler votre repos. »

Silvère de Montmaure témoigna sa surprise des paroles de Paul, et Olympe, encore si violemment émue et craignant quelque arrière malheur dont elle ne se rendait pas compte, prononça une phrase embarrassée que son cousin interpréta mal, car il se hâta de répondre :

« Quittez-nous sans inquiétude, chère Olympe, je voudrais porter en ce moment à mon côté cette épée, témoignage de mon

rang et la parure obligée des hommes de ma profession, afin de la briser en votre présence et pour vous convaincre que désormais il me serait impossible de la tirer contre celui avec lequel je ne veux faire assaut que de générosité, et qui san sdoute préférera m'accorder son amitié à se maintenir à mon égard dans une haine qui serait injuste. »

En s'exprimant ainsi le duc tendit la main à Paul, qui la serra dans la sienne avec non moins de plaisir que de sentiment, et le duc continua :

« Le duel entre nous deux sera dorénavant impossible, n'est-ce

pas, ma cousine? ainsi que votre cœur se rassure, et si Monsieur veut me parler loin de vous, n'en conservez aucun ombrage; ni lui ni moi ne trahirons un serment qui reposera sur ce qu'il y a de plus sacré.

» — Une fausse honte, dit Paul en parlant à son tour, m'a seule décidé à vous apprendre hors d'ici ce que j'avais à vous dire. Il y a en vous, Monsieur le duc, une telle supériorité de caractère qu'elle oblige à sortir de la ligne ordinaire pour s'en approcher, et le tenter sera souvent paraître vouloir être copiste. Voilà pourquoi je souhaitais maintenant vous apprendre sans

que mademoiselle de Marsal pût m'entendre, que le maréchal Soult, instruit de votre arrestation par le funeste envoi du procès-verbal rédigé et signé par le baron Delmas, veut impérieusement que l'on vous conduise à Toulouse. Mon père m'a mandé aujourd'hui par un exprès cette fâcheuse nouvelle; il craint que votre position ne présente trop de dangers; qu'émigré, que rentré sous un nom d'emprunt, que venant de l'armée ennemie et ayant traversé nos lignes, répandu des proclamations et tenté de soulever le pays, comme vous en êtes accusé dans le procès-verbal, il craint, dis-je, que le général en

chef ne vous livre à la rigueur d'une commission militaire ; c'était dans votre intérêt que mon père nous avait quittés si brusquement pour se rendre à Toulouse ; il se flattait d'arranger votre affaire. La gravité des événemens la rend au contraire plus mauvaise. Mon père ne me dit rien de plus ; il ajoute seulement qu'à l'avance il approuvera tout ce que je ferai pour arracher à une mort presque certaine un aussi proche parent de mademoiselle de Marsal.

» — Serait-il vrai, demanda Olympe avec une extrême inquiétude, que mon cousin eût à redouter la sévérité des lois ?

» — Oui, Mademoiselle, il y en a de terribles, qui toutes peuvent lui être appliquées. Je sais que parmi notre armée l'exaspération est grande contre les Français qui ont le malheur de marcher dans les rangs ennemis ; que l'on serait charmé peut-être d'atteindre un de ceux-là afin d'épouvanter les autres, et que la sûreté de Monsieur votre parent exige qu'il ne se rende pas à Toulouse.

» — Il faudra bien y aller, dit le duc, si le maréchal Soult ne change pas de volonté.

» — Oui, il le faudrait sans doute si vous attendiez que l'ordre arrivât, et demain matin il

parviendra au baron Delmas, et à moi peut-être, en ma qualité de commandant de la garde nationale du canton; mais lorsqu'on me le remettra, vous aurez quitté Montclair et serez loin d'ici. Il n'y a pas de temps à perdre, Monsieur le duc; votre cheval est en fourrière dans l'écurie du château; vous allez le prendre; votre passe-port, très en règle en apparence, est demeuré dans les archives de la commune; le voici; partez pour Castelnaudary; là vous prendrez la poste; rendez-vous dans le bas Languedoc, poussez ensuite du côté de Lyon, vous arriverez nécessairement à la rencontre des alliés

beaucoup plus vite que ne vous suivront les ordres aux autorités de la route pour avoir à vous arrêter au passage, et avec de la célérité, vous échapperez à une mesure qui serait peut-être sanglante.

» — Oui, mon cousin, dit Olympe, faites ce que Paul vous conseille, ne perdez pas une minute, je ne serai tranquille que lorsque je vous saurai en lieu de sûreté.

» — Mais, dit le duc avec simplicité, ne vous ai-je pas engagé ma parole d'honneur de ne point m'évader ?

» — C'est vrai, Monsieur, vous me l'avez donnée ; aussi je vous la

rends : vous voilà très en règle envers moi.

» — Je ne le serais pas aussi facilement envers le monde et envers ma propre délicatesse, s'il faut le dire, ajouta le duc; vous ne pouvez me libérer envers vous qu'en secret, et je demeurerais votre débiteur aux yeux du monde. Il ne se peut que vous poussiez l'héroïsme jusqu'à l'imprudence, que vous avouiez hautement votre coopération à ma fuite; si vous le faisiez, je serais bien coupable de me sauver tandis que vous vous perdriez, et si vous gardiez le silence, ainsi que vous le devez, je serais désigné

sous l'épithète honteuse d'homme sans honneur, et ce n'est pas le moment où un Français noble doit manquer à la foi jurée, soit en réalité, soit même en apparence. Que vous semble de ceci, M. Meuron?

» — Je ne m'étais pas fait cette difficulté, répondit Paul avec pleine franchise.

» — Et maintenant que je vous la propose, comment la résoudriez-vous?

» — Partez, partez, M. le duc, repartit le sous-officier, il y a ici excès de délicatesse; ne vous formez pas un obstacle que ni vous ni moi ne pourrions lever; votre

conscience sera tranquille puisque je vous dégage de ce que vous m'aviez promis ; n'allez pas au-delà, je vous en conjure.

» — Ah ! monsieur Paul, c'est non me répondre, mais vouloir que je me sauve, quel que soit l'événement ; notre position réciproque est si extraordinaire, votre conduite, quoi que vous disiez pour l'atténuer, a tant de grandeur qu'elle inspire ma jalousie. Je vous le répète, il ne me sera donc pas possible de rendre la mienne trop supérieure en me séparant de vous. »

Il y avait de part et d'autre une exagération de vertu que certes on ne blâmera pas. Le duc se main-

tenait dans la sienne afin de ne rien perdre aux yeux de sa cousine qu'il aimait toujours, quoiqu'il formât le projet de renoncer à sa main. Il se montra donc inflexible aux instances qu'elle et Paul lui firent pour le déterminer à s'évader de Montclair; il se raidit contre leurs prières, contre les larmes même d'Olympe, qui ne put rien obtenir. Le sous-officier, vaincu dans cette partie de leur lutte héroïque, se vit obligé de céder, et ne put obtenir ce qu'il souhaitait si ardemment, bien qu'il eût dit au duc :

« Et si on vous frappe de mort, Monsieur, quelle accusation ter-

rible pesera sur ma tête. Ne me reprochera-t-on pas, ainsi qu'à mon père, d'avoir plutôt amené que paré ce coup fatal?

» — Comme ma fin ne sera pas inopinée, répliqua Silvère, j'aurai eu le temps de vous justifier pleinement. Croyez-moi, M. Meuron, remplissons tous les deux notre destinée. »

Et à ces derniers mots le duc se rapprocha de la porte, témoignant par là qu'il fallait finir ce débat désormais sans résultat favorable. Paul l'accompagna pour le ramener dans son appartement, et mademoiselle de Marsal rentra dans le sien, beaucoup plus agitée que

lorsqu'elle en était sortie, et bien moins heureuse, car l'avenir qu'elle voyait alors si brillant était rentré dans son obscurité ordinaire. Il fut convenu le lendemain entr'elle et Paul, car ils se revirent de très bonne heure, qu'un silence profond serait gardé touchant les événemens de la soirée. Paul conjura son amie de ne rien laisser voir à madame Meuron des dispositions qu'elle avait pour lui.

« Ma mère, dit-il, m'aime avec tant de tendresse, qu'elle passerait de votre parti; alors il y aurait des combats intérieurs qui nous seraient désagréables.

— Vous comptez donc aussi sur mon héroïsme et tout à mon désavantage ? répliqua Olympe en souriant, quoiqu'avec chagrin ; il faut que je me prive d'un secours propre à vous combattre de manière à vous vaincre. C'est me demander beaucoup ; je ne sais si je vous l'accorderais. »

Ils furent interrompus ici par l'arrivée dans le salon du baron Delmas, qui ayant monté sa figure niaise à une solennité de circonstance, et s'adressant à mademoiselle de Marsal, lui demanda pardon du chagrin involontaire qu'il allait lui causer et dont il s'avouait coupable par la préci-

pitation qu'il avait mise à remplir ses devoirs de fonctionnaire public, et à la suite de ce préambule inquiétant, il annonça qu'un gendarme venant de Toulouse avait apporté directement à la mairie de Montclair l'ordre de faire partir pour le chef-lieu du département de la Haute-Garonne l'individi écroué muni de faux papiers. Il termina en remettant à Paul une lettre du chef d'état-major du maréchal Soult, qui lui enjoignait d'accompagner en personne le prisonnier, attendu qu'on avait à lui parler sur des faits particuliers au service militaire.

Olympe, quoique prévenue par

ce que Paul lui avait appris dès la veille, manifesta un vif chagrin; que le baron Delmas essaya de calmer en lui offrant sa protection, dont il fit sonner bien haut l'importance; il profita même du départ de Paul, qui prit la mission d'aller prévenir le duc, pour faire entendre à mademoiselle de Marsal que si elle tenait à sauver son parent de tout péril, elle y parviendrait en s'unissant d'une manière intime à sa famille.

» — Oui, Mademoiselle, ajouta-t-il, je réponds de tout si je puis présenter au maréchal le duc de Montmaure comme devenant le cousin-germain de mon fils. »

L'heure était mal choisie pour une telle proposition; Olympe la repoussa avec une froideur polie qui ne laissa pas le moindre espoir au baron de l'empire; puis elle dit, en feignant une extrême bonhommie, qu'elle remerciait M. Delmas du moyen de salut qu'il lui offrait, et que s'il fallait en employer un de ce genre, elle le rencontrerait plus certain, soit dans la famille, soit dans les alentours du maréchal duc de Dalmatie. C'était lui faire connaître que son fils ne convenait point.

M. Delmas, dont la présomption espérait mieux, s'irrita secrètement de la réponse d'Olympe;

il forma le projet de s'en venger, et le cacha néanmoins sous une apparence d'indifférence affectée. Il plaisanta beaucoup de ce qu'il venait de dire, s'accusa d'avoir trop présumé de l'amitié de famille, et enveloppa ceci dans un déluge de paroles, d'éclats de rire, qui ne permirent plus de reconnaître s'il avait parlé sérieusement ou non. Il réitéra néanmoins ses offres de service, qu'il entremêla de sa phrase favorite qui commançait toujours par ces mots : *sujet soumis et dévoué*....

Le duc de Montmaure et Paul ne tardèrent pas à paraître. Le baron complimenta le premier, qui

lui répondit brièvement. On décida que l'on se rendrait d'abord à Castelnaudary, où l'on prendrait la poste, puisque l'ordre du général en chef exigeait de la célérité, et que l'on serait ainsi à Toulouse vers les dix ou onze heures du soir. Le duc alla prendre congé de madame et de mademoiselle Meuron, qui le virent s'éloigner avec peine. Il avait gagné leur amitié par ses manières polies, simples et franches, et bien qu'elles ne comprissent peut-être pas l'étendue du péril qu'il courait, elles redoutaient pour lui les chances que pouvaient amener celles de la guerre d'alors.

Olympe, au moment de se sé-

parer de son cousin, lui renouvela les assurances d'une amitié à toute épreuve.

« Je vous estime trop, lui dit-elle, pour que vous ne la possédiez pas complétement; prouvez-moi qu'elle vous est chère en suivant toujours les conseils de votre compagnon.

» — Ma cousine, repartit le duc, quand on perd votre cœur, à quoi sert la vie, vaut-elle la peine qu'on s'occupe de la conserver? »

Un profond soupir accompagna ces paroles mélancoliques, et Silvère de Montmaure monta précipitamment dans la voiture qui devait l'emmener hors de Montclair,

lieu dont il ne perdrait jamais le souvenir, tant surtout qu'il ne pourrait oublier la femme parfaite qu'il avait eu le malheur de rencontrer...

La calèche partit avec rapidité, et malgré le mauvais état de la grande route, la distance qui séparait Castelnaudary du château fut parcourue en moins de trois heures. On ne s'arrêta pas dans le chef-lieu d'une sous-préfecture du département de l'Aude, on prit le chemin de Toulouse, alors encombré d'une multitude de voyageurs, de piétons, de voitures de toutes sortes, qui allaient chercher, vers le bas Languedoc, une tranquillité

que Toulouse ne présentait plus. Messieurs de Montmaure, Paul Meuron et baron Delmas arrivèrent avant minuit, et ne purent pénétrer dans la ville à cause de la mise en état de siège : ils durent coucher dans une auberge du faubourg Saint-Michel pour attendre l'heure de l'ouverture des portes.

CHAPITRE XI.

Un maréchal d'empire.

Celui-là est réellement vertueux qui sert son ami au dépend de son propre intérêt.

Pensées morales.

— Et le duc de Montmaure a refusé de se dérober au glaive qui le menace! Lui as-tu bien appris, mon cher Paul, le danger qu'il courait en venant à Toulouse?

— Ni moi, mon père, ni sa cousine, n'avons pu changer sa

noble résolution. Il a craint de nous compromettre, et a voulu n'assumer des périls que sur sa tête. Mais y en aura-t-il réellement pour lui de menaçans ? ne pourrions-nous obtenir qu'on se montre moins sévère ?

» — J'ai peur que tu ne réussisses pas mieux que moi. Le maréchal est très irrité contre cette foule de gentilshommes qui déjà trahissent le gouvernement. Il a surpris des dépêches envoyées à l'armée ennemie ; il sait que Toulouse renferme des traîtres de haut rang, qui sont impatiens de servir les Anglais et de leur faciliter la conquête du midi, et il est prêt à les punir s'il les

surprend en faute. Je redoute qu'il ne veuille faire un exemple terrible en choisissant pour victime l'imprudent cousin de mademoiselle de Marsal. Je lui ai parlé, il m'a écouté avec attention et bienveillance, et puis, sans me faire connaître ses intentions secrètes, a donné, devant moi, l'ordre de la translation de M. de Montmante à Toulouse.

» — N'aurait-il pas cherché par cet acte fait en votre présence, à concilier ses devoirs et son humanité? n'était-ce pas vous faciliter les moyens de faire disparaître votre prisonnier?

» — Ceci a été pareillement ma pensée; j'ai agi en conséquence,

et j'espérais avoir réussi. L'obstination du duc de Montmaure me cause un vif chagrin !

» — Je verrai le maréchal, répondit le sous-officier, il se rappellera peut-être une circonstance particulière de nos campagnes passées, et elle le rendra plus accessible à ma prière. Désormais le salut de M. de Montmaure me regarde. Vous devez, mon père, retourner à Montclair, où notre double absence répand un effroi qui ne sera suspendu qu'à votre retour. »

Paul apprit ensuite à M. Meuron que le baron Delmas n'avait pas voulu se séparer du prisonnier;

qu'il était venu à Toulouse afin de le remettre directement au maréchal, et que depuis leur arrivée, il ne le quittait pas un seul instant, bien que le duc eût engagé sa parole d'honneur de ne faire aucune tentative pour échapper à son sort, et cela directement à M. Delmas. Mais celui-ci attendait une récompense si magnifique du zèle qu'il avait mis à cette arrestation, qu'il ne pouvait se résoudre à l'exposer par la moindre négligence. M. Meyron se décida à retourner à Montclair dès qu'il aurait vu le duc alors en compagnie, dans sa chambre avec son geôlier municipal.

Paul cependant se dirigea vers

l'hôtel où logeait le maréchal commandant en chef, et où il espérait le rencontrer. Son attente fut déçue. Le duc de Dalmatie venait de sortir pour visiter la ligne des grands travaux qu'il faisait exécuter autour de la vaste enceinte de Toulouse, et sur l'une et l'autre rive de la Garonne. Il fallait employer la ressource d'un profond génie militaire et l'activité d'un entrepreneur de bâtimens; diriger et faire agir tout à-la-fois : le temps pressait. L'armée anglaise, forte de plus de quatre-vingt mille hommes, passait la rivière aux environs de Saint-Sory et investissait déjà la ville du côté de l'ouest

et du nord. Il était possible que lord Wellington comptant sur sa supériorité numérique (nous pouvions à peine lui opposer vingt-deux mille hommes de bonnes troupes), tentât une attaque rapide et hâtive, et qu'il cherchât à nous vaincre en nous accablant. C'était par des retranchemens dressés à la hâte sur le haut de la colline qui borne Toulouse du côté de l'est, et dans la plaine qui s'étend de ce point jusqu'à la rivière, et que traverse le canal du Midi, que le maréchal établissait son plan de défense. Il ne pouvait espérer aucun secours du côté de Paris, et il en demandait sans relâche au duc

d'Albuféra, son collègue, alors en position dans le Roussillon : celui-ci ne lui en envoya point. Il a prétendu, ainsi que ses amis, qu'il lui était impossible de le faire. Cette allégation n'a pas toujours été accueillie avec faveur, et d'habiles militaires ont reconnu que si le maréchal Suchet avait voulu aider puissamment le duc de Dalmatie, les résultats de la bataille de Toulouse eussent été différens.

Paul allait revenir à son hôtellerie lorsqu'il fut reconnu par un de ses anciens compagnons d'armes, alors parvenu au grade de capitaine, et qui d'abord soldat en même-temps que lui, n'avait pas

perdu ce souvenir. Il eut un vrai plaisir à embrasser son ex-camarade, et avec autant d'intérêt que de franchise, lui demanda ce qui l'attirait à Toulouse. Paul répondit au capitaine Duville qu'il venait parler au maréchal.

« Parbleu! répliqua l'officier, tu ne peux t'adresser mieux qu'à moi, je suis aujourd'hui de service. Son excellence me traite avec une bonté particulière, et certes tu en profiteras. »

Puis sans s'enquérir du motif qui rendait cette audience nécessaire, il passa brusquement à un autre sujet de conversation, répéta les bruits sinistres qui cou-

raient sur l'empereur, que tantôt on faisait prisonnier, mort ou en fuite, et plus souvent encore triomphant, à tel point dans l'esprit des Français, il était impossible de séparer Napoléon de la victoire. Le capitaine Duville lui apprit ensuite que Bordeaux, abandonnant la cause impériale, avait ouvert ses portes à l'armée anglaise, et appelé le duc d'Angoulême pour venir y commander au nom de Louis XVIII, monarque incognito, et dont le Français connaissait à peine l'existence.

« Et nous aurions pour chefs, s'écriait Duville, ces hommes qui reparaissent en la compagnie de

l'étranger! Figure-toi un roi de France rentrant à cheval derrière un cosaque et foulant aux pieds les cadavres de nos concitoyens! Cela ne peut avoir lieu, mon cher Meuron, nous y mangerons jusqu'à notre sabre. Tant d'humiliation ne nous déshonorera pas ! »

Paul ne savait trop que répondre. Un pressentiment funeste lui faisait redouter quelque grand malheur, et il cherchait à en éloigner la pensée. Tout-à-coup le galop d'un corps de cavalerie se fit entendre ; c'était l'escadron des guides du maréchal, et qui lui servaient d'escorte. Il arriva bientôt après lui-même, environné de son

état-major et animé du désir de combattre les ennemis de son souverain et de la patrie. Il mit pied à terre dans la cour de l'hôtel, et allait rentrer dans son appartement, lorsque le capitaine Duville s'approchant lui demanda s'il ne pourrait accorder quelques minutes à un ex-sous-officier rempli de bravoure et qui avait servi sous ses ordres lors de la campagne d'Austerlitz.

« Les momens me sont précieux, répondit le maréchal, n'importe! il y en aura toujours pour les braves. Dites à celui que vous protégez de patienter quelques minutes, je ne tarderai pas à le faire appeler. »

Le maréchal s'éloignait à peine, lorsque le baron Delmas et le duc de Montmaure parurent auprès du jeune Meuron.

« Que venez-vous faire ici, Messieurs, demanda-t-il, ne pouviez-vous attendre que je vous eusse rejoints? »

Le baron quelque peu surpris de la rencontre, que certes il ne désirait pas, répondit néanmoins que craignant de compromettre sa responsabilité, et ne voyant pas revenir M. Paul Meuron, il avait cru convenable d'amener lui-même le duc de Montmaure au maréchal, impatient peut-être de l'interroger.

« Ne le serviez-vous pas davantage de vous faire valoir aux dépends de la vie d'un homme d'honneur, si cela vous était nécessaire? répondit durement le sous-officier.

» — Voilà, repartit le baron, une accusation bien sévère, et que je ne mérite pas, M. Meuron; serviteur fidèle et dévoué de sa majesté impériale et royale, je crois lui marquer au moins autant mon attachement par ma conduite que vous pouvez le faire par la vôtre. Vous oubliez d'ailleurs que mon titre de baron de l'empire...

» — Rappelez-vous, dit Paul froidement, de ma qualité de sol-

dat; ce n'est pas celle que l'empereur apprécie le moins.

» — Messieurs, s'écria le duc de Montmaure, je serais au désespoir que, même involontairement, je semasse entre vous deux la zizanie, et puisqu'un peu plus tôt, un peu plus tard, il faudra qu'on me remette au pouvoir du maréchal Soult, ne vous formalisez pas, M. Meuron, si on se hâte à remplir cette dernière cérémonie. »

Le capitaine Duville parut en ce moment sur la porte de la première antichambre de l'appartement du duc de Dalmatie; il avait l'air de chercher quelqu'un, ses

yeux s'arrêtèrent sur Paul, et alors :

« Sergent Meuron, dit-il, son excellence vous mande; hâtez-vous de venir lui parler si ce que vous avez à lui dire en vaut la peine, car elle est de bonne humeur. »

Paul, recommandant à ses deux compagnons de l'attendre à la même place, entra, et prenant à part le capitaine, le pria de surveiller le baron Delmas, et surtout d'empêcher qu'il n'amenât ailleurs le jeune homme qui était avec lui. Le capitaine s'y engagea, et, pour mieux répondre au désir de son ami, il fit entrer l'adjoint de Mont-

clair et le duc de Montmorency dans la salle où il se tenait pour transmettre au dehors les volontés de son chef suprême.

Paul cependant traversa plusieurs pièces, chacune remplie d'officiers de tous grades, de fonctionnaires publics, de particuliers appelés là, soit pour le service, soit par des affaires publiques et particulières. Il y avait sur ces figures quelque chose d'inquiet, de mystérieux; une agitation extraordinaire facile à reconnaître, la grandeur des événemens présens et l'incertitude de l'avenir, ne laissaient tranquilles ni les cœurs ni les visages, tous avaient à-la-fois

de l'espérance et de la crainte.

Une faveur particulière fit passer le sous-officier avant tous ceux qui attendaient leur tour d'audience. Il trouva le maréchal debout et regardant sur une carte de Cassini les environs de Toulouse; il se retourna au bruit que faisait la porte qu'on ouvrait, et quittant son examen, il s'approcha de Paul. Celui-ci fit d'abord le salut militaire, et la conversation suivante s'engagea entre le maréchal et lui.

« Vous avez servi?

» — Oui, excellence, et sous vos ordres.

» — Où?

» — Je vous ai suivi, en 1806, de Boulogne à Austerlitz.

» — Ce fut un beau voyage lestement fait.

» — Vous nous menâtes à la victoire.

» — Cela est arrivé quelquefois; et vous étiez?

» — Soldat alors; mais à Donavert vous me donnâtes les galons.

» — A Donavert?

» — Oui, monseigneur. Ce soldat qui sauta le premier dans une redoute, et qui évita au corps d'armée une décharge mortelle....

» — Je m'en souviens, il s'appelait Paul?

» — C'est moi-même.

» — Les noms des braves sont gravés dans ma mémoire. Et cette croix ?

» — A Jéna, l'année suivante; la prise d'un drapeau et d'un général prussiens...

» — Le héros qui enleva l'un et l'autre fut dangereusement blessé : on le nommait Meunon ?

» — C'était moi.

» — Vous! allons, tant mieux; mais après?

» — Je dus prendre ma retraite.

» — Tant pis. Que voulez-vous aujourd'hui, rentrer au service? le moment est bon, il y a du péril et de la gloire en présence.

» — Non, monseigneur, ma

force trahirait mon courage ; cependant je tâcherai de me trouver à l'affaire qui se prépare, et cela en ma qualité de commandant de la garde nationale du canton de Regel.

» — Alors, à quoi puis-je vous être utile?

» — Je suis venu, par votre ordre, vous amener un individu arrêté dans la commune de Montclair, et qui vous a paru suspect. »

Le maréchal chercha un instant dans ses souvenirs, puis allant vers la grande table qui remplissait le milieu de la pièce, il y prit dans un carton un papier ; c'était un rapport fait sur le procès-verbal du

baron Delmas, et renfermant l'interrogatoire du parent de mademoiselle de Marsal, le parcourut rapidement, et puis revenant au sous-officier.

« Est-ce un espion? il faut le renvoyer devant une commission militaire.

» — Monseigneur, dit Paul avec vivacité, c'est le cousin-germain de la ci-devant princesse de Marsal, qui, dans le désir d'apporter à celle-ci des nouvelles de sa famille, a traversé avec imprudence la ligne de votre armée.

» — En répandant sur son passage des proclamations en faveur de la dynastie des Bourbons. C'est

non-seulement un espion, mais c'est encore un transfuge, un traître, un émissaire des ennemis : il mérite la mort.

» — Il y aurait, excellence, de la rigueur à l'y condamner; je vous assure que son but principal a été de se rapprocher de sa parente; il venait dans le dessein de l'épouser, et non avec celui d'aider à perdre la France.

» — Sergent Paul Meuron, le moment est critique, la perfidie s'agite autour de moi; ces contrées renferment une foule de nobles, tous impatiens de ressaisir leurs priviléges perdus, tous en correspondance avec le comte de Lille et

en rapport intime avec ses agens. Ils s'assemblent, ils appellent le peuple à la révolte; ils s'appuient de la présence à Bordeaux du duc d'Angoulême. Il est bon de les épouvanter en attendant de les punir eux-mêmes : voici une occasion, je dois la saisir. Ce prisonnier est homme de qualité, il a revêtu un faux nom, a fait des actes coupables, ce sera justice que de le frapper. Ces autres messieurs, qui se croient à l'abri des lois, les redouteront quand ils verront tomber devant elles une de leurs grandeurs les plus illustres. Je présume que, d'après mon injonction, ce prisonnier est arrivé ici avec vous?

» — Oui, monseigneur, et il y est venu volontairement : il aurait pu s'évader, il ne l'a pas fait.

» — Tant pis pour lui.

» — Il s'est même refusé à le faire, car il a appris indirectement quel danger il courait en venant à Toulouse.

» — Et pourquoi a-t-il agi ainsi ?

» — Dans la crainte de compromettre mon père et moi, et de peur qu'on ne l'accusât d'avoir manqué à sa parole d'honneur.

» — C'est bien ! très bien ! je le regrette ; mais il faut un exemple.

» — Monseigneur, ne repoussez pas la prière d'un soldat qui a nous

battu sous vos ordres, et sauvez à son tour son honneur.

» — Que voulez-vous dire?

» — Que la mort du duc de Montmaure flétrirait ma loyauté aux yeux du monde.

» — Je ne puis comprendre quel rapport il y a entre vous et ce transfuge? »

Paul alors prenant la parole, raconta sincèrement au maréchal tout ce qui venait de se passer à Montclair; il lui apprit l'histoire de la famille de Marsal, ses rapports avec la jeune Olympe, les desseins de l'aïeul de celle-ci et son union projetée avec le duc de Montmaure, l'amour qui liait la prin-

cesse à lui Paul, le mariage qui en serait la suite, la rivalité du noble émigré, et il termina en disant :

« Et qui doutera, monseigneur, que mon père ou moi, pour nous défaire d'un concurrent aussi redoutable, ne l'ayons pas désigné à votre sévère justice? On m'accusera de ce que vous aurez fait ; on ne verra pas là-dedans une mesure conservatrice de la chose publique, mais un acte odieux provoqué dans mon propre intérêt. Une telle croyance me rendrait le plus malheureux des hommes, me couvrirait du mépris de mes concitoyens, cela me serait insupportable, et la paix avec ma conscience ne me

contenterait pas. Je suis, je le sais, un point dans l'espace; mon intérêt, mon bonheur, ne sont rien en présence de l'avantage du pays; mais, monseigneur, vous-même devez soutenir un soldat français dans tout ce qui peut contribuer à le rendre estimable. Vous savez ce que j'ai fait sur le champ de bataille, récompensez-m'en aujourd'hui en ne pesant pas de tout votre poids sur un personnage dont la vie ou la mort décidera de l'opinion que mon pays a de moi.

— Mais, dit le maréchal, fort ces gens à votre place, ne verraient dans cette affaire que la certitude de se défaire d'un rival dangereux.

Je vois là, monseigneur, ce que doit voir un soldat élevé à votre école.

— Vous êtes un digne Français, réplique le maréchal en serrant la main du sous-officier, vos sentimens sont les miens ; mais avant de vous accorder votre requête j'ai un devoir à remplir. »

Il sonna, une ordonnance parut : le maréchal lui commanda d'aller appeler et de conduire devant lui la personne arrêtée dans la commune de Montclair, et qui maintenant était dans l'antichambre sous la garde de l'adjoint de cette commune et sous la surveillance du capitaine Duville. Paul

venait de donner ce renseignement au maréchal. L'ordonnance partit et revint en moins d'une minute amenant le duc. Paul vit, la porte étant ouverte, le baron Delmas qui témoignait au messager un vif désir d'entrer lui aussi dans le cabinet d'audience; mais il fut refusé, attendu que son excellence n'avait prononcé son nom.

Le cousin de mademoiselle de Marsal se présenta devant le maréchal avec sa grâce accoutumée; il le salua sans bassesse, et montrant une noble assurance attendit qu'on l'interrogeât, ce qui eut lieu bientôt.

CHAPITRE XII.

La bataille de Toulouse.

. . . Non est. . . virtus. . .
Timere vitam, sed malis ingentibus
Obstare.
SÉNÈQUE, *la Thébaïde*, act. IV, sc. I.

Le vrai courage ne consiste pas à braver la mort, mais à lutter contre l'infortune.

Le maréchal s'adressant au nouveau venu :

« Vous êtes le duc de Montmaure ?

» — C'est mon nom ; c'était le titre qu'on me donnait autrefois ;

» — Vous avez émigré?

» — Mes parens m'emmenèrent dans leur exil; j'avais à peine cinq ou six ans.

» — Vous avez porté les armes contre votre patrie?

» — Je n'ai pas eu ce malheur.

» — Vous êtes cependant au service de l'Angleterre?

» — Non, maréchal, je ne lui appartiens pas; je suis par mes affections à celui de la maison royale de France, mais il me serait impossible de combattre contre mes concitoyens.

» — Néanmoins vous avez pénétré sur le territoire de l'empire

avec le projet d'y semer la révolte, vous avez pris un faux nom.

» — Je voulais arriver auprès d'une personne de ma famille.

» — Et ces proclamations répandues sur votre route?

» — Monseigneur, j'ai eu l'honneur de vous dire que je me croyais sujet de S. M. Louis XVIII.

» — Et à ce titre ennemi de l'empereur. »

Le duc de Montmaure ne répondit pas. Le maréchal se retournant vers Paul, fit un geste comme pour lui dire : il avoue tout, que puis-je faire pour lui? Mais le sous-officier, s'exprimant avec véhémence, essaya de détruire l'impression que le silence

expressif de son rival avait produit sur l'esprit du duc de Dalmatie; il intercéda pour lui avec une nouvelle chaleur, et à mesure qu'il parlait on pouvait lire sur les traits du maréchal combien son grand cœur était touché de cette prière généreuse. Le duc de Montmaure pareillement en appréciait la magnanimité. Paul continuait toujours; enfin le duc de Dalmatie l'interrompant :

« Ainsi, dit-il, il faut que je me refuse à l'évidence et que je regarde Monsieur comme un ami de notre gouvernement; c'est là un miracle que votre éloquence, sergent Meuron, ne saurait faire.

— Regardez-le du moins,

monseigneur, comme prisonnier de guerre et pas comme un Français émigré; songez à quel âge il a quitté sa patrie; il n'a pu la connaître, il n'a pas appris à l'aimer, et cependant il s'est refusé à l'attaquer en la compagnie de nos adversaires, et il ne s'est point placé dans leurs rangs.

» — Oui, reprit le maréchal, vous lui ouvrez une voie de salut, et votre fiction peut, au moins momentanément, devenir pour Monsieur une réalité. Duc de Montmaure, en vous traitant comme prisonnier de guerre, prendriez-vous l'engagement de ne jamais plus servir directement ou

indirectement aucun prince de la maison de Bourbon contre l'empereur mon souverain?

» — Oui, monseigneur, et cela avec d'autant moins de peine que, quelles que soient les chances de l'avenir, je ne veux plus quitter le sol de la France : elle m'est devenue trop chère depuis que je l'ai vue de près.

» — Dans ce cas, Monsieur, dit le maréchal, remerciez votre défenseur, car vous lui devez la vie.

» — J'en suis charmé, répliqua le duc de Montmaure avec une sensibilité profonde, j'aurais eu peut-être trop de regrets si la fortune ne m'avait pas uni à son

cœur par des liens indestructibles. Vous ignorez, monseigneur, toute l'étendue de sa vertu.

»—Je la connais, reprit le maréchal, et c'est à elle que je vous accorde. Vous le voyez, M. le duc, les soldats de l'empereur ne possèdent pas seulement la bravoure qui fait gagner les batailles. Je vous donne la ville de Toulouse pour prison, et vous ne la quitterez que sur un ordre émané de moi-même. Bonjour, Messieurs. Sergent Meuron, vous dînerez ici aujourd'hui. »

Un nouveau salut du maréchal termina l'audience. Silvère de Montmaure et le sous-officier sor-

tirent en se tenant par la main. Ils se heurtèrent presque contre le baron Delmas, tant celui-ci s'était rapproché de la porte du cabinet, toujours dans l'impatience d'y être introduit et d'y jouer un rôle : aussi, et par un mouvement involontaire, dès qu'il eut reconnu le duc, il se plaça auprès de lui pour recommencer son rôle de gardien extraordinaire; mais Paul s'adressant à lui :

« Monsieur le baron, dit-il, l'affaire de M. le duc de Montmaure est arrangée. Son excellence ayant entendu sa justification, ne donnera point de suite à votre procès-verbal, il suffira que celui

qui en était l'objet habite Toulouse jusqu'à la paix générale. »

Ce fut un coup de foudre pour l'adjoint que cette décision suprême.

« Eh quoi ! s'écria-t-il, tout cela s'est fait sans me consulter ! Vous auriez dû, M. le chevalier, m'annoncer à son excellence, lui dire que j'étais là, que je pouvais lui fournir des renseignemens..... mais il ignorera mon zèle, mon dévoûment..... tout ce que j'ai tenté dans l'intérêt de S. M. I. et R.... Ah ! vous n'avez pas agi en bon voisin !

» — En vérité, répondit Paul sans s'attacher à retenir un éclat de

rire motivé par les reproches du baron, je n'ai songé dans cette circonstance qu'à retirer M. de Montmaure d'un mauvais pas, et point à vous rendre important aux yeux du maréchal; mais tout sera réparé, je dîne aujourd'hui à sa table, et là je lui raconterai comment vous en avez agi dans cette haute circonstance.

» — Vous êtes heureux, M. le chevalier, et une invitation de la part de son excellence!... Ah! si vous aviez dit que j'étais arrivé avec vous, certainement monseigneur, qui me connaît, qui m'apprécie, j'ose le dire, m'aurait fait participer à l'honneur dont vous allez jouir. »

Paul fut abordé par le capitaine Duville, qu'il avait à remercier. Il prit congé du baron, et le duc, qui voulait se procurer un logement et jouir de sa liberté, le quitta pareillement, le prévenant qu'il allait aussi à la recherche de M. Meuron père, qui ne devait pas être parti, afin de lui apprendre ce qui s'était passé dans le cabinet du maréchal, pour qu'il en transmît la nouvelle à mademoiselle de Mansal.

Paul, après avoir longtemps causé avec son ami, alla également rejoindre son père, qu'il trouva véritablement heureux et impatient de retourner à Montclair. Il

voulait que son fils partît avec lui, mais ce dernier se refusa à quitter aussitôt Toulouse ; il prétendit qu'à la suite du dîner auquel il était invité, le général en chef devait lui donner des instructions relatives à la levée en masse de toute la population de la montagne Noire ; que cela le retiendrait plusieurs jours encore, et qu'il ne reviendrait qu'alors auprès de ses parens.

Le vrai motif qui arrêtait Paul à Toulouse était la crainte de se retrouver trop promptement avec Olympe ; il voulait prendre le loisir de vaincre les pensées de bonheur que l'aveu qu'elle lui avait

fait inspirait à son cœur ; il craignait sa propre faiblesse, et de ne pouvoir peut-être se maintenir dans la ligne que sa délicatesse s'était tracée dans le premier moment ; enfin, le sang français bouillonnait dans ses veines à l'approche d'une grande bataille, et lorsqu'il se retrouvait parmi ses anciens compagnons d'armes, il ne pouvait se décider à les abandonner aussitôt.

M. Meuron partit seul à l'entrée de la nuit, le baron Delmas n'ayant pas voulu le suivre ; lui aussi demeurait à Toulouse avec le désir secret de recevoir une invitation à dîner du maréchal, et

en attendant, allant de maison en maison répéter sa phrase parasite : *sujet fidèle et dévoué*, etc.

Le duc de Montmaure n'aurait pas été étranger dans Toulouse s'il avait voulu se répandre dans la société; mais sa prudence lui commandait une retraite impérieuse; il savait les soupçons du maréchal, combien ils étaient fondés sur les dispositions de la noblesse, et il ne voulait pas compromettre la parole qu'il avait engagée de ne plus prendre part aux événemens politiques; en conséquence il vivait très retiré, n'allait jamais visiter les travaux des retranchemens et des redoutes, fréquentant les bi-

bliothèques publiques et le Musée, où il devait aux arts et à la littérature les seules distractions que son cœur pût supporter. Il écrivit deux ou trois fois à mademoiselle de Marsal, mais rien que des généralités et sans s'appesantir sur un sentiment qu'il conservait toujours; il n'évitait pas le jeune Meuron, sans trop rechercher sa compagnie; et au milieu du chaos de tout ce qu'il entendait dire, il ne se formait pas une idée très exacte de l'avenir.

Les journées s'écoulèrent. L'armée anglaise, enfin réunie sur un seul point, dans la vaste plaine située au nord de Toulouse, et con-

servant quelques régimens sur la rive gauche de la Garonne, aurait pu depuis plusieurs jours attaquer les lignes françaises, et elle demeurait inactive. Cependant les événemens se pressaient à Paris avec une activité épouvantable; cette capitale était tombée au pouvoir des ennemis; le sénat avait prononcé la déchéance de Napoléon. Le maréchal Soult l'ignorait encore; les Anglais en furent instruits. Lord Wellington comprit que la paix allait s'ensuivre, et il importait aux intérêts de l'Angleterre que Toulouse fût en son pouvoir, afin de la montrer aux alliés comme maîtresse par elle-

même d'une forte partie de la France ; il n'hésita donc plus, et le 10 avril 1814, jour de la fête de Pâques, le signal de la bataille fut donné.

Les détails de cette journée mémorable sont trop connus pour que je les rappelle ici. Le maréchal Soult, à la tête d'environ dix-sept mille braves, lutta victorieusement pendant douze heures contre quatre-vingt mille ennemis ; peut-être aurait-il conservé toutes ses positions, sans une imprudence du général Taupin, qui la paya de sa vie : il fallut, vers le soir, non fuir, mais se replier sur la ville. Les coalisés avaient perdu tant de

monde, nous leur avions fait un tel mal, qu'ils n'essayèrent pas le lendemain de recommencer la bataille. Le maréchal resta librement dans Toulouse et n'en sortit que le mardi matin, se retirant, sans être poursuivi, par la route du bas Languedoc. Il alla prendre des positions nouvelles en avant de Castelnaudary et sur les hauteurs d'Avignon et de Mont-Ferrand.

Parmi les héros qui secondèrent le génie du général en chef, je citerai Paul Meuron. Il demanda de l'emploi, en obtint, fit des merveilles, et tomba blessé dangereusement! Son ami, le capitaine Duville, veilla à ce qu'il ne fût pas

abandonné sur le champ de bataille, et le ramena lui-même dans la ville. Le duc de Montmaure qui logeait dans l'hôtel de Paul, se chargea de veiller sur lui, et s'en acquitta avec une loyauté admirable, lui rendant presqu'en cette circonstance, par les soins qu'il lui prodiga, un service pareil à celui qu'il en avait reçu. Il n'eût néanmoins cette charge que pendant les premiers jours; car, dès que les communications furent libres, la famille Meuron, accompagnée de mademoiselle de Marsal, accourut à Toulouse, plongée, comme on le croira sans peine, dans une profonde affliction.

Mais avant son arrivée la face des choses avait changé complétement; une révolution entière s'était effectuée : le règne des Bourbons commençait déjà.

Ce fut le mardi 12 avril, qu'immédiatement après la sortie de l'armée française de Toulouse, les royalistes de cette ville se déclarèrent contre le gouvernement impérial ; le buste de Napoléon fut précipité du haut du balcon du Capitole, on déchira les enseignes chargées de nos aigles glorieuses et le drapeau blanc fut arboré. Ceci se passait avant l'entrée des Anglais, qui eut lieu vers les neuf heures du matin. Alors commença

une scène hideuse et qui déshonorera toujours ceux qui en furent les auteurs : je veux dire l'ivresse, la joie folle et criminelle avec laquelle on reçut les ennemis véritables de la France ; c'était à qui s'abaisserait devant eux, à qui humilierait davantage, pour leur plaire, la gloire de nos soldats.

Les femmes surtout se signalèrent par une frénésie impudique, qui dégoûta jusqu'aux hommes qui les imitaient ; on les vit se précipiter en bacchantes insensées dans les rues, presser contre leur sein ceux qui venaient de répandre le sang de leurs frères, baiser les chevaux de ces insolens vainqueurs

leur présenter des lauriers, des couronnes, comme si la victoire eût été remportée à l'avantage de nos braves, servir enfin de récompense à des exploits qu'elles auraient dû avoir en détestation.

Ce fut un étrange spectacle, un oubli odieux de toutes les vertus civiques et privées. La révolte triomphante releva la tête, l'ancien régime reparut à nos portes, prêt à se replacer sur le trône. Les Anglais ne pouvaient revenir de leur surprise : tant de vileté les indignaient; ils en profitaient en la méprisant. On devait graver sur une colonne infamante les noms de tous ceux qui à cette époque ex-

lamiteuse pactisèrent avec l'étranger.

On ne tarda pas à apprendre que l'empereur s'immolant à la tranquillité publique, venait d'abdiquer, et que le sénat avait à l'avance appelé au trône Louis XVIII, qui ne s'y installerait cependant qu'en vertu des droits de sa naissance. Mais déjà la ville de Toulouse, quoiqu'occupée par les Anglais, vit arriver son altesse royale le duc d'Angoulême, qui en prit possession au nom du roi son oncle. Il entra, ce malheureux prince, environné de bataillons ennemis : aucune troupe française ne formait son cortége, et cela annonçait clai-

rement que le règne de la maison de Bourbon serait celui de l'étranger, et qu'il ne s'appuierait surtout que sur la coopération des autres monarques de l'Europe, que rien en lui ne serait national.

Les Toulousains reçurent le prince avec des transports de joie; ils lui supposèrent toutes les qualités de ses grands ancêtres; ils en firent un héros. C'était lui donner une rude charge qu'il ne pourrait supporter longtemps. On ne s'en aperçut pas encore; mais il fallut peu de jours pour reconnaître l'incapacité complète des hommes dont il s'environnait. Ceux-là, et dans le nombre j'en citerai un qui porte

aujourd'hui la peine de son ignorance absolue de tout ce qui forme le diplomate, le prince alors comte Jules de Polignac, commencèrent autour de lui cette série d'intrigues et de trames cachées qui créèrent un gouvernement occulte avant que celui ostensible de Louis XVIII fût encore institué.

CHAPITRE XIII.

Des émigrés de retour.

> Ils n'ont rien appris et rien oublié
>
> *Napol. Bonaparte.*

Les blessures de Paul, sans être très dangereuses, le retinrent longtemps dans sa chambre, et même ne lui permirent pas de sortir de son lit. Le duc de Montmaure, ainsi qu'on l'a dit au chapitre précédent, fut d'abord son gardien assidu, quoique les circonstances

lui permissent de jouer un rôle plus important. Oublié par le maréchal Soult au moment de la retraite, il n'avait pas eu besoin de quitter Toulouse. D'ailleurs la prompte soumission de l'armée française au nouvel ordre de choses, lui rendit jusqu'à sa parole d'honneur ; il était par sa naissance et par son rang, un trop haut personnage pour demeurer à l'écart, à l'heure où tant d'obscurités se mêlaient à la lumière.

Déjà et avant que le duc d'Angoulême fût arrivé, le comité royal de Toulouse s'était mis en rapport avec M. de Montmaure, et avait en quelque sorte voulu le



placer à sa tête. Il se refusa à ce projet, se croyant encore lié au maréchal Soult par l'engagement qu'il avait pris envers lui. Mais ceci ne le retint pas d'être un des premiers à se montrer dans la cour improvisée qui environna le prince, et d'être distingué particulièrement de son altesse royale. Il en était connu, il pouvait lui désigner les principales familles du haut Languedoc, et à ce titre il lui devint précieux.

Le comte Jules de Polignac investi par le comte d'Artois, lieutenant-général de la couronne, des fonctions de commissaire extraordinaire dans la dixième division

militaire, demanda également des renseignemens au duc Silvère, très persuadé que les deux ou trois semaines qu'il avait passées dans le département de la Haute-Garonne suffisaieut pour le lui faire connaître à fond. Il le rencontra un matin chez son altesse royale, alors seule avec M. d'E...., et le comte Jules en voyant le duc de Montmaure :

« Mon chèr compatriote, lui dit-il, vous m'avez promis des notes sur une foule de personnes, et je ne les vois pas venir ?

» — Vous me les avez demandées, répartit le duc, ce qui est bien différent, M. le comte, et je vous ai répondu que je doutais pouvoir

vous les donner de manière à vous servir.

» — Qu'est-ce? dit son altesse royale.

» — Des individus à classer, des opinions à connaître, répartit le comte Jules.

» — Oh! reprit le prince, si d'E.... veut, il ne vous en laissera pas manquer. Où as-tu mis, poursuivit son altesse royale en se tournant vers celui-ci, ces pétitions, ces dénonciations, ces catalogues de gens et de services?

» — Hélas! monseigneur, j'en diminue tous les jours la masse. Nous avons tant à faire, que s'il

fallait tout lire... Je les brûle; le feu répond à tout. »

On se mit à rire dans le petit conseil. Le prince néanmoins comprimant sa gaîté:

« Mais tu as grand tort; comment saurai-je qui nous aurons à récompenser?

» — Est-ce que, dit M. d'E..., je ne suis pas là pour vous les désigner? est-ce qu'il n'y a pas Jules et Montmaure? et puis n'aurez-vous pas assez de femmes de qualité en grande quête pour leurs amans, amis, confesseurs, enfans, maris et familles? elles ne vous laisseront pas manquer de matière à récompense, et pourvu que les nôtres

reçoivent leur part de la rosée royale, les royaux seront toujours contens. »

Le duc d'Angoulême, que ce texte embarrassait, se tournant vers Silvère, s'informa s'il avait reçu des nouvelles du marquis et de la marquise de Puylaurens.

« Je les attends chaque jour, fût-il répondu.

» — Et leur petite-fille, la princesse de Marsal, l'avez-vous rencontrée ?

» — Oui, monseigneur ; elle est à Toulouse.

» — Je ne l'ai pas vue ?

» — Elle attend sa grand'mère,

et n'oserait seule se montrer dans votre cour.

» — C'est bien ! et, duc, à quand la nôce?

» — La nôce ! eh qui songe à se marier avant que la paix soit entièrement rétablie! dit M. d'E.... avec la familiarité d'un demi-favori ; Montmaure, certainement, n'allumera les flambeaux de l'hyménée qu'après être venu respirer avec nous l'air de Paris pendant quelques mois? »

Le duc s'adressant au prince, nia que le mariage auquel on faisait allusion fût arrêté définitivement.

« Votre aïeul affirme le con-

traire, dit M. d'E. . . . . Est-ce que la prétendue ne vous semble pas assez belle, et songeriez-vous à la laisser libre de sa main?

» — Vous la verrez, répliqua Montmaure, et jugerez si elle mérite mes dédains. »

La causerie fut interrompue par l'arrivée de l'archevêque de Toulouse. Le duc Silvère partit, et comme il rentrait à son hôtel garni, sur la place Rouix, il fut embrassé à deux reprises par un beau militaire revêtu de l'uniforme anglais.

« Ne me reconnais-tu pas, Silvère! s'écria le survenant, et deux

mois à peine d'absence m'a effacé de ton souvenir ?

» — Ma mémoire serait par trop fugitive si elle me laissait oublier tes traits, mon cher Donatien ; mais je rêvais à ce qui se passe, et ce qui est m'étonne tant, que parfois j'oublie tout ce qui n'est pas en ma présence.

» — Mauvaise excuse ; n'importe ! je la reçois. J'arrive il y a une heure, je me suis habillé, rasé, accommodé, et avant d'aller chez le duc j'ai voulu prendre langue avec toi, savoir où nous en sommes, si son altesse royale a déjà rétabli l'ancien régime, ou si elle

remet au roi le soin de nous offrir ce bouquet.

» — Rien encore n'est changé, répartit Montmaure, je ne puis même savoir si on changera rien; nos illusions d'outre-mer ne se conservent pas longtemps en France; tout me porte à croire que la royauté fera des concessions immenses.

» — Tu es un prophète de malheur. Quoi! nous aurions conquis la France et nous ne lui imposerions pas nos lois, et les vainqueurs en recevraient des vaincus! Parbleu! il me faut tout ce que la révolution nous a ravi; je n'en excepte pas le droit de cuissage.

»—Tu retrouveras de rudes vassaux, qui auront de la peine à le supporter.

»—Il faudra bien qu'ils s'y soumettent. J'ai hâte d'aller chasser les acquéreurs de mes domaines, de rentrer par force dans mes châteaux. As-tu déjà repris les tiens ?

» — On ne va pas si vite, je te le répète.

» — Et ma sœur, l'as-tu vue ? est-elle bien indignée du dur esclavage qu'elle a supporté ? Les misérables dont elle a été la servante éprouvent-ils de justes terreurs de leurs nombreux méfaits ?

» — Donatien, dit le duc de Montmaure avec autant de cha-

leur que de gravité, ce qu'on voit de près se présente sous une face bien différente de celle que l'éloignement leur prête. La famille Meuron, loin de mériter ta colère, a des droits à ton estime et à ta vénération.

» — Oh! pour le coup tu extravagues! Quoi! les spoliateurs de ma fortune, qu'ils ont acquise à vil prix, eux qui ont retenu ma sœur dans une servitude véritable, auraient droit à mes respects! où serions-nous venus?

» — On vous a trompés par des rapports infidèles; M. Meuron ne s'est rendu propriétaire de tes domaines que pour te les conserver,

et ignorant si jamais tu reviendrais en France, il les a abandonnés à ta sœur par un acte formel le jour même où elle est entrée dans sa majorité. Jamais Olympe n'a été humiliée par lui ou par le reste de sa famille; elle est au contraire la maîtresse souveraine de la fortune immense dont M. Meuron dirige l'emploi, non plus comme tuteur, mais comme conseil.

» — Et tu as la certitude de ce que tu avances?

» — Je le tiens de ta sœur, et j'ajouterai que M. Meuron m'a dit positivement qu'il fallait, dès ta rentrée, qu'Olympe te rendît tout ce qui te serait revenu si tu n'avais

jamais quitté la France. Penses-tu maintenant que cet homme soit un si grand misérable, et que tu aies tant de motifs de le maltraiter ?

» — En vérité, nous sommes au milieu d'un cercle de merveilles, répliqua le prince Donatien de Marsal, il faut que nous réformions nos idées, que nous changions d'opinion et de manière de voir. J'ai passé tout le temps de mon exil à caresser des chimères, et la souveraineté du peuple est la seule réalité qui les remplacera. J'ai cru que les premiers ennemis de ma famille étaient ceux qui, l'ayant dépouillée, tyrannisaient encore ma sœur: eh bien ! il n'en était rien; la ma-

gnanimité était là, et de mon côté il y avait exagération et injustice.

» — C'est positivement vrai ; mon cher cousin, et en conscience tu dois des réparations à M. Meuron et aux siens.

» — Combien sont-ils de héros des deux sexes dans cette maison si respectable, à part le père et la mère, qui sont les seuls dont j'ai entendu parler ?

» — Il y a un garçon et une jeune fille ; celle-ci gracieuse, jolie, douce et bonne, on la nomme Jullite : elle a vingt ans environ. Celui-là, qui s'appelle Paul, a atteint sa vingt-sixième année ; il a servi avec distinction, est décoré,

et possède à un haut degré les qualités du cœur et du corps ; il est ce que les dames appellent un superbe cavalier.

» — Et c'est, selon toute apparence, un colonel au moins ?

» — Non, après quatre ans de service et plusieurs belles actions, ses blessures l'ayant contraint à prendre sa retraite, il est revenu chez son père simple sous-officier. »

Un long éclat de rire fut la première réponse du prince Donatien, puis il dit :

« Mallepeste ! comme on avance dans la respectable famille Menron, un sergent ! mais c'est su-

perbe ! et ce magnifique seigneur doit être en définitif un personnage très ridicule ?

» — Ce n'est pas l'opinion que le maréchal Soult a de lui ; il voulait avant la bataille dernière lui donner les épaulettes ; M. Paul Meuron les a refusées, son intention n'étant plus de servir. Il a cependant combattu avec son courage ordinaire, et de nouvelles blessures le retiennent maintenant dans son lit.

» — Je le plains sans doute, répliqua le prince ; mais il n'a que ce qu'il mérite. Cette persistance dans sa rebellion me donne mauvaise idée de son caractère. Ce doit

être un jacobin encroûté, et je m'épargnerai la peine de le voir, car je le présume à Toulouse ?

» — Tu ne le verras pas, Donatien ! et les services que les siens t'ont rendus ?

» — Ils ont fait leur devoir ; leur aspect me serait désagréable en me rappelant trop vivement le passé. Je vais écrire à ma sœur pour qu'elle vienne sur-le-champ me rejoindre ; nos grands parens arriveront de leur côté : nous partirons ensuite pour Paris, et nous romprons ainsi avec des gens qui se targueraient trop peut-être de leur héroïsme prétendu. »

Cette persistance dans une ini-

mitié sans motif de la part de Donation de Marsal, alors colonel au service de l'Angleterre, attrista profondément le duc de Montmaure. Qu'elle serait contraire à la tendresse d'Olympe pour le sous-officier! combien tant de hauteur et d'éloignement s'opposeraient à une union que certes la famille de la princesse verraient impossible! Ce n'était pas sans doute le moment de parler de cet amour; il eût été dangereux de le faire connaître lorsqu'encore le cours ordinaire des choses était suspendu, quand une sorte d'anarchie légale ne laissait pas aux lois leur pouvoir ordinaire, quand les autorités du

pays, le général Wellington et le duc d'Angoulême, agissaient en sens inverse et sans aucune unité. Le prince Donatien, dans cette occurence, aurait pu se servir de plusieurs moyens pour accabler une famille qu'il détestait sans motif, et à laquelle il ne lui plaisait pas d'accorder l'estime dont elle était digne. Silvère, qui ne partageait pas ces sentimens, et qui reconnaissait devoir la vie à la générosité du jeune Meuron, se promit d'aider de tous ses moyens à rendre le sort de celui-ci paisible, s'il ne pouvait obtenir davantage en sa faveur. Il lui fallut cependant avouer à son ami que tous les

Meuron étaient à Toulouse occupés à soigner leur fils et frère, et que mademoiselle de Marsal était avec eux.

« Et qu'est-elle venue faire ici à la suite de ce monde? demanda le colonel étranger.

» — Je t'ai dit que plusieurs coups de feu ayant atteint M. Paul à la dernière bataille, ses proches avaient accouru pour veiller à sa santé.

» — Et qu'a de commun ma sœur avec cette tendresse filiale?

» — Mais, mon ami, cette amitié naturelle que l'on porte à ceux avec lesquels on a été élevé, qu'on n'a jamais quitté, et qui, par toutes

sortes de bons procédés, méritent un attachement sincère. . . .

» — Je ne peux m'accoutumer, repartit Donatien avec une sorte d'indignation, à ces rapports intimes entre les miens et les Meuron. Est-il possible que ma sœur soit assez faible pour croire leur devoir de la reconnaissance, pour la leur témoigner avec cet éclat? Si elle le fait, si sans honte elle se fait la garde-malade d'un sous-officier, je prendrai le soin de la rappeler aux devoirs de sa naissance. Je gage que cette pauvre enfant est pervertie, et qu'elle aussi aura adopté les principes jacobins de toute la France actuelle.

» — C'est un ange! s'écria Silvère avec enthousiasme, c'est un prodige de vertu et de beauté! Sois fier, Donatien, d'avoir une telle sœur! Préserve-toi de tout ce qui pourrait lui déplaire. Ah! dès que tu te trouveras en sa présence, il te sera impossible de lui refuser ton admiration et ton amour.

» — Bien! très-bien! Silvère! voilà parler comme il faut pour me rendre heureux. Tu aimes Olympe, tes paroles me le prouvent; elle encore certainement rends justice à tes perfections, et un mariage de convenance, tel que doivent le conclure des personnes

de notre rang, deviendra une union fondée aussi sur une tendresse réciproque.

» — Je..... je crois que ta sœur me voit avec amitié. J'ai pour elle un attachement sincère; mais de l'amour, entre nous..... »

Le duc s'arrêta; il allait nier par générosité la passion ardente qui dévorait son cœur, et il n'eut plus la force de le faire complétement. Son cousin, surpris néanmoins de ce qu'il venait de dire, le regarda presque fâché; puis, reprenant sa gaîté naturelle :

« Quoi! la sympathie aura manqué entre vous? ton apparition mystérieuse, ce nom d'emprunt,

cette chevalerie d'autrefois qui t'amenait à travers mille périls auprès de cette infante malheureuse et confinée dans un vieux château, toutes ces choses si romanesques auraient-elles eu lieu en pure perte? J'en serais étonné et chagrin. »

Le duc essaya de répondre sur le même ton de plaisanterie, et à la faveur de ce voile tâcha aussi d'écarter les soupçons que le prince pouvait former: il lui dit qu'ayant passé peu de jours à Montclair, et au milieu d'agitations politiques continuelles, il s'était moins occupé du soin de faire la cour à sa cousine que d'accomplir le mes-

sage royal dont il était chargé. Qu'amené prisonnier à Toulouse, il s'était brusquement séparé de sa cousine, et que depuis, retenu presque toujours auprès du duc d'Angoulême, il avait eu peu de momens à donner à l'amour, ou tout au moins à la galanterie.

Le prince Donatien, qui ne connaissait pas encore les incidens de la course aventureuse du duc Silvère, lui demanda ce qu'il voulait dire par le titre de prisonnier qu'il s'appliquait? M. de Montmaure, pour lui répondre, dut entrer dans des détails qui tous servaient à relever l'excellence de la famille Meuron. Il fallut que

Donatien entendit [illegible]uement l'éloge en trois points du père et du fils, fait avec autant de sincérité que de véhémence, et convenir qu'à ce dernier le duc devait uniquement de n'avoir pas été jugé, condamné et mis à mort selon les lois sévères de la guerre. Ceci changea quelque peu le cours de ses idées; il commença à comprendre que toute la loyauté française ne rentrait pas avec les émigrés; et à quel plus haut point aurait-il porté l'estime que Paul Meuron lui inspirait enfin, s'il avait su son amour, et si le duc l'avait également instruit que ce jeune homme s'était montré si

magnanime envers un rival avoué!
mais Silvère dissimula cette dernière partie de sa narration, la réservant pour un meilleur à-propos. Le prince cependant le pria de lui accorder la moitié de son appartement, et puis de le conduire à la demeure de sa sœur, dût-il être obligé de se montrer aimable envers les Meurun; ce fut là un grand effort auquel il se décida.

CHAPITRE XIV.

Le frère et la sœur.

Notre amour-propre souffre plus impatiemment la condamnation de nos goûts que de nos opinions.
LAROCHEFOUCAULT, *Max.* XIII.

Le prince Donatien, à travers sa légèreté et la force des préjugés qui le gouvernaient, finit par comprendre combien lui et ses proches étaient redevables à cette famille qu'il n'aimait pas, des obligations aussi grandes comman-

daient une reconnaisssance à l'avenant, et certes elle lui devenait bien pénible ; mais l'usage du monde, l'habitude de se contraindre, qui est une des qualités principales de ceux de sa classe, et plus encore la crainte de se montrer inférieur à des personnes qu'il regardait comme si fort au-dessous de lui, le contraignirent à paraître gracieux et bienveillant, et ne purent le faire aller au delà. Il remercia madame Metron des soins maternels qu'elle avait donnés à sa sœur; il loua avec vivacité le désintéressement de M. Meardon, et s'approchait du lit où Paul reposait, il adressa à celui-ci un com-

pliment d'usage qu'il évita de faire rouler sur la cause des blessures qui le retenait ainsi couché.

Cela fait et continuant d'embrasser Olympe, et après avoir salué avec plaisir la charmante Jullite, tant il la trouva jolie, il passa avec sa sœur dans une autre pièce, où son cousin ne le suivit pas, ayant voulu demeurer auprès de Paul, qu'il n'avait pas vu depuis la veille. Dès que Donatien eut fermé la porte il s'en éloigna, et conduisant sa sœur vers la croisée qui était ouverte :

« Enfin, dit-il, je puis librement, ma chère Olympe, me livrer au bonheur de me retrouver

près de vous : c'est une nouvelle connaissance que je forme ; je vous vois pour la première fois, car ni vos traits si enfantins quand je vous quittai, ni rien en vous n'étaient demeurés gravés dans ma mémoire. Nous avons perdu tant d'années qui n'ont pu être employées à nous aimer ardemment, qu'il faut réparer cette lacune dans notre vie par une amitié extrême : la mienne vous est acquise, la vôtre ne me sera pas refusée.

» — Vous la possédez depuis longtemps, répondit Olympe vivement émue, et pour vous aimer, mon frère, je n'ai pas attendu l'instant de vous voir ; j'ai donné aussi

des larmes amères aux grandes pertes que nous avons faites, et pour chérir et pour regretter mes parens, je n'ai pas eu besoin de les avoir connus. Hélas! que serais-je devenue séparée d'eux et de vous, si la Providence ne m'avait accordé une seconde famille dans celle de mon tuteur? Elle me réservait là un second père, une seconde mère, un autre frère et une bonne sœur. Ah! jamais ni vous ni moi, ni notre aïeul, ni notre aïeule, ne reconnaîtrons assez tout ce que nous leur devons. Vous les paierez, mon frère, par un attachement sincère; il y aurait trop d'ingratitude à se dégager autre-

ment d'un fardeau si doux à mon cœur.

» — Je les aime beaucoup, répartit Donatien; j'apprécie leur conduite; elle est louable. Ils vous ont prodigué leurs soins, ont conservé votre fortune et la nôtre, tout cela prouve l'excellence de ces bons serviteurs, et quoique vous en disiez, il ne convient pas seulement de reconnaître tant de délicatesse par de l'amitié, il faut leur en donner d'autres preuves et les payer largement par le don d'un des domaines qu'ils nous ont rendus; ce sera mon devoir et je m'en acquitterai le plutôt possible, mais ce sujet traité et ce fait con-

venu, passons à un autre non moins important. »

Olympe peinée de la réponse de son frère, etsurtout de la froideur avec laquelle il s'était énoncé, le regarda lorsqu'il vint à ces dernières paroles comme pour lui demander ce qu'il y avait de supérieur à leurs rapports avec la famille Meuron. Donatien feignit de ne pas comprendre le sens de cette question muette ; il poursuivit :

« La révolution est terminée, la royauté antique reparaît, et la noblesse reprend avec elle tout ce qu'on lui avait enlevé. Notre position, ma sœur, redevient ce

qu'elle aurait dû toujours être ; il faut l'annoncer par cet éclat, par cette pompe qui, dans l'ancien régime, accompagnaient toujours les personnes de notre rang. Vous n'avez pas de maison montée ; il me paraît que quoiqu'immensément riche vous vivez avec une simplicité très convenable pendant la durée du régime révolutionnaire, et qui doréna vant deviendrait un tort. Je me charge du changement, et vous aurez lieu d'être satisfaite de la manière dont je ferai les choses.

» — A quoi bon, mon frère, répondit Olympe, cette vaine représentation ? on n'en a pas besoin dans la montagne Noire, et d'ail-

leurs les domestiques ne manquent pas à Montclair.

» — Mais pensez vous revenir dans cette affreuse contrée ? êtes-vous destinée dorénavant à végéter dans un village ? Paris nous appelle, la cour qui va s'ouvrir nous réclamera. Nos grands parens n'ont jamais vécu dans leurs terres. Je connais leurs intentions, elles ne sont pas de s'arrêter longtemps en province, et certes vous n'y demeurerez pas après eux ; il faut que vous soyez présentée à madame la duchesse d'Angoulême, que vous sollicitiez une place au château ; vous en aurez une dès votre mariage avec notre cousin,

car il vous aura appris, sans doute que nous vous donnions à lui. »

Une vive rougeur colora le beau visage d'Olympe : elle se tut ; son frère en fit autant, et voyant qu'elle ne disait rien, il reprit la parole :

« Qui ne dit mot consent. Cette union convenable de tout point vous placera dans la plus belle des positions sociales ; votre naissance, celle de votre mari, la faveur dont il jouit auprès de monseigneur le duc d'Angoulême, tout vous assure un règne brillant au château. Ne vous formez aucune arrière-pensée, ne vous opposez à rien de ce qu'on fera pour vous ; on suppléera à votre inexpérience, car il est à

craindre que votre éducation entreprise dans un système mesquin n'ait quelque peu rétréci vos idées.

» — Je vous suis très obligée de cette opinion, répartit Olympe avec gaîté; j'ignore, mon frère, comment on m'eût élevée hors de France, je sais qu'on m'a inspiré les principes les plus solides : l'amour de la vertu, la charité chrétienne, le goût du travail et des soins du ménage.

» — Miséricorde, ma sœur! s'écria le prince en accompagnant son exclamation d'un éclat de rire, on aura fait de vous la femme forte de l'Évangile. Avais-je tort quand je soupçonnais qu'on avait tout

brouillé? mais convient-il à la princesse Olympe de Marsal d'entrer journellement dans cette foule de détails d'intérieur, de petites qualités de bonnes gens? Vous, à la tête de votre ménage! soignez des serins, des tourterelles, passe, et à la campagne encore; mais pour tout le reste, on a un intendant, des hommes d'affaires. Vous avez Meuron père, adjoignez-lui son fils : je compte le faire. Ces gens-là nous serviront d'affection, et vous n'aurez pas besoin de prendre leur tâche naturelle. »

Olympe soupira, son hilarité venant de disparaître; le prince s'en aperçut et n'en devina pas le

motifs; il crut que ce mécontement provenait de ses plaisanteries. Il prit la main de sa sœur et lui dit:

» Je n'ai pas voulu ni vous offenser ni me moquer de vos travaux champêtres; ils étaient bien pendant la révolution, je vous le répète, ils seraient dorénavant incompatibles avec votre position. Vous y renoncerez sans peine, et quelques années de séjour à Paris vous les feront oublier.

» — Mais, mon frère, dit enfin Olympe, j'ai le projet de ne point quitter le Languedoc, je me plais tant dans la montagne Noire!

» — Vous vous plairez davantage à la cour. D'ailleurs tous vos plans,

ma chère amie, doivent être subordonnés à la volonté suprême de vos parens. Or, ils aiment très peu le genre pastoral; ils sont d'ailleurs tellement irrités contre la canaille, contre ces vils paysans qui nécessitèrent leur fuite à ces époques de malheurs et de crimes, ils ne pourraient se rencontrer avec eux. Et même, ma sœur, il faut que je vous l'avoue, je suis presque l'ennemi de cette fourbe insolente qui a pris notre place pendant notre absence; elle nous assiégerait en province, tandis qu'à Paris il nous sera possible de la fuir et de ne pas au moins la voir sans cesse devant nous. Ainsi n'espérez point nous

attirer à Montclair, et non plus que votre famille vous y laisse : Silvère d'ailleurs n'y consentirait pas. »

Il eût mieux valu certainement que mademoiselle de Marsal, instruite des desseins de sa famille, eût remis à son tour de s'en expliquer avec elle à une époque plus éloignée; mais si Olympe possédait un caractère ferme et décidé, elle manquait de cette expérience qui en règle l'usage, et qui sert tant à la réussite de tout ce que nous entreprenons. Elle en donna une preuve frappante dans cette circonstance, où s'attachant à répondre sérieusement à son frère sur ce qu'il n'avait dit qu'en

passant, et peut-être sans y mettre aucune importance, elle lui dit :

» Je serai toujours charmée de prouver à mon grand'père et à mon aïeule combien je suis heureuse de les contenter, mais je ne pense pas que de leur côté ils veuillent contrarier mes goûts et m'entraîner complétement vers un monde qui ne m'inspire aucun désir. J'aime la retraite, la vie intérieure, celle que j'ai fournie jusqu'à ce moment. Il se peut que la cour soit une demeure agréable, et néanmoins celle du château de mes ancêtres le sera davantage pour moi.

» — Six mois passés à Paris vous

en feront perdre le souvenir, et la duchesse de Montmaure, accueillie, honorée.....

»—Mon frère, le nom que je porte me convient assez pour ne point m'empresser de le perdre aussi vite. »

Le prince regarda Olympe comme s'il ne l'eût pas bien entendue; puis il lui dit :

« Votre mariage est décidé depuis de longues années, il est convenable qu'il ne soit plus retardé.

» — J'ignorais il y a moins d'un mois encore, répondit mademoiselle de Marsal, qu'on eût disposé de mon sort sans m'avoir appelée

pour que j'y donnasse mon avis, ainsi je ne puis accorder à ce projet l'antiquité qui vous semble tant respectable.

» — Mais vos grands parens et moi y avons donné notre assentiment, le vôtre doit suivre.

» — Je crains que ma volonté ne s'y conforme pas : je suis majeure, mon frère, et lorsqu'il s'agira du bonheur de ma vie, je me croirai en droit de me déterminer par moi-même.

» — Voilà des prétentions bien révolutionnaires! s'écria Donatien. Quoi! vous nous feriez manquer de parole envers Montmaure? Où

trouveriez-vous un meilleur mari? en serait-il de plus agréable?

» — J'apprécie les qualités de notre cousin, je lui suis sincèrement attachée; mais.... mon frère, ne me parlez pas de mariage maintenant, et n'allons point par une discussion fâcheuse troubler la douceur de cet entretien.

» — Le mal est déjà fait, ma sœur, répliqua M. de Marsal avec dépit; il me déplaît de vous voir opposée aux volontés de votre famille. Ceci me tourmenterait davantage si nous étions encore sous l'influence jacobine; mais avec l'ancien régime revenu, les droits d'aïeul et d'un frère conserveront

leur autorité ; peut-être avez-vous distingué dans votre montagne Noire quelque petit gentillâtre, quelque hobereaux de bonne mine. Il ne peut y en avoir d'un rang rapproché du nôtre. Le duc de Montmaure est le seul qui nous convienne, le seul que j'accepterai pour beau-frère, et assurément vous tiendrez à ne pas me désobliger. »

Olympe consternée de ces paroles hautaines et commençant à craindre son frère, allait répondre cependant avec fermeté, mais lui :

« C'en est assez, ma sœur, terminons une discussion pénible. Le

marquis et la marquise de Puy-laurens arriveront avant peu; ils vous expliqueront leur volonté; vous n'aurez plus qu'à vous y soumettre. »

Après ces derniers mots, le prince Donatien salua Olympe avec peu d'affection, et sans rentrer dans la chambre de Paul, sans même faire appeler le duc de Montmaure, il se retira précipitamment. Olympe le vit partir avec effroi; il lui sembla que puisqu'il se prononçait déjà aussi ouvertement, c'était de sa part une véritable déclaration de guerre. Qu'avait-elle donc à attendre des membres de sa famille qu'elle n'a-

vait pas encore vus? Loin aussi d'aller joindre la société réunie dans la pièce voisine, elle demeura immobile, préoccupée, et réfléchissant à son avenir. Le bruit de la porte qui se rouvrait la tira de sa méditation, et en tournant la tête aperçut son cousin qui venait à elle avec empressement. Olympe à son aspect ne put retenir ses larmes.

« Qu'avez-vous, ma chère cousine? lui dit-il; Donatien vous auaurait-il affligée, ou auriez-vous eu l'imprudence de lui faire un aveu capable de l'irriter?... Si la faute est faite, je prendrai le soin de la réparer.

» — Je n'ai rien dit, répliqua Olympe, rien de ce qui occupe toutes mes pensées; j'ai seulement avoué combien j'aurai peu de goût pour le grand monde et...»

Elle hésita, rougit, et n'osa poursuivre.

« Je vous entends, répartit le duc en soupirant, on vous engageait à un acte qui vous répugne; on parlait pour un malheureux, et vous n'avez voulu lui donner aucun espoir.

» — Le puis-je, Monsieur? dit Olympe en retrouvant une partie de sa fermeté; seriez-vous heureux avec une femme qui ne répondrait pas à vos sentimens? Je n'entends rien

aux idées de mon frère ; il me transporte dans un monde nouveau ; il me parle des devoirs de mon rang, je ne m'en étais connu jusqu'ici que pour tâcher de me rendre supérieure aux autres par l'exercice de tout ce qui inspire l'attachement et le respect ; je mettais de l'importance à chérir mes parens et mes bienfaiteurs, et lui traite ces points avec une légèreté qui étonne mon ame et qui finira par la briser.

» — Ma cousine, reprit le duc, ayez en moi de la confiance, je vous en supplie ; je ne peux cesser de vous adorer de l'amour le plus tendre, et néanmoins je m'engage à ne me montrer à vous doréna-

vant que sous les traits de la simple amitié. Laissez-moi diriger votre conduite, vous aider dans ce premier instant à éviter les écueils contre lesquels vous vous briseriez. Il serait affreux que vos parens transportés de colère, usâssent de leur crédit contre une famille qu'ils ont trop détesté depuis vingt ans pour la mieux traiter désormais, quelque bien qu'elle ait pu leur faire. Je me placerai entre vous et les vôtres; je vous défendrai aux dépens de mon bonheur; il me sera si doux de vous obliger à me plaindre puisque je n'ai pu parvenir à me faire aimer! . . . .

» — Vous auriez obtenu sans

peine ce faible avantage, répliqua la princesse; si un attachement commencé avec ma vie ne se fût pas opposé à ce que je rendisse justice à vos qualités brillantes; mais j'aimais Paul depuis trop de temps pour qu'il me fût permis de l'abandonner même pour vous, qui êtes si digne d'inspirer de la tendresse. Vous m'offrez un appui que je ne refuse pas, quoiqu'il y ait bien de l'égoïsme à en profiter.

» — Et ce sera m'obliger, ce sera me procurer encore quelque peu de bonheur. Vous ne pouvez soupçonner jusqu'ici les embarras de situation dans lesquels vous entrerez dès l'arrivée de vos autres

parens. Ils rapportent en France toutes les opinions qu'ils avaient quand ils sont partis; ils veulent retrouver exactement ce qu'ils ont laissé, et certes ils vous préparent de rudes attaques.

» — Je les supporterai avec résignation et respect; je sais ce que je leur dois d'obéissance, et si je ne les satisfais pas en tout, c'est qu'ils exigeront de moi ce qui ne sera pas en ma puissance de leur accorder jamais. »

Le duc alors prenant la parole, fit à sa cousine le portrait exact du marquis et de la marquise de Puylaurens, les représenta sous des couleurs qui, bien que ménagées,

ne lui laissaient aucune espérance qu'ils changeassent de système et qu'ils renonçassent à leurs préjugés.

CHAPITRE XV.

Deux modèles de l'ancien régime.

Le mal que nous faisons ne nous attire pas tant de persécutions et de haine que nos bonnes qualités.

LAROCHEFOUCAULT, *Max*. 30.

« Je ne m'accoutumerai jamais, madame la marquise, à ce qui se passe autour de nous depuis que nous sommes rentrés en France ; on dirait d'un rêve pénible, d'un cauchemar affreux ; rien n'est à sa place, tous les rangs sont bouleversés, et le roi n'a pas encore

songé à prendre l'Almanach royal et à remettre les choses sur le pied où elles étaient au premier janvier 1789.

» — Je suis comme vous, Monsieur; ce royaume ne ressemble plus à ce qu'il était dans ma jeunesse; il n'y a ni piété, ni vertu, ni bonnes mœurs, et moins encore bonne compagnie. Le courage est de la férocité, la politesse une familiarité effroyable, les gens de rien sont les égaux des gens de peu : ceux-ci marchent à nos côtés sans honte; c'est une abomination! et je crois qu'il eût mieux valu ne pas rentrer que de se jeter dans un chaos de ce genre. »

C'est ainsi que le marquis et la marquise de Puylaurens, assis l'un vis-à-vis de l'autre auprès d'une croisée ouverte, causaient en regardant passer la foule dans la rue Bolbonne où ils logeaient provisoirement. L'un portait une sorte d'habit à la française couleur marron, doublé de taffetas bleu chiné et garni de boutons de filigrane d'or; une veste de satin blanc sur laquelle était peinte l'entrée triomphale d'un empereur chinois à Pékin, des culottes de satin noir avec une jarretière marron brodée d'or, des bas de soie blancs à coins bleus, de larges souliers carrés à talons rouges et chargés d'une

énorme paire de boucles en argent, un col plissé, une perruque à frimats, et dont la queue, renfermée dans une bourse, suivait les mouvemens de la tête, achevaient de composer la demi-parure de M. de Puylaurens, vieillard encore vert quoiqu'il eût atteint sa quatre-vingtième année. Il tenait à la main une forte canne de jonc à pomme d'or richement sculptée, et qui renfermait une cassolette remplie d'essence de Portugal. Non loin et sur une console, l'épée antique et à pointes d'acier reposait en attendant qu'il fallût la reprendre pour retourner au Palais-Royal. On désignait ainsi

l'hôtel de la préfecture de Toulouse, où le duc d'Angoulême avait provisoirement établi sa résidence. La marquise de Puylaurens, âgée d'environ soixante-seize ans, avait la tête couverte d'un grand bonnet monté avec de grandes aîles, des fleurs artificielles et force dentelles mêlées, dont deux longues barbes retombaient, l'une sur les épaules et l'autre sur son sein; une couche épaisse de rouge posée sur une de blanc, procurait à son visage ridé l'apparence hideuse de la jeunesse et de la fraîcheur; de grands yeux noirs et vifs, des lèvres minces et serrées, un rire presque toujours sardonique, faisaient dire

à ceux qui voulaient flatter la marquise que sa physionomie pétillait d'esprit : on eût rencontré plus juste en disant de malignité. La bonne dame était en guerre avec le prochain depuis sa jeunesse, et comme elle eut à s'en plaindre en masse, elle le lui rendait en détail. Un ample fichu de blonde noire, un schal de cachemire rouge, mais repoussé en arrière attendu la nouveauté de cette mode, garnissaient son col, ses épaules et sa poitrine, que serrait une robe de satin violet posée sur un jupon de crin piqué, sorte de diminutif des paniers d'autrefois, qui n'étaient guère plus de mise. Elle avait à

ses pieds des souliers de l'étoffe de sa robe, ouverte, ai-je oublié de dire, en forme de lévite. Ses souliers très découverts, ornés sur le dessus d'une rosette de rubans d'or, étaient montés sur de hauts talons, qui à chaque pas auraient fait trébucher la dame, si l'habitude ne lui eût pas appris à s'équilibrer ponctuellement. Un éventail japonais très orné allait et venait dans ses mains, où des bagues sans nombre rayonnaient à chaque doigt.

Ce couple, rentré tout nouvellement, se montrait de mauvaise humeur des mécomptes sans fin qui leur survenaient chaque jour;

lui, et beaucoup d'autres émigrés s'attendaient à produire un effet prodigieux, à voir la noblesse qui était restée s'humilier à leur présence, et le peuple ne croire s'abaisser jamais assez pour faire preuve de soumission et de repentir; que tout l'ancien régime rétabli instantanément les replacerait dans leur grandeur primitive, et qu'il leur serait permis, en dédommagement de leurs peines, de peser avec force sur les vaincus de l'intérieur.

Tels étaient les rêves formés sur le territoire étranger, et qui s'évanouissaient dès que l'on touchait le sol français. Les émigrés ne tar-

daient pas à acquérir les preuves que, loin de nous dominer, c'était beaucoup si nous les supportions. Leurs égaux consentaient à leur faire accueil dans les salons et point à les élever au-dessus d'eux ; leurs inférieurs en rang, satisfaits d'avoir conquis la liberté et l'égalité légitimes, accédaient encore moins à des prétentions qui, mieux appréciées, leur devenaient de plus en plus odieuses. Ces désappointemens perpétuels aigrissaient des caractères déjà irrités par l'exil et le malheur; ils s'indignaient d'une résistance, d'une indifférence auxquelles ils ne s'étaient pas préparés. Aussi dès le retour les émi-

grés entamèrent une dernière lutte avec la nation, qui a pris seulement fin à la révolution de 1830.

Monsieur et madame de Puylaurens avaient peut-être, plusque tous les exilés ensemble, les préjugés superbes de leur caste ; ils s'imaginaient que tout leur était dû ; que le Languedoc devait se mettre à leurs pieds ; que leur moindre signe commanderait l'obéissance, et rien de cela n'arrivait. Des complimens, des félicitations superficielles, des récits de périls courus en France opposés à ceux des traverses qu'ils avaient essuyées dans l'étranger, voilà tout ce qu'ils obtenaient.

L'un et l'autre étaient arrivés avec l'impatience de faire châtier les manœuvres coupables de l'intendant de leur gendre, le prince de Marsal. Ils avaient proclamé partout leurs projets de vengeance, et au premier mot prononcé à ce sujet dans Toulouse, il avait fallu réprimer un courroux sans motif, et entendre sortir de toutes les bouches l'éloge éclatant et mérité de l'homme qui leur tardait tant de punir. Cette contrariété les tourmenta beaucoup. Croirait-on qu'ils eurent la faiblesse de se refuser d'abord à voir M. Meuron, et qu'il fallut l'ascendant que leur petit-fils, le prince Donatien, avait

sur eux, pour qu'ils consentissent à remercier publiquement un homme d'honneur, qui avait conservé la fortune immense de ses maîtres, sans en rien retenir pour lui?

La réception qui lui serait faite fut négociée non moins qu'un traité de paix entre deux puissans souverains; mais, inégaux de rang; le duc de Montmaure s'entremit dans le cérémonial; il cathéchisa le vieux couple, essaya de lui donner des idées plus convenables, des sentimens plus généreux. Il y perdit sa peine; l'affection ne pouvait plus naître dans des cœurs desséchés. On reçut donc la famille Meuron, moins Paul, encore trop

souffrant pour quitter sa chambre, avec la solennité d'une grande grâce accordée, et on crut l'avoir récompensée noblement en lui disant qu'on était charmé de son désintéressement et de sa fidélité.

Mais on ne lui manifesta rien de ce qui part du cœur, de ce qui honore également et l'obligé et le bienfaiteur; le noble couple ne songea dans cette singulière visite qu'à bien conserver son rang, et à ne perdre que le moins possible de sa dignité. De telles manières ne contentèrent pas Olympe; elle aurait voulu que sa famille s'identifiât avec celle de son tuteur, qu'on avouât noblement ce qu'on

lui devait, afin que plus tard on se trouvât porté à la récompenser par un hymen, qui certes n'entrait pas dans la pensée du marquis et de la marquise de Puylaurens.

Cette entrevue avait eu lieu postérieurement à la journée où l'aïeul et l'aïeule de mademoiselle de Marsal causaient tête à tête, ainsi qu'on l'a dit au commencement de ce chapitre; nul des deux n'était satisfait: il y avait dans la marche des événemens des obstacles à leurs espérances qui les contristaient. Olympe s'était présentée avec une contenance modeste, avec la simplicité de son âge; mais au lieu de se jeter à genoux pour de-

mander leur bénédiction, elle avait voulu les presser dans ses bras; elle les avait salués du doux nom de père et de mère, et point des titres de Monsieur et de Madame. La mesure eût été comble si par malheur elle les eût tutoyés. Quant on la qualifia de princesse elle tourna la tête, dans la croyance que l'on parlait à une personne placée derrière elle. Questionnée sur ses liaisons d'intimité, elle nomma sa chère Jullite, une ou deux autres jeunes filles de bons bourgeois de Montclair, et aucune de ses amies n'appartenait à la haute classe de la société; elle ne connaissait que de nom les familles nobles du Lau-

raguais, ne possédait aucune teinture de l'art héraldique, et lorsque son aïeul pour se récréer, ou plutôt pour lui tendre un piége, lui eut demandé de blasonner ses armes, elle ne put le faire ni nommer convenablement la moindre pièce de l'écusson.

Cette ignorance patente, et que rien ne pouvait justifier, attrista ceux qui en acquirent la certitude; elle alluma plus que jamais leur colère contre les Meuron, qui avaient négligé à ce point l'éducation de l'enfant qu'on leur confia, et on se promit de les en punir; car enfin on ne pouvait les avoir haïs pendant vingt années

pour que ce fût en pure perte : c'est ainsi que la passion raisonne toujours.

« Nous eûmes tort, dit le marquis, de laisser en France la princesse de Marsal ; il aurait fallu qu'elle émigrât avec ses père et mère, par ce moyen elle aurait conservé la pureté de principes qu'elle n'a pas.

» — Elle était bien jeune, répondit la marquise ; il est vrai qu'elle n'eût pas couru plus de chances que nous, et si Dieu l'avait retirée....

» — Elle eût été dans le ciel prier pour nous comme ses autres parens, et serait là mieux qu'ici, où

son salut est très compromis à cause de ses opinions jacobines.

» — Mais, monsieur le marquis, peut-être alors aurions-nous perdu la fortune que nous retrouvons?

» — Non, Madame, Meuron eût fait son devoir pareillement; il aurait compris combien il convenait de bien servir ses maîtres, et ne mériterait pas le reproche d'avoir perverti notre enfant.

» — Il y aura beaucoup à faire, M. le marquis, pour effacer les mauvais germes qui corrompent son cœur. Cette familiarité inconvenante envers nous, cette tendresse pour de petites gens, cette bienfaisance qui a si sottement

remplacé la charité, son mari et nous, serons les victimes de ces idées du jour, car elle n'aura rien de nos vertus d'avant la révolution. »

Le marquis fit un signe affirmatif et se tut un instant ; puis il dit :

« Et ce mariage, madame la marquise, quand le terminerons-nous ? Il serait bon peut-être qu'il eût lieu avant notre départ pour Paris.

» — Non pas, s'il vous plaît ; il faut que le contrat de mariage soit signé par toute la famille royale, et cela dans le grand cabinet, conformément au cérémonial en usage

quand il s'agit de personnes du rang de notre petite-fille.

» — Vous avez raison, trop de simplicité serait une faute; mais, Madame, nous avons négligé un point majeur et qui me donne à rêver depuis quelques jours. Ah! il y a eu beaucoup de légèreté dans notre résolution!

» Vous me faites frémir, marquis! Parlez, qu'est-ce que je ne vois pas? ..

» — Mademoiselle de Marsal est princesse de rang et de titre.

» — Eh bien!

» — Elle épouse un simple duc.

» — Je vous entends, répliqua

la marquise en serrant ses mains l'une contre l'autre, nous sommes en effet dans notre tort; il est certain qu'elle va décheoir par son mariage, à moins que M. de Montmaure ne consente à prendre le nom et la qualification de sa femme, cela arrangerait tout.

» — Mais le voudra-t-il? La pairie lui semblera supérieure au titre. Tout cela, je vous assure, est très embarrassant.

» — Oui, il nous dira qu'il y a compensation; je suis persuadée cependant que si la princesse notre petite-fille voulait faire usage de l'empire que sa beauté lui donne sur son futur mari, elle

n'obtînt l'abandon du duché en faveur de la principauté, bien autrement éminente. Il faudra que je lui en parle, et il est certain que son cœur comprendra l'importance de l'affaire; car enfin elle est de notre propre sang. »

Une visite survint qui termina la conversation héraldique, c'était un petit et sec gentilhomme qui, loin d'avoir émigré, se vautra dans la fange révolutionnaire afin d'échapper à la proscription. Aussi, lorsque l'époque de la terreur fut passée, il devint plus furieux royaliste que tous ceux de sa caste. Il avait pris part à l'insurrection du midi en 1799, com-

mandée par le général Rougé, en se cachant dans une cave où il demeura près de deux mois. Ce temps de martyre le releva complétement dans son esprit, et il se crut dès-lors en droit d'obtenir des Bourbons, à leur rentrée, tout ce qu'il leur demanderait. Sous-lieutenant en 1791, il sollicitait en 1814, auprès du duc d'Angoulême, le grade de maréchal-de-camp et la grand'croix de Saint-Louis. Il avait l'espérance d'un brevet de colonel et de la simple décoration de l'ordre royal et militaire, et il n'était pas satisfait. Celui-là aussi criait à l'injustice, à l'ingratitude; et à l'entendre, si Louis XVIII

rentrait, il le lui devait personnellement.

Il apporta pour nouvelle la brochure que M. de Villèle venait de publier contre la charte annoncée; il la trouvait encore trop faible; il s'écriait : point de concessions à la révolte! il nous faut l'ancien régime pur et simple, sous peine d'un soulèvement universel de la noblesse et du clergé.

« Eh quoi! disait-il, vous aurez tant souffert hors du royaume pour la cause des vrais principes, et moi j'aurai versé mon sang à l'intérieur sur vingt champs de bataille, et cela en pure perte, et pour voir assurer le triomphe des

jacobins! Cela ne sera pas, j'en jure par mon épée, dussé-je à moi seul lever l'étendard de l'opposition. Il faut d'ailleurs, non pas s'arrêter à 1789, mais reculer au moins de trois siècles, afin de nous trouver au point de départ de nos aïeux.

» — Il est certain, répliqua la marquise, que les rois n'ont pas moins usurpé sur nous que le peuple n'a pris sur eux; nos droits existaient avant les leurs, peut-être, ou tout au moins viennent du même lieu; et puisqu'il y a six cents mille alliés en France, il me semble qu'on devrait profiter de leur concours pour nous remettre à notre place primitive; car

enfin les gentilshommes ont aussi leur légitimité. On tarde trop à se mettre en mesure; qu'on prenne les armes et nous triompherons. »

CHAPITRE XVI.

La reconnaissance des gens d'autrefois.

. . . . *Pauci dignoscère possunt*
Vera bona atque illis multum diversa, remotâ
Erroris nebulâ.

JUVÉNAL, *satire* X.

Il y a peu de gens assez exempts de préjugés pour discerner les vrais biens des maux réels.

C'était par de pareils propos que dès les premiers jours de la restauration prétendue on préludait à la catastrophe de 1815. Les royalistes maladroits ne comprirent pas leur position, et ne vou-

lurent point voir qu'elle dépendait uniquement de la présence des alliés; que par eux-mêmes ils étaient incapables de se soutenir, et que s'ils voulaient agir contre les intérêts réels de la nation, elle les accablerait une autre fois avec autant de facilité qu'à la première.

Parmi ceux qui se laissaient aller à des espérances extravagantes, il fallait placer M. et madame de Puylaurens, ainsi que le chevalier du Millard. Je l'ai fait connaître dans le dernier chapitre; on le rencontrera peut-être encore dans le cours de ce récit. Il exalta jusqu'au ciel l'héroïsme du propos de la marquise, puis ajouta à voix basse:

« Je me méfie de qui va venir à notre tête. La déclaration de Saint-Ouen nous annonce ce que nous avons à attendre du roi : il a été révolutionnaire, il le sera toujours. . . . .

» — Vous pouvez avoir raison, dit la marquise ; son projet de charte est abominable, il y a là de 1793 tout pur, et pis encore ; car avec la constitution républicaine on conservait l'espérance de la renverser, tandis que celle-ci... Mais, patience, nos excellens princes sont là, et dès que le comte d'Artois montera sur le trône, il nous rendra plus qu'on ne nous a enlevé. . . . .

. . . .

» — Il faut, dit le chevalier du Millard en approchant sa chaise des fauteuils où reposaient le marquis et sa femme, il faut que je vous communique un plan auquel je travaille depuis quelques jours ; il a pour but de démembrer provisoirement de la France tous les départemens des trois provinces de Guyenne, de Languedoc et de Provence ; on en formerait un royaume où régneraient, en attendant mieux, monseigneur d'Angoulême et sa sainte femme ; là on rétablirait dans tous leurs droits, et noblesse et clergé, et on servirait de modèle au reste de notre patrie, qui sans doute finirait par vouloir être comme nous. »

Ce projet extravagant parut admirable au vieux couple, qui l'approuva en l'applaudissant. Il ne fut pas le seul à avoir cette folie, d'autres plus habiles s'en laissèrent embâter, et en 1815, après les cents jours, on y travailla activement.

La conversation épuisée, M. du Millard dit ensuite :

« Eh bien ! Madame, la princesse votre petite-fille se séparera-t-elle enfin de ces gens qui nous l'ont dérobée depuis votre départ ? On aurait dit, au soin qu'ils mettaient à la défendre de l'approche de toutes personnes de qualité, qu'ils se la réservaient en propriété

exclusive pour en faire la femme de leur fils. »

Ce propos tomba, et ne fut point relevé. La possibilité d'une union entre mademoiselle de Marsal et un homme du nom de Menron ne pouvait être admise, ni même soupçonnée ; aussi prit-on pour plaisanterie exagérée ce que le chevalier en avait dit. On se contenta de lui répondre que toute liaison avec cette famille cesserait dès que l'on serait parti pour Paris.

« Hâtons-nous de faire ce voyage, reprit le chevalier, nos conseils seront très utiles à la mo-parodie. J'apporterai avec moi ; car je prétends vous suivre ; dès

notes et des renseignemens qui prouveront au roi la nécessité de sévir contre la canaille révolutionnaire. Monseigneur le duc d'Angoulême ne demanderait pas mieux que de punir ces scélérats; mais il craint son oncle : il sait que Louis XVIII leur porte une tendresse cachée.

» — Qui se ressemble s'assemble, riposta gravement le marquis, nous ne comptons guère sur le roi; Dieu, pour notre bonheur, le laissera peu sur le trône. »

A ces derniers mots les deux interlocuteurs se mirent à sourire; ils allaient renchérir, lorsque ma-

demoiselle de Marsal se présenta. Son aïeule en la voyant :

« Princesse, lui dit-elle, d'où venez-vous si tard ?

» — Je sors, madame, répondit Olympe, de chez mon tuteur.

» — Quoi, Mademoiselle, vous-y revenez encore? Je croyais vous avoir expliqué combien ces visites fréquentes sont peu convenables avec votre rang ; que ces gens-là viennent vous voir, puisque leur société vous paraît la plus agréable, je ne m'y opposerai pas encore ; mais faut-il aller la rechercher ? n'êtes-vous pas dans cette maison sur un pied de familiarité qu'il serait temps de faire disparaître ?

Vous devez conserver votre rang, qu'on n'a que trop oublié jusqu'à ce jour.

» — Mon rang, répliqua Olympe, me serait bien à charge s'il me forçait à négliger mes devoirs.

» — Vos devoirs, Mademoiselle! s'écria le marquis en tressaillant; comment les entendez-vous? en est-il envers ces gens que nous ne souffrons que par égard pour vous?

» — En effet, dit madame de Puylaurens, vous vous servez d'expressions étranges. Vos devoirs! et il s'agit de la famille de votre intendant!

» — Il s'agit, répondit Olympe

avec autant de douceur que de fermeté, de ceux qui, pendant toute ma vie, m'ont tenu lieu de père, de mère, de frère et de sœur; qui m'ont aimée comme si je leur eusse appartenu; qui m'ont enseigné la vertu, qui ont conservé au péril de leur vie cette fortune qu'on leur reprochait de nous avoir ravie. Je ne sais ce qu'il y a de blâmable dans la tendresse que je leur porte, tout ce que je peux dire, c'est qu'elle ne finira qu'avec moi.

» — Voilà, cher chevalier, dit la marquise du ton de la douleur la plus entière, le fruit des principes de la révolution, ce que produisent les maximes détestables

en honneur maintenant. Eh! quoi! Mademoiselle, ces gens ne sont-ils pas assez payés par les remercîmens que nous avons daigné leur faire? convient-il encore que vous vous identifiiez avec eux, en séparant leur cause de la nôtre, en nous abandonnant pour leur accorder ce que vous nous deviez?

» — Madame, dit Olympe;

mais la marquise continuant :

» — Est-ce la récompense de notre amour pour vous, de tout ce que nous avons fait... »

Mais à cette dernière phrase il fallut s'arrêter, car, malgré la bonne opinion que la vieille dame avait d'elle-même, il lui fut im-

possible de rien citer qui favorisât ses prétentions à la reconnaissance de sa petite-fille, et ce fut encore pour elle un nouveau désappointement. Olympe avait trop de perspicacité pour ne pas reconnaître ce qui se passait dans le cœur de madame de Puylaurens ; mais en même-temps elle était trop bien élevée pour en rien faire connaître; tâcha seulement de commander à sa physionomie, de manière à ce qu'elle ne proclamât pas le triomphe de la famille Meuron.

Le marquis, sans avoir beaucoup d'esprit, possédait assez d'usage du monde pour s'apercevoir aussi que si on voulait éloigner made-

moiselle de Marsal des uniques amis de son enfance, ce n'était point par une comparaison de procédés qui serait toute à leur avantage. Il s'empressa donc de réparer la faute que sa femme venait de commettre, et prenant la parole à son tour :

« Nous ne trouvons pas mauvais, dit-il à Olympe, que vous donniez à ces gens-là des témoignages de votre attachement; mais, ma chère fille, faites-le de manière à ce que vous puissiez vous conserver dans le rang où Dieu vous a mis. Appelez chez vous ces personnes, c'est naturel; traitez-les bien, on ne s'en formalisera pas, cela leur suf-

fin. D'ailleurs nous ne vous demandons que de rendre moins fréquentes les visites de votre part : vous les verrez tous les jours assez lorsque la fantaisie vous prendra d'aller passer la belle saison dans vos terres.

» — Ce moment sera bien retardé, répondit Olympe, puisque vous vous préparez à m'emmener à à Paris.

» — Il est bon que vous fassiez ce voyage afin de prendre possession du tabouret; c'est une formalité à laquelle il faut vous soumettre ; que dis-je ? c'est un honneur dont il est bon de profiter : il

a tant coûté à vos pères pour l'obtenir!. . . . .

» — Je vous obéirai, dit Olympe, quoiqu'il me fût plus agréable de ne pas m'éloigner du Languedoc, où j'ai trouvé le bonheur dans le repos d'une vie isolée; mais du moins je vous donnerai la consolation de ne le quitter qu'en emmenant avec moi mon amie Jullite, celle que je regarde comme ma sœur.

» — Nous ne nous opposerons pas, répondit la marquise, à ce que vous augmentiez notre maison d'une demoiselle de compagnie; il eût mieux valu sans doute prendre celle-ci parmi les filles nobles et peu riches de la province; mais

comme on peut faire de la petite Meuron une sorte de femme de chambre renforcée...

» — Je me suis mal expliquée, reprit vivement Olympe, puisque vous ne m'avez pas bien entendue, Madame; j'ai témoigné le désir de ne pas me séparer de ma sœur véritable, de celle qui en porte le nom et qui en a tous les droits. Mon intention est qu'elle soit mon égale, traitée en conséquence, et que rien ne nous sépare ni même ne nous distingue l'une de l'autre.

» — C'est alors exiger l'impossible, et ce que nous ne vous accorderons jamais, dit avec aigreur la marquise. Votre dessein serait-il

de faire manger cette personne à notre table, de la conduire aux fêtes où vous seriez invitée, de la présenter à nos parens, à nos amis, comme votre égale? vous comprendriez, mon enfant, que ceci ne pourrait avoir lieu.

» — Si je ne peux traiter mon amie selon mon désir, je renoncerai à vous suivre à Paris.

» — A nous suivre! s'écria le marquis; vous êtes en délire, mademoiselle; y songez-vous? ne sommes-nous pas les maîtres de diriger vos volontés?

» — Ma tendresse vous en donne le droit; mais je vous conjurerai de ne pas en venir à une extrémité

qui me serait trop pénible. Je ne veux pas aller seule à Paris, ni me séparer de la sœur qui connaît toutes mes pensées.

» — Vous êtes, reprit la marquise, une fille très-extraordinaire; vous affichez une indépendance de mauvais ton qui nous déplaît fort; vous vous servez d'expressions non moins blâmables. La petite Menou ne peut être qualifiée du titre de votre sœur; sa mère vous a nourrie, soit; appelez-la dans l'intimité des noms les plus tendres; mais en présence du public, rentrez dans la dignité de votre rang.

» — Madame, dit Olympe, je vous réitère ma prière, consenti-

rez-vous à ce que j'amène Jullité sur le pied d'une égalité entière?

» — Non, Mademoiselle.... on verra cependant.... on parlera à votre frère, à votre cousin. En vérité vous manifestez des prétentions bien déraisonnables! Mon cher chevalier, poursuivit la dame en se tournant vers M. du Millard, voilà où la révolution nous a conduits, et on veut que nous la supportions!... »

Le chevalier répondit par une sorte de gémissement politique qui, sans pouvoir déplaire à mademoiselle de Marsal, contenterait néanmoins ses parens.

Un domestique annonça le ba-

ron Delmas..... A ce nom inconnu de M. et de madame de Puylaurens, tous les deux tournèrent leurs regards vers la porte, et un inconnu se présenta : c'était l'adjoint au maire de Montclair ; il survint avec son aisance familière, tempérée néanmoins par une sorte d'embarras; il riait selon son usage; mais il se montrait quelque peu embarrassé, tandis que le chevalier du Millard éprouvait de son côté de la peine et de la colère à le voir paraître en aussi bon lieu. Le baron de l'ex-empire s'approcha en multipliant les courbettes, et s'adressant aux maîtres du logis :

« Je m'empresse, leur dit-il,

de venir me réjouir, monsieur le marquis et madame la marquise, de votre heureux retour en France; et du renfort que vous apportez parmi les gens de qualité. Nous en avons bon besoin pour nous purifier du contact de tant de canaille parmi laquelle il nous a fallu vivre pendant cette révolution d'exécrable mémoire, et pendant la durée de cet odieux empire, qui ne valait pas mieux; quand à moi, toujours sujet soumis et dévoué à sa majesté le roi de France et de Navarre, je soupirais sans trève après l'heureux jour qui rétablirait la noblesse dans ses antiques droits. »

Ce discours, débité avec une sorte d'enthousiasme, plut au vieux couple, qui ne connaissait encore nullement celui qui le prononçait, quoiqu'il leur parût étrange que leur mémoire eût perdu le souvenir du nom d'un homme de qualité de la province. Olympe, plus surprise, se demandait si c'était là ce même ennobli par la volonté impériale, et qui naguère encore appliquait à Napoléon la phrase dont il se servait maintenant pour le roi Louis XVIII. Le chevalier du Millard, plus étonné qu'elle, et oubliant en partie le passé, prenant la parole au milieu des complimens dont les Puylau-

rens festoyaient M. Delmas, dit à celui-ci sans façon :

» — Parbleu, mon voisin, je vous croyais l'un des plus chauds amis du tyran qui vient de tomber.

» — Moi, grand dieu ! répliqua le baron, je n'ai jamais caché la haine que je lui portais, et trop de persécutions de sa part ont attesté qu'il en savait la cause.

» — Est-ce une preuve de sa colère, riposta le malin chevalier, que ce titre de baron dont il vous a qualifié, et qui je crois forme aujourd'hui toute votre noblesse ?

» — Parbleu, Monsieur, répliqua l'interlocuteur plus qu'à moitié décontenancé de cette attaque

directe, le roi actuel ne pourrait croire à la vôtre, car vous avez porté vous-même les titres qui la constataient sur l'autel de la patrie.

» — Où ils furent brûlés de votre main, ajouta le chevalier transporté de fureur.

» — Eh Messieurs! dit le marquis de Puylaurens confondu de ce qu'il venait d'entendre, il paraît que l'émigration s'est conservée seule sans taches?

» — Il a bien fallu hurler d'abord avec les loups, répondit le chevalier, qui commençait à comprendre combien sa levée de bouclier avait été imprudente.

» — La dissimulation était nécessaire dans l'intérêt de la cause sacrée de la monarchie, ajouta le baron, et nous n'en avons que mieux servi nos rois légitimes; mais oublions les époques funestes, et que la princesse de Marsal, dont je réclame les bons offices, témoigne à ses illustres parens combien le baron Delmas, son voisin, et il ose dire son ami, a manifesté toujours des sentimens royalistes. »

Cette requête effrontée confondit Olympe, qui balbutia quelques mots sans suite dont nul de ceux qui étaient là ne fut la dupe. Madame de Puylaurens comprit à

quel homme elle avait affaire, et pour le punir avec la malice du grand monde, elle feignit de croire à son assertion, et en réponse le questionna sur sa famille, sur ses alliances, sur l'ancienneté de sa maison, de manière à le désespérer. Il cherchait à détourner la conversation sans pouvoir y parvenir, et force lui fut d'articuler nettement qu'il y avait eu dérogeance dans sa famille; mais que le moment était venu de la réhabiliter, et qu'il ne manquerait pas. Il fit en outre un grand étalage de sa fortune, de l'excellence de ses opinions, et ne se retira que lorsqu'un groupe de visiteurs nou-

veaux lui laissa la liberté de partir sans avoir trop à redouter qu'on s'occupât exclusivement de lui immédiatement après sa sortie.

Mais il n'y perdit rien, car la marquise demanda tant de détails sur son compte, qu'il lui fut connu de tout point, et qu'elle s'opposa à ce que M. de Puylaurens envoyât une carte à sa porte.

FIN DU SECOND VOLUME.

Aspin

15.11.89

£12.00

891020

pl. 4.95 . 2N.

11 4/80

2c/A.

